



*Rapport*

**Développement durable**

*de La Cali*

**SYNTHÈSE 2022**

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les Objectifs de développement durable (ODD) sont 17 objectifs mondiaux que les États membres des Nations Unis s'engagent à atteindre sur la période 2015-2030. Ils portent sur une multitude de domaines, allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité.

A leur échelle, les acteurs locaux (institutionnels, entreprises, associations et citoyens) se sont saisis des questions de développement durable en contribuant à relever les défis environnementaux et sociétaux des territoires.

Les collectivités territoriales, à travers la mise en œuvre de leurs politiques publiques, prennent leur part dans l'atteinte de ces ODD.



## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| La Cali, un territoire, des compétences.....  | 6  |
| Un territoire en transition .....   | 7  |
| La mobilité, un enjeu fort pour le territoire .....   | 7  |
| L'habitat : une compétence aux multiples enjeux .....   | 9  |
| Des partenariats pour économiser et verdir l'énergie .....  | 15 |
| La démarche de révision du plan climat .....  | 16 |
| Le développement des énergies renouvelables de grande puissance.....  | 16 |
| La gestion de la forêt.....   | 17 |
| Le programme NovaTerres pour redynamiser l'agriculture locale .....   | 18 |
| L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective .....                                     | 22 |
| La sensibilisation de la population à la protection de l'environnement et la biodiversité .....             | 23 |
| La compétence GEMAPI, pour gérer les cours d'eau .....  | 24 |
| L'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines.....                                      | 26 |
| Un territoire de développement.....   | 30 |
| Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises .....    | 30 |
| Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire .....                                   | 35 |
| La gestion et l'entretien du port de Libourne-Saint-Émilion : une nouvelle compétence pour La Cali .....    | 36 |
| Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population.....                          | 38 |
| Le centre aquatique La Calinésie, embarquer pour un nouveau monde aquatique .....                           | 38 |
| La démocratie participative avec le Conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen ..... | 39 |
| La petite enfance, enfance, jeunesse .....  | 40 |
| L'accès à la culture pour tous.....   | 47 |
| Le soutien aux associations sportives de haut niveau .....  | 49 |
| Un territoire de solidarité.....  | 52 |
| La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi.....                                     | 52 |
| Le soutien aux projets de cohésion sociale .....  | 53 |
| Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD .....  | 55 |
| La gestion par le CIAS de services de proximité .....   | 58 |
| La politique d'accueil des gens du voyage .....   | 60 |
| Un territoire de projets durables.....  | 64 |
| Le projet de pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne.....                                      | 64 |
| Le soutien au projet de centre d'hébergement porté par l'association Laïque du Prado .....                  | 64 |
| Un projet de maison de santé à Saint Seurin sur l'Isle .....  | 64 |
| L'élaboration d'une stratégie numérique responsable .....   | 65 |
| Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit .....                                      | 65 |
| L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes .....                             | 65 |
| L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacement.....                         | 66 |
| La coopération avec Bordeaux Métropole .....  | 67 |

|   |    |
|---|----|
| La collectivité exemplaire et responsable .....                               | 69 |
| La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement .....      | 69 |
| La gestion responsable du patrimoine.....                                     | 72 |
| L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique .....  | 73 |
| Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité..... | 74 |
| La communication responsable.....   | 75 |

## Editorial

En vertu de la loi Grenelle II de juillet 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, doivent rédiger et présenter, préalablement au débat d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation en matière de développement durable. Depuis 2011, La Cali répond à cette obligation, lui donnant ainsi l'opportunité de dresser le bilan de son action au regard du développement durable.

Cette année 2022, a intensifié l'engagement de La Cali en faveur du développement durable, renforçant les politiques publiques portées par la collectivité, en faveur des entreprises et des habitants du territoire.

En effet, les crises successives et la situation géopolitique, ont contraint les collectivités à un **effort de sobriété énergétique**. La Cali a souhaité faire œuvre d'exemplarité en déployant un plan ambitieux :

- **Lutter contre les passoires énergétiques** avec un renforcement du programme d'aide « Coup de pouce basse conso » pour les propriétaires occupants et bailleurs,
- **Déployer l'offre de mobilités** : un nombre d'usagers des services de Calibus toujours plus importants (plus de 1 300 000 voyages effectués cette année), un service public de transport des personnes à mobilité réduite toujours plus efficient (explosion des demandes avec plus de 30 000 trajets en 2022) et le déploiement des mobilités actives avec l'aide à l'acquisition de vélos, l'implantation de vélos électriques en libre-service, service de location de vélos électriques, vélos cargos et vélos pliant (prévu en 2023),
- **Augmenter la production d'énergie photovoltaïque** : la première centrale solaire d'Espiet a été mise en service, sur une emprise d'environ 5 hectares, elle produit 3 530 kWh par an, soit les besoins de plus de 1 400 foyers. Les projets photovoltaïques se multiplient sur le territoire de l'agglomération, notamment sur les sites communautaires.

Si le département de la Gironde et son massif forestier des Landes ont connu un été dévastateur, le territoire de La Cali a également souffert des aléas climatiques, notamment lors de l'orage qui s'est violemment abattu sur le nord du Libournais le 21 juin dernier. Ces stigmates souvent encore visibles sur certaines communes, ont conduit La Cali à renforcer matériellement sa solidarité territoriale pour faire face à ces crises météorologiques en déployant un **programme d'accompagnement efficient** :

- **Acquisition d'un pool de matériel** permettant une intervention rapide (nacelle, tronçonneuses, embarcation légère avec remorque, broyeurs de branches, bâches de toiture, sacs de sable, panneaux de signalisation...),
- **Création d'une réserve citoyenne intercommunale,**
- **Lancement de l'élaboration d'un plan de sauvegarde intercommunale,**
- **Coopération avec les associations de défense de forêt contre les incendies** pour un partage des compétences efficace.

Dans un registre plus léger, La Calinésie a connu sa première année de fonctionnement complet, avec des résultats de fréquentation supérieurs aux estimations (240 000 visiteurs). Les installations innovantes mises en œuvre (production d'eau potable à partir de l'eau du lac des Dagueys, production photovoltaïque, chaudière biomasse) sur ce site ont prouvé leur efficacité et valide les solutions technologiques retenues dès la conception du projet. Afin d'obtenir une couverture en autoconsommation (comprise entre 30 et 35%), l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de La Calinésie est prévue pour 2023.

En interne, le dialogue social s'est poursuivi, et je tiens à souligner la qualité des échanges que nous avons pu avoir avec les représentants du personnel, au sein des instances dédiées.

La Cali a mis en place une politique d'apprentissage volontariste afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Cette année, 5 apprentis ont ainsi pu être accueillis dans les services.

2022 atteste de nouveau l'engagement de la collectivité sur son territoire, rappelant la force et la nécessité de l'action publique territoriale et me rendant très fier de présider la Communauté d'agglomération du Libournais.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 12<sup>ème</sup> rapport de développement durable de La Cali !

Philippe BUISSON, Président de la Communauté d'agglomération du Libournais

# La Calvi, un territoire, des compétences

## Les chiffres clés

- Population totale : 92 640 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)
- 157 habitants par km<sup>2</sup> en moyenne
- 45 communes, dont :
  - 1 ville centre, Libourne, de 25 491 habitants,
  - 5 pôles structurants : Coutras (8 743 habitants), Izon (5 799 habitants), Saint Denis de Pile (5 475 habitants), Vayres (3 909 habitants) et Saint Seurin sur l'Isle (3 217 habitants),
  - 30 communes de moins de 2 500, dont 19 de moins de 1 000 habitants.
- 8 400 entreprises, 32 000 emplois salariés et 185 hectares de zones d'activités économiques
- 20 minutes de Bordeaux Métropole et 5 minutes de Saint Emilion
- Une gare TGV / A89



## Les compétences<sup>1</sup> de La Calvi

| Les compétences obligatoires   | Les compétences facultatives   |
|--|--|
| 1- Développement économique<br>2- Aménagement de l'espace communautaire<br>3- Equilibre social de l'habitat<br>4- Politique de la ville<br>5- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations<br>6- Accueil des gens du voyage<br>7- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés<br>8- Eau<br>9- Assainissement des eaux usées<br>10- Gestion des eaux pluviales urbaines | 1- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ( <i>anciennement optionnelle</i> )<br>2- Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ( <i>anciennement optionnelle</i> )<br>3- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ( <i>anciennement optionnelle</i> )<br>4- Action sociale d'intérêt communautaire ( <i>anciennement optionnelle</i> )<br>5- Aménagement numérique du territoire<br>6- Petite Enfance – Enfance – Jeunesse<br>7- Manifestations culturelles<br>8- Manifestations sportives<br>9- Incendie et secours ( <i>restitution de cette compétence à l'ensemble des communes – délibération du 16/11/2020</i> ) |

<sup>1</sup> Avec La Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique les compétences optionnelles deviennent des compétences facultatives

## Un territoire en transition

*La transition peut se définir comme le passage d'un système à un autre, un changement de modèle de référence dans des domaines variés tels les énergies, l'écologie... A l'échelle des compétences de l'agglomération, elle peut se décliner à travers la politique de mobilité (pour inciter les administrés à réduire l'autosolisme et se déplacer autrement), la mise en œuvre d'un Plan Climat (démarche visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre), le développement des énergies renouvelables (encourager la décentralisation de la production énergétique) ou la transition écologique (mieux prendre en compte et préserver les milieux naturels et la biodiversité).*

### La mobilité, un enjeu fort pour le territoire

La Cali est autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur son territoire, et à ce titre est compétente pour l'organisation des services réguliers de transport public urbain et non urbain de personnes, ainsi que pour l'organisation de transports de proximité à la demande, y compris à destination de catégories particulières d'usagers, telles que les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (voir également p.59). Elle est aussi compétente dans l'organisation des services relatifs aux mobilités actives ou aux mobilités partagées, par exemple : services de covoiturage, d'autopartage, de location de bicyclettes, etc. ou des services de mobilité solidaire.

### Calibus, un service de La Cali dédié aux déplacements

#### Un réseau de transports en commun à l'échelle du territoire, innovant et gratuit pour tous

Depuis le 2 septembre 2019, en ville, comme à la campagne, les 45 communes de La Cali sont desservies, afin que les habitants puissent se déplacer facilement et surtout **gratuitement**.

Avec près d'1 300 000 voyages en 2022, les résultats de la fréquentation sont extrêmement encourageants et démontrent l'intérêt de l'offre de transport proposée.

Ce sont aujourd'hui 9 lignes régulières et 2 navettes de centre-ville qui sillonnent le territoire. Comme chaque année, pour répondre aux besoins des usagers, de nouveaux services ou des ajustements ont été apportés :

- Création d'une navette assurant la desserte du centre-ville de la commune de Coutras (La Coutradette) et consécutivement, modification de la ligne 8 afin d'assurer la cohérence du réseau, Ajustements de certaines lignes du réseau (lignes 1, 2, 3, 4, 8 et 9) avec notamment l'ajout de services plus matinaux sur les lignes qui desservent l'hôpital et les premiers trains du RER<sup>2</sup> Métropolitain, ou la mise en place d'un véhicule de renfort sur la ligne 8 à 16h40, pour absorber l'importante fréquentation.



En zone rurale, le **transport de proximité** Calibus+, ouvert et gratuit pour tous les habitants de La Cali, fonctionne sur inscription et réservation préalable. Il relie les 117 hameaux des communes (appartenant à 5 zones A, B, C, D, E) à des points de rabattement qui permettent d'assurer des correspondances avec le réseau des lignes régulières et les gares ou de rejoindre les principaux services et commerces du quotidien qu'offrent ces communes de destination.

#### Un réseau de transports scolaires proposé à l'ensemble des élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire

Les transports sont organisés à destination des écoles maternelles, élémentaires, des collèges et lycées du territoire avec des véhicules dédiés.



#### Les abris-voyageurs se modernisent et s'adaptent aux nouveaux besoins

En parallèle de ce nouveau schéma de transport, les abris-voyageurs de La Cali sont en cours de remplacement par de nouveaux, mieux équipés et plus sécurisés. Pour offrir un service supplémentaire aux usagers, ils sont dotés de 2 ports USB pour recharger les appareils mobiles.



<sup>2</sup> RER : réseau express régional

## Préparer la mobilité de demain

### L'aide aux particuliers pour l'acquisition d'un vélo



A travers la mise en œuvre de ses politiques publiques, La Cali souhaite relever les défis majeurs, qu'ils soient climatiques, environnementaux, sociaux, ou économiques

En termes de mobilité, une des alternatives à l'usage individuel de la voiture, est le développement de l'usage du vélo. En effet, le vélo permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer la qualité de l'air, de diminuer

la congestion urbaine, d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages.

Aussi, La Cali a mis en place un dispositif d'aides pour l'acquisition de vélos. Les demandes sont à effectuer en ligne.

### Relance de la ligne Bordeaux - Lyon : participation de La Cali au capital de la SCIC Railcoop

Afin de soutenir le développement d'une offre ferroviaire nouvelle, à savoir la relance de l'exploitation de la ligne Bordeaux-Lyon, La Cali a décidé de prendre une participation au capital de la SCIC<sup>3</sup> Railcoop en charge d'organiser des offres de transport complémentaires à la SNCF entre ces deux villes.

Ce projet permet d'envisager à terme trois allers-retours quotidiens entre Lyon et Bordeaux, avec une desserte de la gare de Libourne, d'où l'implication de la collectivité.



### La contribution de La Cali à la mise en accessibilité de la gare de Libourne

Afin de favoriser le report modal et d'inciter les usagers à utiliser le réseau ferroviaire, en particulier pour faciliter l'accès à la métropole bordelaise, La Cali s'est engagée à participer, aux côtés l'Etat, SNCF Réseau et la région Nouvelle-Aquitaine, au financement de la mise en accessibilité de la gare de Libourne qui est devenue effective en novembre 2021.

### Le soutien de La Cali à l'amélioration de l'offre de mobilité sur l'aire métropolitaine et au développement du RER métropolitain

La Cali a acté sa volonté d'appuyer les démarches et les opérations proposées par Bordeaux Métropole et la région Nouvelle-Aquitaine, dans l'objectif d'améliorer les conditions de déplacement des populations.

La Cali bénéficie ainsi d'une offre TER conséquente avec notamment plus de 100 trajets quotidiens entre Libourne et Bordeaux.

Le projet de RER<sup>2</sup> Métropolitain renforce l'attractivité de cette desserte en proposant 32 trajets entre Libourne et Arcachon sans rupture de charges à la gare de Bordeaux et en desservant le pôle universitaire de Pessac. Ces services desservent également les gares de Vayres, Saint Sulpice / Izon, et dans une moindre mesure Coutras et Saint Denis de Pile.

### Le plan de mobilité

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-HD<sup>126</sup> (voir également p. 66)., La Cali a engagé la réflexion pour réaliser un plan de mobilité

Après une phase de diagnostic menée en 2022, ce travail va se poursuivre en 2023. Ce document de planification vise à fixer la façon dont La Cali entend développer ses transports en commun, améliorer l'accès à ses réseaux de transport et leur sécurité, améliorer l'usage de la voirie, organiser la politique de stationnement et les conditions d'approvisionnement (activités commerciales et artisanales) au sein de l'agglomération.

<sup>3</sup> SCIC : société coopérative d'intérêt collectif



## L'habitat : une compétence aux multiples enjeux

### **La mise en œuvre du programme local de l'habitat**

Le conseil communautaire a adopté le PLH<sup>4</sup> le 17 octobre 2019, pour la période 2019-2025.

L'année 2022 a constitué la troisième année de mise en œuvre réglementaire de ce PLH<sup>4</sup>, notamment dans son rapport de compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Pour rappel, la stratégie proposée par le PLH<sup>4</sup> repose sur un projet d'accueil et d'aménagement du territoire qui prévoit, en moyenne, la création de 684 résidences supplémentaires par an et la résorption d'un tiers du parc vacant de longue durée (plus de 2 ans). Quatre orientations politiques majeures ont été décidées :

- élargir et amplifier l'intervention sur le parc existant,
- refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve,
- organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables
- et traduire le pacte de confiance du PLH<sup>4</sup> en engagements opérationnels réciproques avec les communes.

Ce PLH<sup>4</sup> constitue le cadre stratégique de programmation et de mise en œuvre des politiques locales de l'habitat et guide l'ensemble des actions et règlements d'intervention de La Cali en ce domaine (aides aux particuliers pour la rénovation de leurs logements, aides à la production de logements pour les bailleurs sociaux, soutien aux associations qui œuvrent en faveur du logement...).

Conformément à la réglementation en vigueur, La Cali réalise actuellement un bilan à mi-parcours de son PLH afin de le communiquer au représentant de l'Etat et au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement pour avis. Ce bilan contribuera également à alimenter le futur PLUi-HD<sup>126</sup> (voir également p. 66) qui est actuellement en cours d'élaboration et qui tiendra lieu de PLH<sup>4</sup>.

### **Elargir et amplifier l'intervention sur le parc privé existant**

#### **L'amplification du dispositif Habitat Durable**

Ce dispositif existe depuis 2013 et demeure un pilier de la politique de l'habitat de La Cali. Le service habitat pilote ce dispositif et instruit les dossiers d'aides accordées aux propriétaires.

Ce programme vise l'amélioration du parc privé sur l'ensemble du territoire. Il repose sur une OPAH<sup>5</sup> avec un marché d'animation confié au bureau d'études Urbanis depuis 2018, et un partenariat avec la Maison de la Promotion Sociale (en charge de l'accompagnement et le conseil pour les propriétaires ne bénéficiant pas des aides de l'ANAH<sup>6</sup>). Ce dispositif a été intégré au Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique porté par l'Etat et déployé localement par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Après neuf années de mise en œuvre, le bilan du dispositif Habitat Durable de La Cali s'avère tout à fait positif. Depuis le début de cette opération, 3 900 contacts ont été recensés. Près de 1 200 dossiers ont été validés, générant un montant total de travaux de plus de 18 000 000 € financés par 11 000 000 € d'aides des partenaires du dispositif, dont 2 300 000 € d'aides de La Cali. L'intégralité des communes de La Cali a bénéficié du dispositif (un ou plusieurs dossiers d'aides aux propriétaires recensés sur chaque commune).

La Cali a, face à la hausse du coût des matériaux et à l'inflation des prix de l'énergie, renforcé ses aides de la manière suivante :

- Pour les propriétaires occupants ou bailleurs éligibles aux aides de l'ANAH<sup>6</sup> : mise en place d'une prime « coup de pouce basse consommation » graduée de 1 000 € à 3 000 € en fonction du gain énergétique généré par le projet de travaux,
- Pour les autres propriétaires occupants réalisant des travaux d'isolation de leur logement : relèvement du taux de financement de ces travaux par La Cali à 30 % contre 20 % antérieurement et relèvement du plafond de l'aide de La Cali pour ces travaux à 4 000 € contre 2 000 € antérieurement.

---

<sup>4</sup> PLH : programme local de l'habitat

<sup>5</sup> OPAH RU / ORI : opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain / Opération de restauration immobilière

<sup>6</sup> ANAH : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat

Par ailleurs, 2 communes font l'objet d'un programme particulier : Coutras et le centre-ville de Libourne qui bénéficient d'une OPAH-RU<sup>5</sup>.

En 2022, une étude pré-opérationnelle à la mise en œuvre d'une nouvelle OPAH-RU<sup>5</sup> a été engagée sur les communes de Guîtres et Saint Médard de Guizières, sur lesquelles de forts enjeux de requalification de l'habitat ancien en centre-bourg ont été relevés. La restitution de cette étude pré-opérationnelle est attendue au deuxième semestre 2023.

### **L'amélioration de l'habitat privé sur la commune de Coutras**

Déclinant les orientations et actions prévues par le PLH<sup>4</sup>, l'intervention de La Cali en vue de l'amélioration de l'habitat privé sur la commune de Coutras s'effectue, depuis 2018, dans le cadre d'une OPAH-RU / ORI<sup>5</sup>. Ce dispositif a pour objectif de permettre aux propriétaires occupants, comme aux propriétaires bailleurs, de bénéficier d'une expertise technique en matière de rénovation énergétique ou d'adaptation des logements au handicap et au vieillissement. La Cali, l'ANAH<sup>6</sup>, le Département, ainsi que la Région, allouent, dans le cadre de ce dispositif, des subventions permettant aux propriétaires de mener à bien l'amélioration de leur logement.

Cette opération doit permettre la réhabilitation de 115 logements, dont 85 logements en faveur de propriétaires occupants et 30 logements appartenant à des propriétaires bailleurs, prioritairement sur le centre ancien.

Pour cette année 2022, 12 dossiers de propriétaires occupants ont été déposés.

L'OPAH-RU<sup>5</sup> a également porté, en 2022, d'autres ambitions relatives aux rénovations de façades avec un bilan positif de 7 adresses traitées. Le volet concernant la lutte contre l'habitat indigne a lui aussi été mobilisé avec un accompagnement sur 7 nouveaux logements du centre de Coutras.

Enfin, concernant le volet relatif à l'opération de restauration immobilière (ORI), cette quatrième année a été marquée par la prise d'un arrêté de DUP<sup>7</sup> et la rencontre des 6 propriétaires concernés par cette procédure. En effet, dans l'objectif de poursuivre la dynamique enclenchée et face aux enjeux de travaux de réhabilitation sur les immeubles les plus dégradés, La Cali a souhaité compléter le volet incitatif de l'OPAH-RU<sup>5</sup> par le recours aux opérations de restauration immobilière. Un arrêté de DUP<sup>7</sup> de travaux de restauration immobilière a été pris le 28/01/2022 sur 6 immeubles, celui-ci a été notifié aux propriétaires, qui ont été rencontrés individuellement, les propriétaires se sont engagés à réaliser les travaux dans le cadre d'un permis de construire, une enquête parcellaire devra être engagée à terme pour les propriétaires défallants.

Depuis cette année, il est possible d'avoir accès à la plateforme dénommée « CAP Réno 33<sup>8</sup> » de l'ALEC afin d'accompagner les projets de rénovation des copropriétés (voir également p. 15).

### **Une concession d'aménagement « Cœur de Bastide » à Libourne permettant de mettre en œuvre des actions structurantes sur l'habitat, le commerce et les espaces publics**

Pour mémoire, la concession d'aménagement « Cœur de Bastide » vise à mettre en œuvre, sur une période de 10 ans, un programme d'actions structurantes sur l'habitat (production d'une offre nouvelle de 75 logements sur 5 000 m<sup>2</sup> environ, 300 logements à réhabiliter, 40 immeubles visés par une ORI<sup>5</sup>), le commerce (500 m<sup>2</sup> à traiter) et les espaces publics (aménagement d'un axe commercial stratégique et d'une rue secondaire en zone de rencontre / voie végétalisée en accompagnement d'un secteur à réhabiliter).

---

<sup>7</sup> DPU : déclaration d'utilité publique

<sup>8</sup> CAP Réno 33 : Copropriétés actives pour la rénovation énergétique en Gironde

L'avancement opérationnel en 2022 a permis d'engager des actions structurantes :

- Les acquisitions foncières des immeubles :
  - o 6 quai de Salinières, qui fera l'objet d'un appel à projets pour un programme de 6 logements en accession sociale (montage en Bail Réel Solidaire),
  - o 10 quai de l'Isle (restructuration de l'îlot),
  - o 20/21 place Abel Surchamp en vue de la production d'une grande part de logements sociaux,
- La définition du programme de réaménagement de la rue Gambetta et le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre,
- La réalisation des études de faisabilité sur le site du 6 quai de Salinières et sur l'îlot Lyrot Gambetta (programme de 23 logements et d'un local d'activité),
- Le montage du dossier de la première tranche d'ORI<sup>5</sup> portant sur 8 immeubles et la mise à l'enquête publique, le lancement de l'étude ORI<sup>5</sup> portant sur 25 immeubles,
- Le montage des dossiers de subvention du fonds friches et du fonds de restructuration des locaux d'activité,
- L'ouverture de la maison des projets « Cœur de Bastide » et la mise en place d'actions de communication (petits déjeuners avec les acteurs immobiliers, flyers, site internet, presse).

En matière d'amélioration du parc de logements existants, le bilan de l'OPAH-RU<sup>5</sup> fait état du montage de 6 dossiers en faveur de propriétaires occupants (majoritairement pour des projets de rénovation énergétique) et de l'étude en cours de dossiers de propriétaires bailleurs portant sur 20 logements. Depuis le démarrage, 12 logements ont été rénovés.

### Le Permis de louer

Le PLH<sup>4</sup> adopté par La Cali fin 2019 avait mis en évidence, dans son programme d'actions, la nécessité d'amplifier les actions de lutte contre l'habitat indigne, par une meilleure coordination entre les différents acteurs, du repérage au traitement des situations. En effet, 40% des habitants de La Cali sont locataires. Le parc locatif joue donc un rôle structurant dans la réponse apportée aux ménages et à leurs besoins en logement.

Nombre d'études et acteurs ont pu alerter sur la situation d'indécence dans laquelle vit une partie des locataires privés (notamment les plus précarisés et fragiles). De plus, l'étude urbaine réalisée dans le cadre du projet de requalification du Cœur de bastide de Libourne a confirmé la présence réelle d'habitat indigne sur le centre-ville.

La loi ALUR<sup>9</sup>, consacrant le rôle des EPCI<sup>10</sup> comme chef de file de la lutte contre l'habitat indigne, a renforcé les outils de lutte contre ce phénomène, en proposant notamment ces deux outils de « permis de louer » et « permis de diviser », mis en place par La Cali sur la ville de Libourne en 2018.

Le permis de louer permet la vérification de la qualité des logements locatifs en amont de leur occupation. Par conséquent, si une personne met en location un logement sans avoir déposé la demande d'autorisation prévue, ou met en location un logement en dépit d'une décision de rejet de sa demande, elle s'expose au paiement d'une amende allant de 5 000 € à 15 000 €.

Afin de s'assurer du respect de ce dispositif, un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales a été mis en place au début de l'année 2019. Celui-ci a été complété par un partenariat similaire avec la Mutualité Sociale Agricole en septembre 2020. La finalité de ces conventionnements est de détecter les logements mis en location sans avoir fait l'objet, au préalable, d'une demande d'autorisation. Dans ce cas, une demande de régularisation est transmise au propriétaire concerné.

Une plateforme « Permis de louer » est accessible depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 afin de faciliter le dépôt des dossiers par les propriétaires bailleurs et les agences.

On compte fin 2022, plus de 1 400 dossiers déposés de manière dématérialisée par l'intermédiaire de cette plateforme.



<sup>9</sup> ALUR : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

<sup>10</sup> EPCI : établissement public de coopération intercommunale

En 2021, un guide pratique a été édité pour aider les propriétaires et agences immobilières à préparer au mieux le dépôt de leur dossier de demande de permis de louer et éviter des accords sous réserve de travaux ou des refus.

Du 1er novembre 2018 au 31 décembre 2022, 2 499 dossiers ont été reçus, dont 2 343 dossiers complets. Parmi ceux-ci, 1 155 accords de mise en location ont été attribués ; 896 accords sous réserve de travaux (installation garde-corps, mise aux normes des installations électriques et de gaz, installation de dispositif de ventilation, traitement des problèmes d'humidité...) ; 135 ont fait l'objet d'un refus (surface des logements non réglementaires, électricité dangereuse, fuite de gaz dans le logement...) ; les autres dossiers restent en cours d'instruction (dossiers incomplets ou visites à venir).

### **Refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve, encourager la maîtrise publique de l'aménagement**

#### **Participation de La Cali au programme partenarial de travail de l'A'Urba**



Déjà adhérente de l'A'Urba<sup>11</sup>, La Cali poursuit son partenariat avec l'agence d'urbanisme, afin de permettre à des petites communes d'être accompagnées dans le développement de projets pour lesquels elles ne disposeraient pas de l'ingénierie territoriale adéquate. Il s'agit de projets de type : revitalisation, requalification d'espaces publics centraux, éventuellement réactivation d'une activité commerciale ou économique, adaptation de l'habitat aux besoins, aide

à la définition d'un projet communal dans le contexte d'élaboration du PLUI-HD<sup>126</sup> (voir également p. 66). Plus précisément, les communes de Saint Quentin de Baron et de Saint Christophe de Double sont en cours d'accompagnement et deux autres communes seront désignées en 2023.

De manière plus générale, l'A'Urba a également accompagné La Cali et ses élus durant la phase préalable à l'élaboration du PLUI-HD<sup>126</sup>, d'une part en participant à des temps de travail et de restitution sur l'analyse des offres en vue de finaliser l'attribution du marché et, d'autre part, en accompagnant les élus en les sensibilisant aux différentes étapes de l'élaboration du PLUI-HD<sup>126</sup> par le biais d'ateliers techniques et de dialogues pédagogiques.

#### **La mise en œuvre des conventions opérationnelles tripartites entre les communes, La Cali et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine**

Sur la base de la signature, en 2018, d'une convention-cadre entre La Cali et l'EPF<sup>12</sup> de Nouvelle-Aquitaine, celui-ci assiste les communes de La Cali dans la mise en place de leurs stratégies d'action foncière. Il peut, à travers des conventions opérationnelles spécifiques, les accompagner pour porter des acquisitions foncières en vue de la réalisation de logements, notamment sociaux, ou d'équipements publics, de résorption de friches industrielles, de revitalisation et de restructuration de centres-bourg. Cet outil, dont la mobilisation est rendue possible grâce à l'adhésion de La Cali, facilite donc l'aboutissement de projets sur les communes qui n'ont pas toujours les moyens d'acquérir certains fonciers avec toute la réactivité qu'offre l'EPF<sup>12</sup>.

En 2022, la commune de Saint Denis de Pile a délégué son droit de préemption à l'EPF<sup>12</sup> afin de réaliser l'acquisition de deux parcelles pour réaliser un projet de logement social.

---

<sup>11</sup> A'Urba : agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, outil stratégique de développement des territoires bordelais, girondins et aquitains

<sup>12</sup> EPF : établissement public foncier

## Organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables

### La création et l'installation d'une Conférence Intercommunale du Logement

La Cali, en tant qu'EPCI<sup>10</sup> dotée de la compétence en matière d'habitat et d'au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville<sup>13</sup> (voir également p. 54), a eu l'obligation de créer une CIL<sup>14</sup>.

La réunion d'installation administrative de la CIL<sup>14</sup> a été réalisée le 12 décembre 2022 et a permis de rappeler les enjeux des politiques d'attributions et de gestion de la demande de logements sociaux et d'approuver le règlement intérieur de cette instance co-pilotée par l'Etat et La Cali et de valider le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner La Cali dans l'animation des différents travaux de la CIL<sup>14</sup>.

En 2023 et 2024, la CIL<sup>14</sup> devra en effet :

- Evaluer l'état de la demande de logement social pour mieux définir les besoins de production,
- Définir des règles communes pour les attributions de ces logements,
- Définir les modalités communes pour l'information des demandeurs et le suivi de leur dossier.

### Le soutien financier de La Cali aux bailleurs sociaux

Afin de soutenir les bailleurs sociaux dans la production d'une offre de logements à loyers modérés et répondre ainsi à la demande locale, La Cali a mis en place, en juillet 2018, un règlement d'intervention visant à favoriser le développement du parc locatif social.

Dans le prolongement de cette première mesure et après 3 ans d'existence, La Cali a poursuivi son ambition de soutenir le développement de la production du logement social en élargissant son intervention à l'ensemble du territoire (les aides étaient initialement réservées à Coutras, Izon, Libourne, Saint Denis de Pile et Vayres, déficitaires en logements sociaux au sens de la loi SRU<sup>15</sup>) en faisant évoluer son règlement et en élargissant son champ d'intervention via des aides spécifiques « Fabriqu'CALI ». Un nouveau règlement a été adopté en mars 2022 et vise notamment à promouvoir le renouvellement urbain, la revitalisation des centre-bourgs, la lutte contre l'habitat indigne, ainsi que le développement d'opérations particulièrement innovantes.

En 2022, La Cali a apporté son soutien aux projets suivants, concourant au développement d'une offre diversifiée et à l'atteinte des objectifs SRU<sup>15</sup> pour les communes concernées :

- Libourne : construction d'une résidence intergénérationnelle de 26 logements, et démolition et reconstruction de la résidence autonomie Michelet de 83 logements, par Enéal,
- Saint Denis de Pile : réalisation de 20 logements collectifs sur la troisième tranche de l'opération Les Vignes, par Gironde Habitat,
- Libourne : création d'un logement collectif supplémentaire en RDC à la place d'un local vélo, dans le cadre des travaux de réhabilitation engagés sur les 120 logements sociaux de sa résidence « Garderose » par Domofrance,
- Libourne : réalisation de 37 logements collectifs dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain « Grelot », comportant la réhabilitation d'un immeuble existant et la démolition - reconstruction d'un second ensemble immobilier, par Aquitanis,
- Nérigean : projet d'aménagement sur l'opération du centre bourg par Gironde Habitat qui projette d'acquérir 4 logements individuels en VEFA<sup>16</sup> auprès du promoteur ADN Patrimoine sur une opération comprenant au total 40 logements et 1 salle commune (dont 13 logements libres développés par le promoteur ADN, 19 logements en « Bail Réel et Solidaire » développés par Le Col et 8 logement locatifs sociaux développés, par Gironde Habitat),
- Vayres : réalisation de 17 logements, dont 14 logements collectifs et 3 individuels dans le cadre d'une opération de démolition - reconstruction en renouvellement urbain pour l'opération « Centre-Bourg », par Domofrance,
- Saint Denis de Pile : projet visant à réhabiliter un logement suite à l'exercice du droit de préemption à la demande de la mairie pour l'opération « 6 rue du Port Gabeau », par Gironde Habitat,

<sup>13</sup> Depuis 2015 La Cali compte un quartier prioritaire « Quartier du Centre de Coutras », bénéficiant d'interventions renforcées et ciblées définies par le Contrat de ville pour la période 2015-2020, puis prolongé pour 2020-2022

<sup>14</sup> La mise en place d'une CIL (Conférence intercommunale du logement) est une obligation pour les territoires, issue de la loi ALUR de 2014 et la loi relative à l'Egalité et la Citoyenneté de 2017, qui voient leurs compétences renforcées sur le logement social, en matière de suivi de la demande et des attributions.

<sup>15</sup> SRU : solidarité et renouvellement urbains

<sup>16</sup> VEFA : vente en l'état futur d'achèvement

- Saint Denis de Pile : projet situé 8 rue du Port Gabeau visant à réhabiliter 2 logements suite à l'exercice du droit de préemption à la demande de la mairie, par Gironde Habitat,
- Saint Denis de Pile : projet visant à réhabiliter 4 logements suite à l'exercice du droit de préemption à la demande de la mairie pour l'opération « 13 route de Paris », par Gironde Habitat,
- Vayres : projet visant à réhabiliter un logement suite à l'exercice du droit de préemption à la demande de la mairie pour l'opération « 112 avenue de Libourne », par Gironde Habitat.

Ces financements sont conditionnés, pour les bailleurs sociaux, à la signature d'une convention de réservation de logements sociaux qui est transmise aux services de la Préfète du Département. La Cali pourra ainsi attribuer des logements aux habitants du territoire, susceptibles de pouvoir en bénéficier, aux personnes bénéficiant d'une décision favorable de la commission de médiation DALO<sup>17</sup>...

Ainsi, depuis l'adoption du règlement d'intervention en 2018, 26 opérations immobilières (représentant 607 logements locatifs sociaux) ont fait l'objet d'une délibération en conseil communautaire en vue d'être financées par La Cali.

### **Contrat de relance pour le logement 2022 : une aide financière de l'État pour la construction de logements en zone tendue**

Dans le cadre du Plan France Relance initié en 2020, le gouvernement a récemment mis en place un dispositif d'aide à la relance de la construction visant à soutenir financièrement les communes situées en zone tendue dans la production de logements neufs : le contrat de relance logements 2022.

Une aide financière est proposée aux communes des zones tendues (B1) et des zones B2, à hauteur de 1 500 € par logement pour toutes les nouvelles opérations immobilières de plus de deux logements et d'une densité supérieure à 0,8, autorisées sur leur territoire durant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022 (Permis de construire délivrés pour tous types d'opérations : accession libre, locatif social, mixte...).

Il est revenu à la communauté d'agglomération, compétente en matière d'habitat, de préparer la contractualisation entre l'État, les communes bénéficiaires et elle-même, sur la base d'un contrat définissant pour chaque commune signataire, un objectif de programmation à atteindre sur la période donnée, en adéquation avec les objectifs de production annuelle prévus dans le PLH<sup>4</sup> 2018-2023 de La Cali. Suite au contrat validé en conseil communautaire le 24 mars, la commune de Libourne a pu bénéficier d'une aide de au titre de ce plan de relance logements 2022.

### **Répondre aux besoins des publics vulnérables**

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son soutien financier aux associations intervenant dans le domaine de l'habitat et œuvrant en faveur du logement des personnes vulnérables :

- Association Le Lien, pour ses actions portées auprès de la population tenant compte des orientations du Programme local de l'habitat : soutien aux dispositifs d'hébergement d'urgence, de logements accompagnés, d'actions d'auto-réhabilitation, d'hébergement d'insertion,
- Association Départementale d'information sur le logement (ADIL) dont l'objet est de conseiller et informer le public en matière de logement et d'habitat. L'association est de plus en plus sollicitée, en particulier sur des questions juridiques en lien avec les politiques de lutte contre l'habitat indigne portées par La Cali (permanences hebdomadaires à Libourne et Coutras et consultations par téléphone, mail ou courrier).
- Fonds solidarité logement (FSL), groupement d'intérêt public, dont l'objet est de fournir des aides à la personne en matière de logement (accès et maintien dans le logement). Depuis 2010 et dans l'intérêt des bénéficiaires du territoire, La Cali reconduit sa participation volontaire auprès de cet organisme, calculée maintenant sur la base de la population totale de La Cali<sup>18</sup>,
- Association Habitat jeune en Pays Libournais (HAJPL), qui permet à des jeunes de 16 à 30 ans de s'installer de manière durable ou temporaire sur le territoire. La Cali cotise à l'association considérant l'importance de ses interventions permettant aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de favoriser ainsi leur insertion sociale et leur inscription dans un parcours résidentiel plus stable.

<sup>17</sup> DALO : droit au logement opposable

<sup>18</sup> Jusqu'en 2020, le financement reposait sur la participation volontaire de l'ex communauté de communes du Libournais, des communes de Coutras, Saint Denis de Pile et Saint Seurin sur l'Isle

## Des partenariats pour économiser et verdir l'énergie

### **Le partenariat avec Voltalis**

En juin 2021 La Cali a signé une convention de partenariat avec la société Voltalis, leader européen de l'effacement diffus. Voltalis a été missionné par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité RTE, pour le déploiement de 150 000 boîtiers connectés en France. Installés chez les particuliers dont les logements sont chauffés en tout électrique, ces boîtiers peuvent être pilotés à distance et soulager le réseau en cas de pic de consommation et limiter ainsi le recours aux centrales thermiques émettrices de gaz à effet de serre. Entièrement gratuite pour l'utilisateur, cette solution n'entraîne pas de perte de confort (modulations du chauffage sur quelques minutes seulement) et permet de réaliser des économies d'énergie (5 à 15%). A l'échelle de La Cali, ce sont près de 15 000 logements qui sont chauffés à l'électricité et donc potentiellement équipables.



Au terme d'une première campagne partenariale de 3 années, La Cali et Voltalis ont permis d'équiper 1 180 logements avec un temps « d'effacement » moyen de 10 minutes.

Cette démarche a permis l'effacement de 1 140 MWh d'électricité et d'éviter la production de 507 tCO<sub>2</sub>e (à titre de comparaison, cela représente un A/R Paris-New-York en avion ou les émissions moyennes d'une voiture en France pour effectuer 5 000 km).

D'autres campagnes d'équipements des foyers pourront être envisagées à l'avenir.

### **Le partenariat avec l'ALEC sous plusieurs formes**

- Un partenariat pour accompagner La Cali et ses communes membres dans la rénovation énergétique. Pour la 3<sup>ème</sup> année de la convention triennale entre l'ALEC<sup>19</sup> et La Cali, l'ALEC a poursuivi son accompagnement technique pour encourager la rénovation énergétique du patrimoine des communes et le développement des énergies renouvelables. Ce sont près de 60 jours d'accompagnement qui ont été déployés en 2022, auprès de 7 communes, en particulier pour l'amélioration des groupes scolaires, et qui se poursuivront. De nouvelles communes seront accompagnées en 2023.



Outre l'accompagnement individuel, des temps d'échange destinés aux communes seront proposés l'an prochain (analyse des décrets, leviers financiers...).

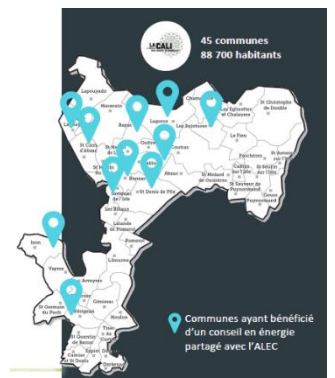
- L'animation de 2 Petits-déjeuners de l'ALEC

Un atelier « Rénovation des bâtiments publics en Gironde : un enjeu majeur en quête de financements » s'est tenu le 13 janvier, en présentiel et visioconférence.



Un atelier sur le thème « Se mobiliser et agir pour la sobriété énergétique du patrimoine public en Gironde », s'est tenu le 17 novembre. Cet événement a mobilisé élus et techniciens, et s'est achevé par la visite des installations énergétiques réalisées par la

commune de Nérigean, qui, accompagnée par l'ALEC, a remplacé sa chaudière gaz par plusieurs chaudières bois et réalisé ainsi de substantielles économies d'énergie.



- L'animation d'un volet copropriétés par l'ALEC dans le cadre la plateforme de rénovation énergétique Habitat Durable

Le dispositif « Habitat Durable » (voir également p. 10) s'est enrichi d'un accès à la plateforme « CAP Réno 33<sup>20</sup> » dédiée aux copropriétés. Ce service proposé par l'ALEC vise la délivrance d'informations de premier niveau (d'ordre juridique, technique, financier et social) et l'accompagnement personnalisé des copropriétés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale en phase préparatoire au lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre ou de travaux. Un panel d'actions spécifiques et adaptées doit permettre de répondre aux demandes et besoins des copropriétaires.

<sup>19</sup> ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat

<sup>20</sup> CAP Réno 33 : Copropriétés actives pour la rénovation énergétique en Gironde

### La démarche de révision du plan climat

En 2022, La Cali a poursuivi ses travaux en interne et avec ses partenaires pour renforcer son action en matière de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets.

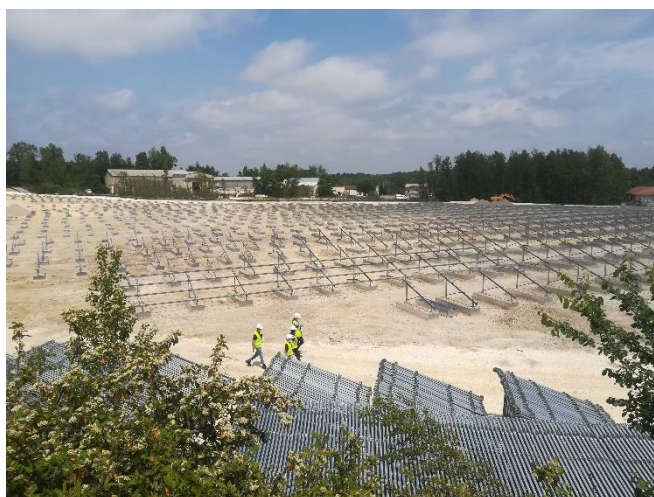
Le diagnostic Qualité de l'air a été remis par ATMO Nouvelle-Aquitaine et le « Diagnostic territorial : bilan énergétique et orientations » a été mis à jour par l'ALEC<sup>19</sup>.

La Cali vise l'approbation de son nouveau plan climat air énergie territorial en 2023.

### Le développement des énergies renouvelables de grande puissance

#### **La centrale photovoltaïque d'Espiet a été mise en service le 14 septembre 2021**

Engagé en 2016 par la communauté de communes du Brannais et repris en 2018 par La Cali, le projet s'est concrétisé à l'automne 2021. Après l'obtention du permis fin 2019, du tarif d'achat de l'électricité en 2020 et la signature du bail emphytéotique en mars 2021 pour 30 ans, le chantier a pu débuter au printemps pour s'achever à la fin de l'été. Cette centrale, exploitée par la société TotalEnergies, est installée sur une friche industrielle (ancienne carrière, cimenterie puis dépôt de pneumatiques) située sur la commune d'Espiet. D'une puissance de près de 3 MWc<sup>21</sup>, cette centrale produira annuellement plus de 3,5 GWh<sup>22</sup> soit la consommation électrique d'environ 1 400 foyers et 315 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre évitées. La centrale d'Espiet a été officiellement inaugurée le 15 octobre 2022 en confirmant, après une année d'exploitation, la capacité de production attendue.



#### **Un parc solaire flottant en projet à Gours**

Autre projet solaire bien avancé sur le territoire, celui d'un **parc photovoltaïque flottant** sur la commune de Gours dont le permis de construire est en instruction. Cette technologie, émergente en France, mais bien développée en Asie, présente l'avantage de réduire les conflits d'usage autour du foncier.

Prévu sur une parcelle privée de 12 ha dont 9 occupés par un plan d'eau créé à la construction de l'autoroute A89 pour les besoins en remblais, ce projet est soutenu par la commune de Gours et porté par le développeur photovoltaïque RES. La Cali finalise actuellement l'instruction de la déclaration de projet visant à mettre en compatibilité le PLU<sup>23</sup> de la commune. En l'état du projet, cette centrale, d'une puissance de 3,84 MWc<sup>21</sup>, doit produire plus de 4 GWh<sup>22</sup> d'électricité chaque année.

---

<sup>21</sup> MWc : méga Watt crête

<sup>22</sup> GWh : giga Watt heure

<sup>23</sup> PLU : plan local d'urbanisme



## L'accompagnement des communes

Afin d'augmenter les capacités de production d'énergie locale et décarbonée, La Cali encourage et accompagne, depuis 2019, les projets solaires en toiture ou de grande puissance sur son territoire. En particulier, l'agglomération soutient les projets de centrales solaires au sol portés par ses communes, dont l'impact sur les espaces agricoles, les milieux naturels et le paysage sont réduits. La Cali travaille donc en lien régulier avec les communes, les propriétaires fonciers, les développeurs privés et les services de l'Etat qui instruisent les permis pour favoriser l'émergence de projets nouveaux.

En 2022, un projet de centrale photovoltaïque sur la commune Les Eglisottes-et-Chalaires doit être porté par un tiers investisseur.

## La mise en place d'un cadastre solaire sur le territoire

Depuis septembre 2019, les habitants et professionnels de La Cali peuvent consulter une plateforme en ligne permettant de visualiser le potentiel solaire de leur toiture et d'obtenir une première simulation d'un déploiement sur leur bâti. Cet outil innovant permet d'estimer le rendement attendu de l'installation et les économies générées. Le cadastre solaire a pour objectif de rendre l'énergie photovoltaïque plus accessible et encourager le passage à l'acte pour ainsi accroître la production d'énergie renouvelable sur le territoire.



## La gestion de la forêt

### L'aménagement forestier de la forêt avec l'ONF

En 2020, La Cali a acheté à la société Orano<sup>24</sup>, 236 ha de forêt repartis sur les communes de Coutras, Le Fieu, Les Eglisottes et Chalaires, Chamadelle et Les Peintures.

Plusieurs enjeux sont au cœur de la réflexion :

- enjeu de préservation de cet espace naturel (cœur de biodiversité de la trame verte et bleue, présence d'espèces protégées telles que la tortue Cistude ou le vison d'Europe...) face aux risques d'une exploitation strictement économique et à court terme si elle avait rejoint le giron privé,
- intérêt patrimonial : identité forte de la forêt de la Double,
- aspect économique : accompagnement et développement des filières liées à la gestion forestière, aux entreprises de première et deuxième transformation du bois mais aussi au tourisme de pleine nature,
- volet énergétique : développement de la filière bois-énergie, avec notamment pour finalité de pouvoir maîtriser pour partie l'approvisionnement de la chaudière biomasse de La Calinésie, le centre aquatique des Dagueys (voir également p. 38).

Sur les 236 hectares, 205 sont susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, et relèvent ainsi du régime forestier<sup>25</sup>. Ce périmètre a été approuvé par arrêté préfectoral en avril 2021, ce qui a permis d'enclencher le travail d'élaboration du « document d'aménagement », feuille de route à 15/20 ans de la propriété forestière de La Cali. Ce document a été remis par l'ONF<sup>26</sup> à La Cali en fin d'année.

Il s'en dégage quelques grands principes de gestion :

- Objectif général : trouver un équilibre pour alimenter les filières et préserver la ressource,
- Sur 204 ha, 120 ha sont en futaies régulières. Cela veut dire que les arbres ont tous les mêmes âges et seront donc matures au même moment. L'objectif est de limiter les coupes rases autant que possible et d'avoir une approche globale de la propriété en visant une surface d'équilibre (43 ha sur 20 ans soit 2.5 ha/an) ; surface d'équilibre répartie en peuplements mûrs, groupe de régénération et groupe de reconstitution,
- Îlot de vieillissement de 24 ha à Le Fieu,
- Rationalisation du foncier pour optimiser la gestion,
- Régénération naturelle dès que cela s'avère possible (si non, reboisement),
- Favoriser les feuillus (chêne liège, chêne tauzin...),
- Une forêt productive en dehors du bois ? Quelle vision à long terme ?

<sup>24</sup> Orano (anciennement Cogema puis Areva) : multinationale française du secteur de l'énergie, œuvrant principalement dans les métiers du nucléaire

<sup>25</sup> Article L. 211-1 du code forestier

<sup>26</sup> ONF : office national des forêts

## L'organisation de camps nature avec les jeunes des espaces jeunes

Afin de faire vivre et connaître la forêt, un camps nature a été conçu en transversalité entre les services jeunesse et transition écologique (voir également p. 44). Cette opération sera renouvelée en 2023 avec la programmation de 3 mini camps en juillet.



## Le programme Dans 1 000 communes, la forêt fait école



En partenariat avec les services enfance, culture et transition écologique, La Cali participe au programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » proposé par la FNCOFOR<sup>27</sup>. Ce programme vise à faire découvrir aux plus jeunes, tous les possibles de la forêt, en leur confiant, sur le long terme, la gestion d'une parcelle forestière. Ainsi, une parcelle pédagogique dédiée est à disposition des services pour y conduire des animations. Un programme, au fil des 4 saisons, a été élaboré et sera déployé courant 2023, au bénéfice des enfants des centres de loisirs de Saint Denis de Pile.

## Le programme NovaTerres pour redynamiser l'agriculture locale

### L'engagement du programme NovaTerres

La Cali a lancé en 2021 son programme NovaTerres<sup>28</sup>. S'inscrivant dans une dynamique portée à différents échelons institutionnels<sup>29</sup>, ce programme vise à redynamiser l'agriculture du territoire. Concrètement, il conviendra, avec l'appui des communes et des acteurs de proximité, d'agir sur ces trois piliers :

- Le foncier agricole : le repérer, le mobiliser, le stocker, le mettre à disposition...
- L'accompagnement des producteurs : formation, installation, développement, transmission...
- La commercialisation locale : systèmes de vente en circuits courts, logistique adaptée, outils de transformation, restauration collective...

En 2021, La Cali a missionné le bureau d'étude, VertigoLab pour rédiger un premier plan d'actions pour la politique agricole et alimentaire de La Cali. Un diagnostic territorial « Étude préliminaire pour l'élaboration d'une feuille de route Nova Terres » a été remis fin 2021 à La Cali, et servira de base pour la définition des enjeux, et repenser le système alimentaire, afin de pouvoir proposer aux habitants une alimentation saine et locale en toutes circonstances.

### Partenariat avec la Chambre d'agriculture : soutien aux agriculteurs victimes des intempéries de juin

Suite aux fortes intempéries, caractérisées par des épisodes violents de grêle, survenues au mois de juin, La Cali a souhaité soutenir les exploitations agricoles du territoire (le nord Libournais de La Cali a été particulièrement touché), en abondant le fonds d'urgence géré par la Chambre d'agriculture de la Gironde (voir également p. 31).

Ce fonds a permis à 26 exploitants identifiés, de répondre au problème immédiat de trésorerie des agriculteurs, nécessaire à la reprise de leurs activités et à la remise en culture de leurs productions.

<sup>27</sup> FNCOFOR : Fédération nationale des communes forestières

<sup>28</sup> NovaTerres : Nouvelle valorisation des terres en Libournais

<sup>29</sup> La région Nouvelle-Aquitaine avec sa feuille de route Néo Terra, le département avec sa stratégie de résilience et son programme Gironde Aliment'Terre, le PETR du Grand Libournais avec l'élaboration de son PAT (programme alimentaire territorial)

## **Promouvoir le commerce local et plus particulièrement les marchés**

Au début de l'été, La Cali a signé une convention de partenariat avec la CCI<sup>30</sup> de Bordeaux (voir également P. 32), ayant pour objectif principal de mettre en place un plan d'action « commerce » à l'échelle de La Cali intégrant notamment une réflexion sur les marchés de notre territoire.

En effet, les 18 marchés de La Cali revêtent un enjeu économique important pour le territoire à la fois en tant qu'outil d'aménagement, de lien social et de développement économique. Ces marchés contribuent pleinement à l'animation locale en répondant à la recherche de qualité, de convivialité, de production locale, de circuits courts et de proximité des consommateurs.

L'objectif de cette étude est multiple : faire un état des lieux du fonctionnement et de la commercialité des marchés existants de La Cali, proposer des solutions d'amélioration, intégrer les producteurs locaux et mesurer le potentiel de déploiement de nouveaux marchés.

L'analyse des marchés de La Cali comprend 3 enquêtes :

- une enquête « commerçants » réalisée soit en direct sur le marché ou par mail/téléphone par la CCI<sup>30</sup> de Bordeaux
- une enquête « résidents » accessible en ligne et diffusée via les communes concernées
- une enquête « producteurs » qui sera diffusée à partir du mois de septembre 2022 sur le site de La Cali

Une restitution de ces enquêtes a eu lieu le 5 décembre 2022.

L'étude de positionnement et de développement des marchés hebdomadaires de La Cali s'est déployée en trois phases :

- Le diagnostic commercial des marchés de La Cali

Il en ressort qu'en 2021, les dépenses des ménages, effectuées uniquement sur les marchés en plein air, représentaient 15.8 millions d'euros soit une baisse de 1.1 million d'euros par rapport à 2015.

- Le diagnostic qualitatif des marchés de La Cali

Les 18 marchés de La Cali ont fait l'objet d'une visite terrain afin d'étudier l'accessibilité, la qualité du marché et le fonctionnement du marché. Chaque mairie dispose désormais d'une fiche comprenant l'évolution de la consommation sur le marché et l'analyse de 3 éléments (accessibilité, qualité et fonctionnement du marché). Des préconisations ainsi qu'une analyse des forces / faiblesses, projets de la mairie et attentes des commerçants ont aussi été réalisées.

Un sondage habitants a été réalisé courant l'été 2022 : la majorité des répondants a plus de 55 ans et fréquente le marché toutes les semaines. Pour la plupart d'entre eux, ils fréquentent le marché pour la qualité des produits et pour y acheter des produits alimentaires (principalement primeur).

Parmi les freins à la consommation dans les marchés on retient : le manque de disponibilité, les difficultés à stationner et le prix.

- Les perspectives de déploiement de nouveaux marchés

Le diagnostic et les retours de commerçants ont montré que les marchés de la semaine ont besoin d'être confortés avant d'éventuellement en développer de nouveaux sur La Cali.

---

<sup>30</sup> CCI : Chambre de commerce et d'industrie

## Le soutien à des initiatives et projets agricoles

Dans le cadre de son programme NovaTerres<sup>28</sup>, La Cali soutient l'émergence d'initiatives et projets visant à protéger et mobiliser le foncier agricole et développer une agriculture durable et local :

- Le soutien à l'exploitation agricole de La ferme de Bérénice



Installée en tant qu'éleveuse de bovins viande race Bazadaise à Arveyres, Bérénice Walton, gérante de La Ferme de Bérénice, compte aujourd'hui sur son exploitation de 200 ha de prairies, un troupeau de 200 animaux. La Ferme de Bérénice est certifiée HVE3<sup>31</sup>, démontrant ainsi les pratiques agricoles de l'exploitation qui préservent l'écosystème naturel et réduisent la pression sur l'environnement.

Suite au soutien de La Cali à l'éleveuse dans ses investissements immobiliers économiques et la réalisation de ceux-ci (Création d'un magasin à la ferme pour lui permettre de mieux organiser la commercialisation de ses produits en vente directe et circuits courts, construction d'une nouvelle étable particulièrement innovante (dotée d'un toit translucide avec filtre UV, d'une zone de vie arborée, ainsi que d'un distributeur automatique de foin et de paille, sans bruit ni poussières), l'inauguration s'est tenue en mars, en présence du Président de La Cali Philippe Buisson.



- Les Jardins de Génissac animés par Ecosystème une Terre pour Tous



La Cali soutient financièrement, depuis 2020, l'association Ecosystème, une Terre pour Tous (voir également p. 24) pour la coordination du dispositif EcoPousse 33<sup>32</sup>. Il s'agit d'un espace test agricole permettant à des personnes en création d'activité agricole de tester leur pratique professionnelle et leur modèle économique, en leur proposant un cadre juridique, physique et technique sécurisé.

Entre 2020 et 2021, Ecosystème une Terre pour Tous a ainsi accompagné à l'installation 2 couvés : 1 productrice de fleurs locales et 1 maraîcher. Le maraîcher est sorti du dispositif de l'espace test, mais est toujours installé à Génissac. L'horticultrice confirme la poursuite de son activité, a trouvé un terrain sur Blanquefort pour s'installer de manière pérenne et est donc sortie de l'espace test début 2022. Des nouveautés seront donc à prévoir sur l'année prochaine !

<sup>31</sup> HVE3 : Haute Valeur Environnementale de niveau 3

<sup>32</sup> EcoPousse 33 : dispositif partenarial entre Ecosystème une Terre pour Tous, La Cali, la commune de Génissac, la Chambre d'agriculture, la MFR et la coopérative d'entrepreneurs CO-ACTIONS

- 1 projet d'activité maraîchère par la régie territoriale du Libournais Lib'RT

Sur un terrain de 1 500 m<sup>2</sup> avec un petit hangar inexploité<sup>33</sup>, la régie territoriale du Libournais Lib'RT<sup>34</sup> (voir également p. 52 et 55) souhaite mettre en place des activités de maraîchage. Ce projet lui permettra de diversifier ses activités, en proposant à ses adhérents un nouveau support de sensibilisation et de formation, en lien avec l'agroécologie, la permaculture et la vente en circuits courts. En outre, ce projet contribue au programme NovaTerres<sup>28</sup> avec le développement de la production alimentaire locale et la mise en place de réseaux de commercialisation en vente directe. Plus précisément, La Cali va contribuer, à ce stade, au financement d'un forage et de l'installation d'une pompe pour l'arrosage du terrain.

- 1 création d'éco-lieu par Isle et Dronne

Sur un terrain de 8 hectares de parcelles agricoles et du bâti acheté à Porchères, l'association Isle et Dronne<sup>35</sup> (voir également p. 24) a transformé l'ancienne plaine agricole située en bordure de l'Isle en éco-lieu, conçue comme un espace relais d'économie locale et d'inclusion sociale. Cette action, baptisée « Plaine Nature », permet notamment à Isle et Dronne de diversifier et relocaliser les supports d'activité et de formation à destination des ouvriers polyvalents et des publics, animer le site par l'organisation d'activités d'éducation à l'environnement et à l'alimentation (voir également p. 24), développer un jardin école à des fins d'autoconsommation, faire émerger de nouvelles prestations marchandes au service des producteurs locaux et acteurs du territoire (marché de producteurs, conserverie).

- 1 projet visant à protéger et mobiliser du foncier agricole sur la commune de Saint Denis de Pile

La municipalité de Saint Denis de Pile souhaite entamer une réflexion sur le devenir de l'agriculture sur sa commune et ses capacités à favoriser l'installation de nouvelles productions agricoles alimentaires. En guise de première étape, La Cali l'accompagne en mobilisant l'expertise de la Chambre d'agriculture de la Gironde pour qualifier d'un point de vue urbanistique, agronomique et technique quelques secteurs à enjeux.

- Participation à une expérimentation pour développer la production locale de chanvre

Le chanvre possède de nombreuses vertus, tant dans sa production que dans ses produits (alimentaires et à destination de la filière bâtiment). Aussi, La Cali a participé activement au déploiement d'une expérimentation régionale pour le développement du chanvre dans l'optique d'identifier des producteurs locaux souhaitant diversifier leurs productions, le tout accompagné d'un travail proactif pour développer simultanément les débouchés locaux (alimentaires et bâtiment).

En conclusion, des contacts avec des porteurs de projets agricoles (déjà installés ou cherchant à s'installer) ont été de plus en plus nombreux ces dernières années, faisant émerger la nécessité de formaliser un cadre de soutien de La Cali auprès de ces acteurs.

---

<sup>33</sup> En 2020, la régie territoriale du Libournais Lib'RT a fait l'acquisition de plusieurs terrains dans le but de développer une activité de viticulture sur la commune de Saint Denis de Pile. Sur un terrain inexploité de 1 500 m<sup>2</sup>, une activité dédiée au maraîchage sera développée.

<sup>34</sup> La régie territoriale du Libournais Lib'RT œuvre dans l'insertion par l'activité économique. Elle propose différentes prestations (nettoyage, espaces verts, peinture) et embauche des personnes éloignées de l'emploi issues du territoire. La Cali est un partenaire historique de cette structure.

<sup>35</sup> L'association Isle et Dronne propose, via des chantiers d'insertion et de qualification professionnelle, des emplois de proximité accessibles à toute personne qui le souhaite, quelles que soient ses contraintes et difficultés, sans prérequis de compétences, d'expérience et de qualification professionnelle.

## **L'adhésion de La Cali à la SEML<sup>36</sup> "Les quais de saveurs en Périgord" pour la gestion d'une légumerie**

NovaTerres a notamment pour ambition de déployer un programme visant la résilience alimentaire de son territoire et développer une filière fruits / légumes. Concernant la commercialisation locale, il s'agit de conforter les débouchés locaux, développer l'approvisionnement local pour la restauration collective (écoles, cuisine centrale, sociétés de restauration, hôpital...) et examiner les possibilités de créations de nouveaux outils de transformation (légumerie, conserverie, atelier de transformation viande/poissons) et de commercialisation.

Répondre à cette opportunité d'approvisionnement local suppose donc d'avoir à disposition de véritables outils de transformation, capables de massifier des volumes importants. Or ces outils nécessitent de lourds investissements et peinent à trouver un modèle économique équilibré.

C'est pourquoi La Cali s'est rapprochée de la CAB<sup>37</sup>, qui a créé une légumerie / conserverie. Cette action permet un regroupement de l'offre en circuit court pour l'ensemble de la filière fruits et légumes dans un esprit de mutualisation des moyens.

Afin de disposer de capacités de transformation suffisantes sur le territoire et s'orienter vers l'autonomie alimentaire, La Cali est entrée au capital de la SEML<sup>36</sup> créée par la CAB<sup>37</sup> et dénommée « Le quai des saveurs en Périgord ».

## **L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective**

Depuis 2017, La Cali anime, auprès des communes volontaires, un groupe de travail sur la restauration collective, dont l'objectif est de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, bénéficier de visites, ateliers et formations sur des thématiques variées, et disposer d'un cadre de réflexion pour l'émergence d'outils mutualisés sur le territoire. Cette initiative bénéficie du soutien financier du programme LEADER porté par le PETR du Grand Libournais, et du Conseil départemental de la Gironde.

L'animation s'articule autour des axes suivants :

- Des accompagnements individualisés pour susciter des changements de pratiques



Afin d'impulser de réels changements de pratiques, des accompagnements individualisés ont été proposés aux communes souhaitant s'impliquer.

Ainsi, 4 communes pilotes (Camps sur l'Isle, Saint Germain du Puch, Porchères et Les Peintures) ont bénéficié cette année d'un « Accompagnement au changement de pratiques pour une restauration collective durable et de qualité » par Interbio et la

Chambre d'agriculture de la Gironde. Mobilisées autour d'une équipe projet composée d'élus et agents de la restauration collective, les communes pilotes ont bénéficié de la réalisation d'un diagnostic de leurs pratiques et la proposition de pistes d'action pour améliorer l'accès à une alimentation bio et de qualité, de conseils pour relocaliser leurs achats et participer à l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM<sup>38</sup> (mise en place d'une calculette) en lien avec les objectifs de la collectivité.

Les communes de Coutras, Izon et Saint Seurin sur l'Isle, ont bénéficié d'un accompagnement du CREPAQ Nouvelle-Aquitaine à la lutte contre le gaspillage alimentaire : remise d'un diagnostic suite à des pesées réalisées dans l'école choisie par la commune, et préconisation pour réduire ce gaspillage.



<sup>36</sup> SEML : société d'économie mixte locale

<sup>37</sup> CAB : Communauté d'agglomération Bergeracoise

<sup>38</sup> Loi EGALIM, pour un équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dispose notamment que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les services de restauration scolaire doivent proposer au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques

- Des animations collectives auprès des communes volontaires

- o Des ateliers thématiques pour être informé

Atelier 1 « Point d'actualité sur la réglementation en restauration collective et bilan mi-parcours des accompagnements individuels des communes », le 07/07/2022, par Interbio et la Chambre d'agriculture de la Gironde,

Atelier 2 « Réunion de restitution des accompagnements individuels des communes », le 15/12/2022, par Interbio et la Chambre d'agriculture de la Gironde, afin de dresser le bilan final de l'accompagnement « Changement de pratiques pour une restauration collective durable et de qualité », faire un point d'actualité sur la réglementation en restauration collective et présenter le programme 2023.

- o Visite inspirante « A la découverte d'initiatives inspirantes dans le Médoc »

Le jeudi 13 octobre, une délégation d'élus en charge notamment de la restauration collective dans leur commune, ont participé à une sortie dans le Médoc.

Une première halte a permis de découvrir la démarche « Un village engagé pour une alimentation BIO et locale » portée par la commune de Cussac Fort Médoc, avec la création d'une régie agricole<sup>39</sup>.



La visite s'est poursuivie par la découverte du domaine départemental de Nodris, qui expérimente un projet mixte et innovant, organisant son activité autour de 2 axes fondateurs :

- o La culture : accueil du Sun Ska festival, parc de prêt de matériel de l'IDDAC, biblio.gironde pour déployer les collections et compétences mises au service du réseau des bibliothèques et médiathèques du Médoc)
- o L'agriculture, avec une activité maraîchère, une éleveuse caprin avec production de fromage de chèvre, l'installation de ruches, de la vente directe...

- L'organisation de 3 formations à l'attention du personnel de la restauration collective

En 2022, 3 formations ont été organisées à l'attention du personnel de la restauration collective et animées par Coloc'2 chefs :

- Formation « La cuisine végétale et végétarienne en restauration collective », le 30/03/2022, à Porchères,
- Formation « Cuisiner des produits végétariens et sensibles avec des recettes adaptées aux enfants », le 29/06/2022, à Bayas,
- Formation « Cuisiner des recettes végétariennes avec des légumes d'hiver qui plaisent aux enfants », le 07/12/2022, à Camps sur l'Isle.



## **La sensibilisation de la population à la protection de l'environnement et la biodiversité**

### **Le soutien à l'événement « Libournais territoire d'eau » porté par l'association LINK**

Pour la deuxième année consécutive, LInK<sup>40</sup> a porté, notamment avec le soutien de La Cali, l'organisation d'un mini festival baptisé « Libournais : Territoire d'eau », qui s'est tenu les jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 septembre 2022 à Libourne.

A travers des ateliers, des conférences, des balades naturalistes, des films, des visites de sites remarquables, des mini croisières scientifiques sur la Dordogne, cette manifestation a permis au public de découvrir les richesses historiques, culturelles, naturalistes ou patrimoniales liées à l'eau et de le sensibiliser aux risques qui pèsent sur cette ressource fragile (pollutions, dérèglement climatique, hiérarchisation des usages).

<sup>39</sup> La régie agricole est installée en centre bourg et la culture maraîchère biologique et labellisée Ecocert est assurée par un employé communal. La régie approvisionne en particulier le restaurant scolaire depuis mai 2019.

<sup>40</sup> L'association libournaise LInK a pour mission de créer et d'organiser des actions visant à sensibiliser tous les publics aux enjeux de notre époque. Sa mission première est la vulgarisation scientifique, culturelle et technologique

## L'animation du dispositif Clubs nature Gironde du département de la Gironde

La Cali bénéficie du dispositif Club nature Gironde porté par le département de la Gironde, visant le déploiement, au sein des intercommunalités, de programmes de sensibilisation à l'environnement de jeunes publics hors temps scolaire.

Ainsi, les animations d'éducation à l'environnement suivantes ont été déployées ou sont programmées :



- Clubs nature de 15 séances :
  - o Jardinature, animé par l'association Ecosystème une Terre pour Tous (voir également p. 20), à l'attention des enfants du centre de loisirs de Nérigean,
  - o Mission jardin, animé par Isle et Dronne (voir également p. 21) à l'attention des enfants du centre de loisirs de Saint Seurin sur l'Isle (mise en œuvre prévue à partir d'avril 2023).
  
- Cycles de sensibilisation de 6 séances :
  - o Récrée Nature, animé par l'association Ecosystème une Terre pour Tous, à l'attention des enfants du centre de loisirs de Moulon,
  - o Redécouvrons la nature, animé par l'association Ecosystème une Terre pour Tous, à l'attention des enfants du centre de loisirs de Coutras,
  - o Les pieds sur Terre, animé par l'association Ecosystème une Terre pour Tous, à l'attention des enfants du centre de loisirs de Libourne (mise en œuvre prévue à partir d'avril 2023),
  - o A l'aventure, animé par La petite fabrique d'autonomie, pour préparer, animer et clôturer le camps nature organisé par le service jeunesse, qui s'est tenu en forêt de Le Fieu en juillet 2022 (voir également p. 44).  
Cette action sera reconduite, avec 2 Cycles de sensibilisation : A l'aventure et Les grands défis de la nature, pour les camps nature programmés en juillet 2023.

## La compétence GEMAPI, pour gérer les cours d'eau

La compétence GEMAPI<sup>41</sup> est une opportunité pour replacer les cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Cette année 2022 a encore été marquée par de multiples actions afin de poursuivre la reconquête du bon état écologique de l'eau. Le service GEMAPI<sup>41</sup> est très impliqué dans l'élaboration du PLUi-HD<sup>126</sup> (voir également p. 66) sur le volet milieux aquatiques et prévention des inondations avec les syndicats de rivières.

Le SYER<sup>42</sup> des coteaux de la Dordogne a fait le choix des orientations d'actions de son plan pluriannuel de gestion du Taillas.

La fusion entre le SIA<sup>43</sup> de la Saye, du Galostre et du Lary et le SYMBAL<sup>44</sup> est effective.

Le SIETAVI<sup>45</sup> a poursuivi son évolution pour englober les bassins versants de son territoire.

Le SABV<sup>46</sup> a finalisé avec la ville de Coutras la réalisation de la rivière de contournement du barrage du centre-ville.

Le SMERE2M<sup>47</sup> a étendu son territoire au dernier bassin versant de La Cali en rive gauche de la Dordogne, le Cante-Rane.

<sup>41</sup> GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

<sup>42</sup> SYER : Syndicat eau et rivière

<sup>43</sup> SIA : Syndicat intercommunal d'aménagement

<sup>44</sup> SYMBAL : Syndicat mixte du bassin versant du Lary

<sup>45</sup> SIETAVI : Syndicat intercommunal d'études, de travaux et d'aménagement de la vallée de l'Isle

<sup>46</sup> SABV : Syndicat d'aménagement du bassin versant

<sup>47</sup> SMERE2M : Syndicat mixte eau et rivières de l'Entre 2 Mers



Concernant la prévention des inondations, le partenariat avec EPIDOR<sup>48</sup>, le Conseil Départemental de la Gironde et le PETR<sup>49</sup> du Grand Libournais a permis d'octroyer le marché afin de définir les systèmes d'endiguement de La Cali à l'horizon de juin 2023. Une étude d'opportunité de mise en place de systèmes d'alertes locaux des inondations a été réalisée. Le bassin du Lary est actuellement en phase de modélisation et des stations de mesures vont être mises en place sur l'Isle entre Guîtres et Saint Denis de Pile. La réalisation des travaux d'entretien des digues s'est engagée avec les Associations Syndicales Autorisées actuellement encore juridiquement compétentes sur le sujet. Les études de zones de laminage des crues du Lour et de la Ganne ont été réalisées sur Libourne. Les travaux pour le Lour ont reçu les autorisations administratives de l'Etat.

### **Signature d'une convention pour la mise en œuvre un partenariat avec l'association syndicale autorisée Arveyres-Génissac**



Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et la prise en charge par La Cali de la compétence GEMAPI<sup>41</sup>, c'était l'ASA<sup>50</sup> des Palus d'Arveyres qui réalisait de façon bénévole la surveillance et l'entretien des digues et des ouvrages sur sa zone d'intervention.

Ce travail nécessitant une mobilisation de moyens locaux, une convention a été signée entre La Cali et l'ASA<sup>50</sup> Arveyres-Génissac afin de permettre à l'association d'être financée et être accompagnée pour le suivi des travaux

sur les digues et ouvrages en rive gauche de la Dordogne.

### **Signature d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage de l'association syndicale autorisée de la plaine de Condat**

Des travaux urgents pour protéger la digue de la Dordogne étant à réaliser au lieu-dit La Corbière à Libourne, La Cali s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage pour ces travaux de restauration de la digue, par le biais d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage.

### **Signature d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage de l'association syndicale autorisée des Prades à La Cali**

Dans le cadre de la compétence GEMAPI<sup>41</sup>, des travaux urgents pour protéger la digue de la Dordogne sont à réaliser au lieu-dit Les 3 Bordieux à Izon. Considérant la situation administrative et financière de l'ASA<sup>50</sup> des Prades, et pour ne pas retarder les travaux urgents, l'association a délégué la maîtrise d'ouvrage à La Cali.

### **Accord pour que le SIAEPA<sup>51</sup> de la région d'Arveyres adhère au SMEGREG**

Par délibération du 10 mai 2022, la Cali a autorisé le SIEAPA<sup>51</sup> d'Arveyres a adhéré au SMEGREG<sup>52</sup>.

Il est à noter que La Cali est déjà adhérente de ce syndicat depuis plusieurs années.

Les actions menées par le SMEGREG<sup>52</sup> ont pour objet de contribuer à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau issue des nappes profondes de Gironde.

<sup>48</sup> EPIDOR : Etablissement public interdépartementale de la DORDogne

<sup>49</sup> PETR : Pôle d'équilibre territorial rural

<sup>50</sup> ASA : association syndicale autorisée

<sup>51</sup> SIAEPA : Syndicat intercommunal d'eau potable et assainissement

<sup>52</sup> SMEGREG : Syndicat Mixte d'Etude et de Gestion de la Ressource en Eau du département de la Gironde

## **L'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines**

La Cali est compétente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, sur l'ensemble de son territoire, en matière d'eau potable et d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines.

### **Les compétences eau et assainissement**

Pour rappel, la gestion de l'eau et l'assainissement sur La Cali est assurée :

- directement par La Cali sur les communes de Libourne, Les Billaux et Lalande-de-Pomerol,
- sur les autres communes, par les syndicats d'eau et d'assainissement : le SIEAPA<sup>51</sup> d'Arveyres, le SIEA<sup>53</sup> de l'Est Libournais, le SIAEPA<sup>51</sup> du Nord Libournais, le SIAEPA<sup>51</sup> de la Vallée de l'Isle et de la Dronne.

Concernant l'**assainissement collectif**, La Cali a poursuivi en 2022 ses engagements pour mettre en conformité les réseaux d'assainissement de Libourne (Cours des Girondins, Place Saint-Jean, Cours Tourny, Bassin de stockage rue des Tonneliers) dans le but d'améliorer la collecte des eaux usées et préserver l'environnement.



En parallèle, la station d'épuration de Libourne doit être intégralement reconstruite et mise en conformité. C'est pourquoi La Cali a notifié en 2022 le marché de conception - réalisation des travaux de réhabilitation et extension de la station d'épuration de Libourne. Ces travaux seront également l'opportunité pour La Cali de se doter d'une unité de méthanisation pour valoriser, les boues et graisses de la station d'épuration de Libourne, en biogaz. Cette unité permettra de produire d'alimenter en biogaz environ 370 foyers et plus de 500 foyers à terme, dans un contexte fort de sobriété énergétique.

En 2022, La Cali a poursuivi la démarche d'aide complémentaire instaurée sur Libourne, pour la mise aux normes des branchements privés d'assainissement. Ce dispositif, reposant sur le quotient familial, s'inscrit dans la politique sociale de La Cali, visant à accorder des aides aux familles en corrélation avec les ressources de leur foyer.

Afin d'inciter les particuliers à réaliser ces travaux de réhabilitation des branchements privés d'assainissement, un accord-cadre avec l'Agence de l'eau permet d'aider financièrement les administrés dans leurs travaux. La Cali a ainsi poursuivi son dispositif d'aides et demandé officiellement le renouvellement du soutien de l'Agence de l'Eau.

Sur la **gestion de l'eau potable**, La Cali a été concernée en 2022 par une enquête de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'eau de 2016 à 2020 à l'échelle de l'agglomération. Globalement, le constat est que la gestion de l'eau potable doit tendre vers plus d'économies d'eau et une réduction plus forte des fuites observées sur les réseaux d'eau, au vu des enjeux de préservation de la ressource en eau des nappes phréatiques en Gironde.

La Cali a poursuivi cette année ses efforts d'économies d'eau sur Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol, avec l'aide de son délégataire AGUR (réduction des pertes d'eau, sensibilisation des usagers aux économies d'eau...), notamment dans un contexte de sécheresse importante connue à l'été 2022.

D'autre part, La Cali a terminé en 2022 les travaux d'équipement du nouveau forage d'adduction d'eau situé au lieu-dit Les Dagueys à Libourne. Ce forage d'eau permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants de Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol.

### **La compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines**

La Cali a la compétence obligatoire GEPU<sup>54</sup> depuis le 1er janvier 2020. Les eaux pluviales urbaines correspondent aux eaux de pluie ruisselant en milieu urbain sur les 45 communes. Leur bonne gestion a pour principal objectif de lutter contre le risque d'inondation et de pollution directement liées aux eaux pluviales urbaines.

Suite aux rencontres pédagogiques de 2021 avec les communes La Cali pour expliquer cette nouvelle compétence communautaire, la réflexion s'est poursuivie en 2022 pour affiner le périmètre et les missions rattachées à cette compétence et devrait aboutir à une mise en œuvre de la compétence courant 2023.

<sup>53</sup> SIEA : Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de l'Est du Libournais

<sup>54</sup> GEPU : Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

## Territoire en transition - Les indicateurs

### La mobilité

#### **Le réseau de transport public Calibus**

9 lignes régulières dont 4 urbaines et 5 non urbaines 2 navettes de centre-ville « La Bastidette » allant de 3 à 25 allers-retours par jour en fonction de la densité de population desservie

5 zones de transports de proximité qui desservent les zones les plus rurales (24 communes desservies) avec 3 allers-retours quotidiens

1 service de transport à destination des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées de 75 ans ou plus

Ce réseau représente environ 1 220 000 km annuels, dont la desserte de + de 500 arrêts est assurée par 31 véhicules récents

Au 30 décembre 2022, le réseau a avoisiné 1 300 000 voyages répartis comme suit :

- Lignes urbaines : + de 954 000 voyages
- Lignes non urbaines : + de 293 000 voyages
- Lignes de transports pour les personnes à mobilité réduite : + de 30 000 voyages
- Lignes de proximité : + 4 500 voyages

#### **Le réseau de transport scolaire Calibus**

Au 31 décembre 2022, La Cali gérait près de 4 756 abonnés inscrits sur 73 lignes dont,

- Gestion directe par La Cali des élèves du 2nd degré :

Transport par cars : 3 624 élèves ;

Transport par TER : 351 élèves ;

- Gestion déléguée à des A.O.2 (Autorités organisatrices de 2nd rang) : 781 élèves

#### **Les mobiliers urbains (abris voyageurs et poteaux d'arrêt)**

78 abris voyageurs publicitaires

119 abris voyageurs non publicitaires

287 poteaux d'arrêt neufs installés sur les lignes régulières

71 poteaux d'arrêt en cours d'installation sur le transport de proximité

### L'habitat

#### **Chiffres clés du dispositif « Habitat Durable » d'août 2021 à juillet 2022**

621 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur

118 logements rénovés livrés

409 437 € d'aides de La Cali validées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF...)

3 038 627 € TTC de travaux réalisés

#### **Partenariat avec la Maison de la Promotion Sociale**

1 permanence mensuelle à Libourne et 1 permanence mensuelle à Coutras

1 111 nouveaux contacts en 2022

400 nouveaux ménages différents renseignés

#### **Chiffres clés de « l'OPAH-Renouvellement Urbain » sur Coutras de décembre 2021 à décembre 2022**

89 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur

12 nouveaux dossiers de propriétaires occupants (6 rénovations énergétiques / 6 maintien à domicile)

6 nouveaux dossiers de restaurations de façades

34 813 € d'aides de La Cali notifiées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF...)

322 624 € de travaux engagés

## **Bilan à 4 ans d'activité du permis de louer**

2 343 demandes complètes reçues

1 155 accords

896 accords sous réserve (dont 520 réserves levées)

135 refus

## **Le soutien à la production de logements sociaux publics en 2022**

627 000 € d'aides votées par le conseil communautaire

12 opérations subventionnées totalisant 204 logements sociaux

4 bailleurs sociaux destinataires pour des projets sur 5 communes

4 associations subventionnées à hauteur de plus de 110 000 €

## **Partenariat avec l'ALEC**

1 partenariat renouvelé (3<sup>ème</sup> année de la convention triennale)

1 soutien à la démarche de plan climat

## **1 plan climat en cours**

1 diagnostic énergie climat mis à jour

1 diagnostic qualité de l'air remis par l'ATMO Nouvelle-Aquitaine

## **Partenariat avec Voltalis**

1 convention signée avec Voltalis pour la pose de boîtiers connectés permettant d'économiser de l'électricité

15 000 logements chauffés à l'électricité susceptibles d'être équipés sur le territoire de La Cali

1 180 sites équipés

10 minutes en durée moyenne d'effacement

507 tCO<sub>2</sub>e évitées

## **Energies renouvelables**

1 centrale photovoltaïque mise en route à Espiet

1 parc solaire flottant en projet à Gours

1 projet en cours sur Les Eglisottes-et-Chalaires

## **Forêt**

236 ha de forêt dont La Cali est propriétaire

205 ha de forêt susceptibles d'aménagement

1 document d'aménagement finalisé

## **Agriculture**

1 programme NovaTerres adopté pour redynamiser l'agriculture du territoire

Des initiatives et projets soutenus pour mobiliser le foncier agricole et promouvoir une agriculture durable

## **Animation d'un groupe de travail sur la restauration collective**

- 1 visite de terrain inspirante dans le Médoc
- 3 formations cuisine à l'attention des agents de la restauration collective (recettes végétariennes et anti gaspi)
- 4 communes pilotes accompagnées par Interbio et la Chambre d'agriculture : « Accompagnement au changement de pratiques pour une restauration collective durable et de qualité »
- 3 communes pilotes accompagnées par le CREPAQ à la lutte contre le gaspillage alimentaire

## **Education à l'environnement : Clubs nature et cycles de sensibilisation avec le département de la Gironde**

1 Club nature et 2 cycles de sensibilisation en cours ou créés avec « Ecosystème une Terre pour Tous »

1 Club nature avec Isle et Dronne

2 Cycles de sensibilisation avec La petite fabrique d'autonomie pour les 3 camps nature 2023

1 compétence GEMAPI pour replacer la gestion des cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire

1 compétence eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines

La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de développement

*Le développement d'un territoire doit aujourd'hui placer les enjeux de durabilité et de résilience au cœur des préoccupations. Dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, La Cali travaille à un développement du territoire équilibré, source d'emplois pour ses habitants et respectueux de l'environnement. Ainsi, dans le déploiement de ses activités économiques et touristiques, La Cali s'attache à répondre aux enjeux, certes économiques, mais aussi sociaux et environnementaux.*

### Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises

#### **Une offre multi sites de parcs d'activités économiques**

La loi NOTRe<sup>55</sup> a consacré et renforcé le rôle exclusif des intercommunalités dans la création, l'aménagement et la gestion des **zones d'activités économiques**. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence développement économique, La Cali souhaite favoriser un développement équilibré et solidaire sur son territoire. Depuis 2013, la collectivité s'attache à structurer une offre multi-sites de parcs d'activités économiques, complémentaire et non concurrente, qui s'appuie sur les principales centralités urbaines du territoire, d'Izon à Saint Seurin sur l'Isle : La Ballastières-Dagueys à Libourne, Camparian à Vayres, Anglumeau à Izon, Eygreteau à Coutras, Le Vignon à Saint Denis de Pile, Frappe à Saint Denis de Pile, Laveau à Saint Médard de Guizières et Barry à Saint Seurin sur l'Isle.

En 2022, La Cali a poursuivi la commercialisation des zones de Frappe à Saint Denis de Pile avec la réservation du dernier terrain disponible sur la zone, d'Eygreteau à Coutras (9 terrains réservés et 6 de disponibles). La commercialisation d'Anglumeau est terminée suite aux deux dernières ventes.

En parallèle, La Cali a également continué à étudier la faisabilité des extensions de Camparian à Vayres, de Laveau à Saint Médard de Guizières, d'Eygreteau à Coutras et du Vignon à Saint Denis de Pile. Ainsi, elle a notamment mis en place un outil foncier sur Camparian afin de disposer d'un droit de préemption : une ZAD<sup>56</sup>. Des études environnementales ont été lancées afin de vérifier l'opportunité d'aménager. La Cali étudie une extension de la zone d'Eygreteau suite à la forte demande sur le secteur (études zones humides et pré-environnementales).

#### **La Cali affirme son engagement dans l'économie sociale et solidaire**

Au-delà du soutien déjà apporté par La Cali dans le cadre de ses politiques sectorielles, à des structures issues de l'ESS<sup>57</sup>, la collectivité a engagé un partenariat avec la CRESS<sup>58</sup> Nouvelle-Aquitaine, afin de se doter d'un diagnostic territorial et de définir un plan d'actions pour développer ce modèle sur le territoire.

En effet, dans le Libournais, l'économie sociale et solidaire regroupe plus de 400 structures pour 4 012 postes. Plus de la moitié de ces structures sont implantées sur le territoire de La Cali (257) pour près de 3 000 emplois, soit 27,5 emplois pour 1 000 habitants. Ce modèle représente respectivement 10,1 % de l'emploi salarié du territoire de La Cali ainsi que 8,3 % de ses structures employeuses, constituant de ce fait un véritable enjeu du développement économique pour La Cali.

Cette année, une sensibilisation des élus et techniciens de La Cali, permettant de mieux appréhender le champ de l'économie sociale et solidaire, d'en comprendre les spécificités, les enjeux et les différentes possibilités d'actions a été organisée le 6 juillet 2022.

Outre les 4 COTECH et 2 COPIL qui ont été organisés, deux temps collectifs ont eu lieu les 14 septembre et 29 novembre.

Le premier temps de concertation collective a permis de mettre en lumière plusieurs enjeux et problématiques du territoire. Diverses thématiques ont été identifiées : la mobilité, l'emploi, l'interconnaissance, le rôle de la collectivité, le foncier, l'action sociale, l'éducation à l'ESS et la transition écologique. Plusieurs pistes ont émergé concernant les quatre premières thématiques et certaines actions pourront être mises en œuvre dès 2023.

---

<sup>55</sup> Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale

<sup>56</sup> ZAD : zone d'aménagement différé

<sup>57</sup> ESS : économie sociale et solidaire

<sup>58</sup> CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

Le deuxième temps collectif a été orienté autour des quatre dernières thématiques (le foncier, l'action sociale, l'éducation à l'ESS, la transition écologique). L'objectif de ce temps collectif était d'identifier les actions à mettre en œuvre et les acteurs à mobiliser.

Les réunions suivantes se sont tenues :

- Information Collective Locale sur l'ESS<sup>57</sup> destinée aux porteurs de projet étant au stade de l'idée et qui souhaite créer leur activité dans l'ESS<sup>57</sup>. Ce projet s'organisera en partenariat avec les acteurs de l'accompagnement et du financement du territoire, notamment L'Usine Végétale, l'Arrêt Minute et Bordeaux Technowest,
- L'organisation d'un ESSPRESSO sous forme d'un salon d'affaires. Ces rencontres ont été consacrées exclusivement aux professionnels souhaitant développer leur activité,
- La co-construction d'une politique de développement de l'ESS<sup>57</sup> et de l'innovation sociale sur le territoire de La Cali (appui à la rédaction d'appels à projets, soutien au plan de développement de l'ESS<sup>57</sup>, animation de dynamiques territoriales multi partenariales...).

### Le soutien aux agriculteurs sinistrés par les intempéries du 20 juin



Le Libournais a été traversé par le violent orage de grêle survenu le 20 juin, touchant de nombreuses communes du territoire : vitres de voitures et de maisons brisées, vignes et cultures maraîchères détruites...

Dès le lendemain matin, les élus et les services de La Cali ont été à pied d'œuvre pour venir en aide aux communes du Nord Libournais sinistrées par l'épisode orageux.

Face à l'ampleur des dégâts et à l'impact sur l'économie locale, La Cali a ouvert une cellule de crise spéciale entreprises/artisans/exploitants à la mairie de Coutras voir également p. 18).

Les entreprises touchées par les intempéries ont pu bénéficier de l'assistance (aide, conseil et accompagnement) du service du développement économique, notamment avec la mise en place d'un numéro de téléphone dédié.

Quant aux particuliers, des moyens humains et techniques ont été mis à disposition, ainsi que des solutions de relogements.

A la suite, et en lien avec la Chambre d'agriculture, La Cali s'est engagée auprès des agriculteurs sinistrés afin de les aider à sauver au maximum les récoltes de l'année et soutenir les remises en culture.

### Le soutien aux entreprises du territoire

Au titre de sa politique de développement économique et de l'innovation, La Cali a apporté son soutien aux projets suivants :

- Soutien à l'investissement immobilier économique pour la société ART'MONY BOIS



Créée en 2015, la société ART'MONY BOIS est spécialisée dans la fabrication au sein de son atelier, puis la pose chez les clients, de tous types de menuiseries en bois, traditionnelles et contemporaines, sur mesure :

Basée à Sablons, l'entreprise qui compte 6 salariés, a réservé un lot au Parc d'Activités de Frappe à Saint Denis de Pile, où elle envisage la construction d'un atelier plus grand et mieux adapté à ses activités. Ce déménagement lui permettrait de répondre à plus de chantiers et d'envisager la création d'un à deux emplois supplémentaires.

Le nouvel atelier comprendrait notamment la création d'un hall des métiers du bâtiment pour la transmission du savoir-faire grâce à l'accueil régulier de 3 stagiaires et se ferait en partenariat avec la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiments afin de mettre à disposition des chefs d'œuvres des compagnons et de susciter des vocations chez les jeunes. La Cali a ainsi versé une subvention à la société ART'MONY BOIS pour soutenir ses investissements immobiliers économiques.

- Soutien au loyer à l'entreprise Saint-Honoré Paris



Spécialisé à l'origine dans la fabrication de présentoirs de vitrine pour les marques de mode et du retail, dont le siège social est actuellement installé à Paris, la société Saint-Honoré Paris diversifie ses activités.

Le gérant a ainsi créé 2 autres sociétés : Technidesign (Marque de mode pour homme connue pour son respect de l'environnement), et Les Apastis

Saint-Honoré (Propriétaire de 13 parcelles de forêts servant à la fois à fournir la société Saint-Honoré Paris pour la production de ses présentoirs, mais aussi de support environnemental telles que la compensation carbone et la compensation environnementale).

Le gérant a été accompagné financièrement par La Cali dans son projet d'implantation sur une friche de centre-ville à Libourne, vacante depuis plusieurs années.

- Le soutien à la brasserie artisanale " La fracasse coquille" à Libourne



Au-delà du soutien aux projets structurants d'entreprises d'envergure, La Cali souhaite également accompagner les TPE<sup>59</sup>, qui représentent la grande majorité du tissu économique local, et ainsi soutenir la création de ces entreprises.

La Cali a versé une subvention à la société La fracasse coquille, pour soutenir l'implantation de cette brasserie artisanale à Libourne, lancer cette activité, et aider à l'achat de matériel nécessaire à l'activité (micro-brasserie). Les entrepreneurs proposent à la vente des bières artisanales et biologiques de qualité, fabriquées

avec des produits locaux type produits viniques (barrique, mout de raisin, amphore, etc.). Ces bières sont majoritairement destinées à un marché en direct, aux cafés-hôtels-restaurants et aux cavistes.

- **Le soutien à la filière vitivinicole par la promotion de l'appellation « Les graves de Vayres »**

Dans le cadre de sa compétence de développement économique, La Cali souhaite soutenir la filière vitivinicole et notamment accompagner les efforts réalisés dans la promotion de l'appellation des Graves de Vayres. En effet, l'appellation d'origine contrôlée « Graves de Vayres » représente 34 exploitations sur 700 ha, produit 20 000 hectolitres par an, et se déploie totalement sur le territoire de La Cali.



A ce titre, le Syndicats des Graves de Vayres a reçu une subvention de La Cali, pour sa mission de promotion du patrimoine œnologique du territoire lors de sa participation à l'événement promotionnel « La campagne des Primeurs », qui s'est tenu du 25 au 28 avril.

- **Zoom sur le soutien aux commerces**

Acquisition d'un local commercial

Dans le cadre de la compétence « Politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire », La Cali a aidé la commune de Les Eglisottes et Chalaures à maintenir l'accès au commerce et à l'approvisionnement de produits de première nécessité, auprès de la population de la commune et de sa zone de chalandise. Dans ce contexte, La Cali a donc décidé d'accompagner la commune où se trouve une friche commerciale depuis plus de 5 ans, et d'acquérir le bien pour en faire une supérette. En 2022, l'étude de faisabilité a été menée et la signature de la vente est prévue pour début 2023.

En outre, en 2022, la Cali a continué son partenariat avec la CCI<sup>30</sup> de Bordeaux Gironde afin de se doter des outils nécessaires et complémentaires à la mise en place d'un plan d'action « Commerce » à l'échelle du territoire. Des études de potentiel et de programmation commerciale ont été menées sur différentes villes de La Cali. Une étude de positionnement et de développement des marchés de La Cali a aussi été réalisée (voir également P. 19). La CCI<sup>30</sup> a également accompagné différents commerçants du territoire sur le plan digital. Le partenariat se poursuit jusqu'en 2024.

<sup>59</sup> TPE : très petites entreprises



## **La gestion et l'animation de la pépinière-hôtel d'entreprise du Mascaret à Izon**

La pépinière-hôtel d'entreprises de La Cali est une pépinière « généraliste » qui propose une offre immobilière aux entreprises exerçant des activités variées. La pépinière peut également offrir aux entrepreneurs un parcours évolutif. En effet, au fur et mesure de leur développement, les entreprises peuvent d'abord opter pour un simple service de domiciliation, puis en co-working, poursuivre en pépinière et terminer en hôtel d'entreprises. Cette offre de services est complétée par deux salles de réunions ouvertes aux usagers extérieurs à la pépinière.

Les entreprises résidentes bénéficient d'une gamme de services et de lieux de vie partagés, propices à l'échange et à la synergie entre les entrepreneurs.

Les entreprises de moins de cinq ans qui choisissent d'être hébergées sous « le statut pépinière » bénéficient également d'un accompagnement par le personnel de la pépinière et, si besoin, par l'intervention des membres du réseau d'experts mis en place par la collectivité : avocats, notaires, experts comptables, professionnels du marketing, etc. Au-delà des entreprises qui y sont installées depuis plusieurs années, cet outil immobilier permet de continuer à aider de nouveaux porteurs de projets à implanter leur entreprise sur le territoire, dans la modalité pépinière, hôtel ou encore en co-working. Le taux d'occupation est aujourd'hui de 70% avec l'intégration de deux nouvelles entreprises cette année (O'Secours Formation et MASE Sud-Ouest).

La pépinière continue de soutenir le développement des entreprises résidentes en les accompagnant. Les entreprises se développent sur le territoire et créent des emplois (130 chauffeurs dans une société de transport de personnes en situation de handicap et 2 ouvriers dans une entreprise de BTP<sup>60</sup>).

La pépinière-hôtel d'entreprises continue d'étendre son réseau au bénéfice des entreprises hébergées avec les clubs d'entreprises locaux, le GRAPE<sup>61</sup>, l'association Nouvel'R, la coopérative des Tiers Lieux... La pépinière poursuit sa participation au groupe de travail d'immobilier d'entreprises de La Cali.

Dans le but de réaliser des économies d'énergies, La Cali continue de remplacer les néons usés dans les bureaux de la pépinière par des ampoules LED. La grande salle de réunion et les couloirs en sont déjà équipés.

Suite à l'investissement de La Cali avec l'installation de la nouvelle pompe à chaleur, il a été mis en place un meilleur réglage des horaires d'utilisation la semaine, ainsi qu'une réduction importante de la température de l'eau le week-end, et également un réglage des horaires d'éclairage des enseignes et des luminaires extérieurs.

Enfin, deux semaines dans l'année sont toujours consacrées à la sensibilisation au recyclage des déchets à destination des anciennes et des nouvelles entreprises, des usagers et du personnel de nettoyage.

## **Les activités d'aide à l'emploi installées à la pépinière**

La pépinière-hôtel d'entreprises du Mascaret, continue de dédier une partie de ses ressources humaines et matérielles à des activités d'aide à l'emploi. Celles-ci sont : l'Espace ressources numérique de La Cali, une permanence hebdomadaire du PLIE<sup>88</sup> (voir également p. 52) et un accueil régulier de la Mission Locale (voir également p. 45 et 52). Les spécificités de chacune de ces aides permettent une orientation du public plus pertinente et ciblée. Pour autant, l'orientation tient compte des choix et besoins individuels. Au-delà de ces modalités d'accueil sur RDV, un accès libre à l'espace ressources avec des outils numériques est mis à la disposition de tous les demandeurs d'emploi du territoire. Les utilisateurs de cet espace ont également la possibilité d'être appuyés dans leurs démarches en fonction de la charge de travail des agents. Ainsi, La pépinière-hôtel d'entreprises de La Cali participe à l'accompagnement des publics en difficulté et à réduire la fracture numérique par le biais d'ateliers individuels dispensés par les agents de la pépinière.

## **Espaces de coworking pour contribuer à la création d'activités, d'emplois et d'innovations sur le territoire**

En partenariat avec l'Arrêt Minute depuis 2015, afin notamment de développer cette pratique en milieu rural, La Cali poursuit son soutien aux espaces de coworking<sup>62</sup> de Coutras et Libourne. Pour ce faire, en 2022, la collectivité a neutralisé tout ou partie du loyer de ces 2 espaces.

---

<sup>60</sup> BTP : bâtiment et travaux publics

<sup>61</sup> GRAPE : grand réseau néo-aquitain des pépinières

<sup>62</sup> Le coworking est un type d'organisation du travail qui propose aux travailleurs indépendants, aux salariés et aux associations, un espace partagé afin de rompre leur isolement et de créer des synergies

## Le soutien au pôle d'innovation « Foodtech / Winetech » à Libourne



La pépinière Foodtech et Winetech, en partenariat avec Bordeaux Technowest, a ouvert ses portes en 2021. Installé à Libourne, le 8<sup>ème</sup> incubateur de Bordeaux Technowest développé en partenariat avec La Cali, accueille des startups innovantes dans les domaines du vin et de l'agroalimentaire.

Même si l'origine des porteurs de projet reste majoritairement de Bordeaux métropole, on peut noter une augmentation récente des porteurs de projet issus du territoire Libournais.

En 2022, on dénombrait 8 start-up incubées (« Les Bougies du vin », « La Degust » ...) à Bordeaux Technowest sur le site de Libourne. Quarante pourcent d'entre elles sont issues du territoire du Libournais.



## Le soutien à la création d'entreprises



La Cali soutient le tiers-lieu **L'Usine Végétale** implantée à Le Fieu dans des locaux dont la collectivité est propriétaire, pour les activités qu'elle propose dans les domaines de l'agroécologie, l'écoconstruction, les services et le numérique.

Récemment labélisée « Fabrique de territoire », L'Usine Végétale s'est engagée, à travers un consortium d'acteurs, dont La Cali, à mettre en place une plateforme d'accompagnement de porteurs de projets sur les métiers de la transition écologique et sociale et de l'innovation en milieu rural. Ce projet, appelé Ecllosion, a pour objectif de répondre à une carence de structures d'accompagnement implantées localement. Dans ce cadre, des jurys de sélection ont eu lieu fin 2022. Dix porteurs de projet engagés dans la transition sociale, environnementale et l'innovation sociale en milieu rural vont ainsi être suivis.

L'**ADIE**<sup>63</sup>, dont la vocation est d'accompagner les porteurs de projet de création ou le développement d'activités économiques, a de nouveau été aidée par La Cali, pour le renforcement de ses activités sur le territoire. Des projets tels que la coiffure à domicile, la restauration à emporter, la vente de vêtement ou l'e-commerce sont des exemples d'activités créées, notamment par des populations fragiles du territoire. Cette aide se traduit par l'attribution de micro-crédits d'un montant maximum de 10 000 euros.



Dans le cadre de ce partenariat, en 2022, l'ADIE<sup>63</sup> a financé 37 dossiers sur le territoire de La Cali. Le versement de la subvention de La Cali se fait au prorata du nombre de dossiers financés par l'ADIE<sup>63</sup>.

**Initiative Gironde**, dont l'objet est de soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas de fonds propres suffisants ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels, a également bénéficié du soutien de La Cali.

En 2022, 14 dossiers situés sur le territoire de La CALI ont été présentés en commission d'agrément et 31 dossiers sont en cours de montage.



Ces 2 dispositifs de soutien à la création d'entreprise sur le territoire sont complémentaires.



Le **Réseau Entreprendre Aquitaine**, association membre du Réseau national Entreprendre reconnue d'utilité publique (63 implantations en France), a été créée en 1996 pour aider et accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises à fort potentiel de développement et en capacité de devenir des PME (plus de 10 salariés). Pouvant accorder des prêts d'honneur de 15 à 90 000 € sans garantie ni intérêts, elle accompagne des créateurs

d'entreprise ou des chefs d'entreprise ayant un projet de développement par le biais de trois programmes :

- **START** pour les entreprises de moins de 24 mois et ayant un projet impliquant la création de 5 emplois,
- **BOOSTER** dédié aux entreprises souhaitant passer le cap des 10 emplois,
- **AMBITION** destiné aux entreprises en forte croissance et ayant déjà passé le cap d'1 million d'euros de chiffre d'affaires.

C'est dans ce cadre que La Cali a signé une convention avec Réseau Entreprendre qui prévoit que pour chaque dossier validé en commission d'agrément, 1 000 € seraient versés par la collectivité sous la forme de subvention. En 2022, Réseau Entreprendre a accompagné un porteur de projet sur le territoire de La Cali.

<sup>63</sup> ADIE : association pour le droit à l'activité économique

Un partenariat est initié depuis 2021 avec l'association **TRANSTECH**. Cette association a pour but de détecter et d'accompagner les porteurs de projets qui ont une idée innovante, mais qui éprouvent des difficultés à la formaliser en un véritable projet économique. L'action de TRANSTECH se traduit notamment par des formations et un accompagnement à la validation de leur invention (propriété intellectuelle, développement technique, stratégie et marché...) et à la préparation à la mise en marché (recherche de financement...).



En 2022, un porteur de projet a suivi une formation et quatre porteuses de projet habitant sur le territoire de La Cali ont suivi la formation « Les Inventives ».

L'objectif de ces partenariats est de développer une gamme d'outils diversifiés au service des entreprises.

## Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire

### La réaffirmation d'une politique touristique ambitieuse

Considérant que le développement touristique constitue un levier important pour l'économie locale, cette compétence fait partie des enjeux majeurs du territoire et des axes de développement prioritaires pour la collectivité. L'objectif affiché est de générer des retombées économiques sur le territoire, en augmentant les dépenses des visiteurs chez les prestataires, en favorisant le flux d'excursionnistes et en allongeant la durée des séjours des touristes.

Cette année, La Cali et son **office de tourisme**, ont défini une politique engagée en menant une stratégie touristique offensive axée sur :

- La conception et la commercialisation de produits touristiques,
- Le développement des équipements de loisirs et des services aux visiteurs,
- La poursuite de la démarche qualité,
- La promotion de la destination à travers des actions menées avec les partenaires touristiques privilégiés et dans le cadre de dispositifs de promotion touristique nationale, régionale ou départementale, mais aussi en développant la visibilité du territoire à l'échelle internationale.

La Cali apporte ainsi son soutien à l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais pour la mise en œuvre de son programme d'actions visant à atteindre les objectifs stratégiques visés.

### Tourisme fluvial

Pour la saison touristique 2022, l'office de tourisme a reconduit une offre de balade en bateau commentée sur la Dordogne, avec un plan de communication adaptée à ce contexte. Cette action s'intègre dans une stratégie plus large de reconquête de l'espace fluvial des berges et des cours d'eau, dans un objectif de mise en valeur.

### Le soutien aux structures touristiques du territoire

Afin de renforcer le développement local d'activités touristiques, La Cali et l'office du tourisme ont renouvelé cette année un soutien aux associations suivantes :

- **Vivons avec le moulin de Porchères**, en particulier pour soutenir le fonctionnement de l'activité. Après l'animation d'aquabike (balade en vélo sur l'Isle) lancée en 2020, les promenades insolites en barbecue boat se sont développées. Ces activités permettent aux visiteurs de découvrir la rivière Isle de manière ludique.
- **Les Amis du chemin de fer de la vallée de l'Isle**, association qui gère le train touristique de Guîtres-Marcenais. La Cali a apporté son soutien à la rénovation de la locomotive à vapeur 020T classée aux Monuments historiques. Cette locomotive représente en effet un attrait essentiel pour les activités de l'association, mais aussi pour le patrimoine ferroviaire local.



### **La gestion et l'entretien du port de Libourne-Saint-Émilion : une nouvelle compétence pour La Cali**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, La Cali est compétente, en lieu et place de la commune de Libourne, pour la construction, l'aménagement, la gestion et l'entretien du port de Libourne Saint-Émilion<sup>64</sup>.

L'activité de ce port est importante pour le territoire, car il accueille des paquebots de croisière fluviale, des bateaux-promenades et des bateaux de plaisance professionnels comme de particuliers. Cet équipement participe au rayonnement touristique du territoire et génère une activité économique bénéfique, notamment pour le commerce local comme l'offre de restauration proposée sur les quais de Libourne.

Dotée d'une régie autonome, présidé par le Président de La Cali et piloté par un conseil d'exploitation, il constitue un service public industriel et commercial (SPIC).

De plus, la réglementation des ports maritimes prévoit la création d'un Conseil portuaire représentant l'ensemble des usagers du port et consulté sur de nombreux objets<sup>65</sup>. Celui-ci a été acté lors du conseil communautaire du 2 avril 2021.

Les activités du port s'intègrent dans les objectifs de développement du tourisme fluvial à l'échelle du bassin de navigation de la Gironde. L'association Cruise Bordeaux, regroupant les ports et haltes concernés, en est l'organe de gouvernance auquel participe activement les membres du port de Libourne-Saint-Émilion.

---

<sup>64</sup> Auparavant, le transfert du port de Libourne Saint-Émilion du département de la Gironde à la ville de Libourne s'était opéré au 1er janvier 2017

<sup>65</sup> Délimitation administrative du port et ses modifications, budget prévisionnel, tarifs et conditions d'usage des outillages...

## Territoire de développement - Les indicateurs

### Développement économique

#### Zones d'activités

1 offre multi sites de parcs d'activités économiques

1 accompagnement par La Cali de différents secteurs d'activité et, en particulier, la filière viticole, qui depuis quelques années connaît une crise sans précédent sur le territoire girondin

#### 3 projets soutenus

Ces subventions ont permis aux entreprises d'investir au total **388 598 € sur le territoire** et d'œuvrer, notamment, à la **création d'emplois locaux**

#### Pépinière-hôtel d'entreprise du Mascaret

5 modalités d'accueil : pépinière, hôtel d'entreprises, coworking, domiciliation, location de salles

6 structures présentes + 4 en domiciliation simple

26 projets étudiés

Taux d'occupation : 70 %

37 jours de location de salle (activités pépinière et emploi confondues)

Participation régulière aux échanges de pratiques du GRAPE (Grand Réseau Néo-Aquitain des Pépinières d'Entreprises)

1 journée portes ouvertes des pépinières de la Nouvelle-Aquitaine (GRAPE)

1 journée portes ouvertes des tiers lieux néo-aquitains (Région, l'ARACT et la Coopérative des tiers lieux)

2 ateliers destinés aux entreprises

2 moments de convivialité en juin (animation)

#### Antenne d'Izon du Service Emploi de La Cali

716 demandeurs d'emploi accueillis et accompagnés depuis l'ouverture du service en 2014, dont 23 en 2022 (en baisse car orientation vers le PLIE et la Mission Locale)

9 ateliers emploi individuels (utilisation des outils numériques dans la recherche d'emploi)

2 permanences régulières en présentiel ou à distance : le PLIE et la Mission Locale

1 espace ressource « numérique » – espace inscrit sur le guide des espaces numériques (édité par La Cali)

1 participation au comité de pilotage du Forum Emploi de Libourne

2 visites d'entreprises : DISCAC et OI MANUFATURING

### Développement touristique

#### Office de tourisme intercommunal

2 bureaux d'information touristique à Libourne Bastide et à la capitainerie

25 000 personnes accueillies

**Taxe de séjour : 180 000 € récoltés**

2 associations soutenues

### Activité portuaire

5 compagnies de paquebots fluviaux

181 escales de paquebots fluviaux

5 escales de bateaux de croisières

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

|  |  |  |   |   |   |
|--|--|--|---|---|---|
|  <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p> |  <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> |  <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p> |  <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> |  <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> |  <p>15 VIE TERRESTRE</p> |
|--|--|--|---|---|---|

## Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population

*Permettre l'épanouissement de tous par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, environnement sain, loisirs...) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, est le gage d'un développement harmonieux des collectivités. Pour autant, ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations et des territoires. C'est pourquoi La Cali s'attache à proposer de nombreux services à la population : infrastructure sportive, structures d'accueil pour la petite enfance, enfance, jeunesse, offre culturelle à l'attention de publics variés (et surtout des plus jeunes), soutien aux associations sportives qui évoluent à haut niveau...*

### **Le centre aquatique La Calinésie, embarquer pour un nouveau monde aquatique**

2022 constitue la première année de fonctionnement complète pour La Calinésie (voir également p. 17), avec en particulier un début d'année sous contraintes Covid-19 et un été particulièrement chaud et ensoleillé avec des pics de chaleur importants.

Les installations innovantes mises en œuvre sur ce site ont prouvé leur efficacité.

Quelques chiffres :

- production d'eau potable à partir de l'eau du lac des Dagueys : 50 000 m<sup>3</sup> pour 35 000 m<sup>3</sup> prévus,
- production photovoltaïque : 12% de la consommation globale pour 10% prévus, soit une économie de 252 400 kWh,
- fonctionnement à 100% sur la chaudière biomasse de juin à décembre (hors arrêts techniques), 84% prévus, ce qui permet à la structure de s'affranchir du gaz sur une grande partie de l'année (consommation de gaz diminuée de 28% par rapport au prévisionnel).

Et ce malgré une fréquentation plus importante que prévue (187 600 entrées pour 172 000 entrées, hors scolaires).

Le seul bémol concerne la consommation d'eau, bien plus importante qu'envisagée, du fait principalement d'une fréquentation bien plus importante que prévue, augmentant les consommations d'eau sanitaire et d'eau des bassins et des toboggans (pertes d'eau, évaporation, éclaboussures, représentant à elles seules 11 000 m<sup>3</sup> d'eau surconsommée).

Les solutions technologiques de ce projet novateur sont donc validées. Les consommations énergétiques relevées sont inférieures aux calculs de prévision, même si des pistes d'économies ont été repérées et seront mises en place sur 2023, afin d'encore plus diminuer les consommations électriques, notamment sur les points suivants :

- suite à parution d'un nouveau décret sur le traitement d'eau réglementaire des piscines publiques, possibilité de passer en mode réduit le traitement d'eau la nuit et de diminuer de 13% la consommation électrique de la partie traitement d'eau (économie potentielle de 117 000 kWh),
- diminution de la consommation d'eau en été en modifiant les toboggans pour éviter les pertes d'eau.

A cela s'ajoute la réalisation de près de 3 000 m<sup>2</sup> d'ombrières photovoltaïque sur le parking de La Calinésie, opération lancée pour une livraison en fin 2023. Cette installation permettra d'obtenir une couverture en autoconsommation pour La Calinésie comprise entre 30 et 35%.

Egalement, l'équipement a été prévu pour être accessible à tous : scolaires pour le « savoir nager », adaptation des locaux et activités pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap (boucle malvoyants, boucle malentendants, cheminement malvoyants, accès PMR<sup>66</sup>), avec un volet particulier sur le handicap mental pour lequel peu de solutions réglementaires existent. Le résultat est à la hauteur des attentes avec :

- 36 000 enfants accueillis en entrées activités, piscine et parc aquatique
- 7 303 usagers accueillis dans le cadre d'un établissement thérapeutique ou de groupes (ALSH, espaces jeunes...)
- 26 477 scolaires et 28 040 usagers associatifs

---

<sup>66</sup> PMR : personnes à mobilité réduite

Il faut aussi noter la dimension sportive et culturelle de La Calinésie. A ce titre, plusieurs compétitions dont une départementale et deux concerts ont été organisés sur l'établissement, prouvant la polyvalence de cet établissement, souhaitée dès sa création.

Enfin, la deuxième partie de la voie d'accès avec cheminement doux est en cours de réalisation sur la fin de l'année, avec la réalisation d'un cheminement piéton permettant l'accès au site depuis la plage des Dagueys grâce à la création de nouveaux espaces piétons et d'une passerelle en bois traversant la coulée verte. Cette opération sera livrée en février 2023. Une dernière partie sera réalisée courant 2023 permettant la liaison avec les chemins existants venant du centre-ville de Libourne.

Pour rappel, tous ces aspects ont permis à La Cali de mobiliser de **nombreux financements des acteurs institutionnels** : l'Etat par le biais de TEPCV<sup>67</sup>, le CNDS<sup>68</sup>, la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'exemplarité énergétique du centre aquatique, le Département de la Gironde, l'ADEME au titre du Fonds chaleur et la Préfecture de la Gironde avec le FSIL<sup>69</sup>.

### **La démocratie participative avec le Conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen**

L'instance du Conseil de développement<sup>70</sup> a été installée le 6 mars 2021 par Monsieur Philippe Buisson, Président de La Cali.

Des rencontres d'intervenants experts dans leur domaine, de visioconférences (en période de restriction sanitaire) et de réunions en présentiel ont été organisées afin de permettre un travail de fond sur les thématiques choisies.



En 2022, 6 groupes de travail se sont constitués pour réfléchir à l'avenir du territoire et co-construire un projet citoyen pour La Cali et ses 45 communes, qui ont fait émerger 83 étapes de mise en œuvre.

Les thématiques sont les suivantes :

- La zone à faible émission de Bordeaux Métropole : mesures d'accompagnement à destination des habitants de La Cali
- Les mobilités au sein de La Cali
- La mise en place des ramassages scolaires "verts", des maisons aux écoles, et inversement
- L'alimentation locale et de qualité
- Les déchets : valoriser les matières pour développer des activités de proximité et une économie circulaire
- Les énergies : sobriété et productions alternatives

<sup>67</sup> TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

<sup>68</sup> CNDS : Centre national pour le développement du sport

<sup>69</sup> FSIL : fonds de soutien à l'investissement public local

<sup>70</sup> Obligation légale pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, le Conseil de développement, composé de 90 habitants du territoire bénévoles, doit se prononcer sur des missions ou projets intercommunaux afin « d'enrichir la décision politique »

## La petite enfance, enfance, jeunesse

### La petite enfance

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance qui vise à répondre aux différentes attentes des familles.

#### Les accueils collectifs

- Gestion de six établissements d'accueil petite enfance :
  - o multi-accueils : Peidenis et des Girondins à Libourne, Les canailles à Saint Germain du Puch et la gestion déléguée dans le cadre d'une DSP<sup>71</sup> (contrat en cours pour 3 ans jusqu'au 31 décembre 2021) pour le multi-accueil Farandole à Arveyres,
  - o crèche familiale : avenue de la Roudet à Libourne,
  - o halte-jeux (Fonneuve) à Libourne.
- Soutien financier et technique à 6 structures collectives à gestion associative (« Mini Pouss » à Camps sur l'Isle, « Éveil de l'enfant » à Coutras, « Age tendre » à Izon, « La Souris verte » à Saint Denis de Pile, « Trotline » à Saint Quentin de Baron) ou d'entreprise (« Petit pas » à Libourne).

#### Les accueils individuels

La Cali accompagne les assistant(e)s maternel(le)s qui proposent un mode d'accueil individuel : le relais petite enfance. Il a pour mission d'offrir aux assistants maternels un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle, ainsi que leurs possibilités d'évolution de carrière. Ce réseau, réparti en 6 secteurs (Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron, Vayres), a aussi vocation à accompagner les parents dans leur recherche et leur choix de modes d'accueils ou dans leur mission d'employeur s'ils choisissent une assistante maternelle.

Durant l'année 2022, ce service a maintenu l'ensemble de ses missions. Les temps d'ateliers collectifs avec les enfants et assistant(e)s maternel(le)s ont pu reprendre en mars 2022, ainsi, 18 communes du territoire ont pu bénéficier de 572 ateliers et 983 enfants différents y ont participé.

Là aussi, les moments festifs (fête d'été et de Noël) réunissant les enfants, les familles et assistants maternels, ainsi que la matinée liée à la journée nationale dédiée à cette profession (19 novembre) ont pu être à nouveau réalisés.

#### Le soutien à la parentalité

Il existe 3 LAEP<sup>72</sup> à disposition des parents et de leurs enfants (deux sur Libourne, et un sur Coutras), offrant un lieu de socialisation, d'échanges et de rencontres, en accès libre et gratuit.

La Cali organise des événements à destination des enfants et des parents, comme les rencontres parentalité. Cette année les actions ont pu être proposées en présentiel et une action en distanciel.

Le service de la petite enfance a proposé en présentiel, du 19 mars au 19 novembre, des ateliers parents-enfants, un spectacle pour les tout-petits et une soirée d'échange en visio. Les différentes actions ont permis à 398 familles de bénéficier de ces temps d'échanges et de partages, 191 familles présentes au spectacle et 207 familles participantes aux ateliers. Pour la mise œuvre, La Cali a travaillé aussi en partenariat avec les associations de soutien à la parentalité et/ou centres sociaux présents sur ce territoire.



<sup>71</sup> DSP : délégation de service public

<sup>72</sup> LAEP : lieux d'accueil enfants parents



### Le service info accueil petite enfance

Le choix d'un mode de garde n'est pas facile à faire pour un parent, entre la crèche (collective, familiale, parentale) ou le recours à une assistante maternelle. C'est pour faciliter leur démarche et leur permettre d'obtenir un maximum de renseignements sur les différentes solutions possibles, que La Cali a mis en place, en 2019, un **guichet unique**. Son rôle est d'orienter et accompagner les parents dans leurs démarches. Un rendez-vous leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec une professionnelle de la petite enfance pour les aider à choisir le mode d'accueil adapté à leurs attentes et besoin. Il est effectué sur l'ensemble du territoire dans les 6 relais petite enfance, en 2022, 414 RDV ont été réalisés.

Ce service est devenu le service porteur de toutes les actions parentalité. Il coordonne l'ensemble des actions et est à l'initiative des RDV Petite Enfance.



### L'enfance et les centres de loisirs

Dans le cadre de sa compétence Enfance, La Cali gère, avec le soutien des communes, les accueils de loisirs périscolaires (les mercredis seulement) et extrascolaires (les vacances scolaires).

Le territoire compte 20 centres de loisirs présents sur 16 des 45 communes de l'agglomération<sup>73</sup>, offrant ainsi un service réparti sur tout le territoire de La Cali.

Cette organisation permet d'accroître l'accompagnement des structures, la mise en cohérence de certains dispositifs (gestion, ressources pédagogiques, etc.) et surtout facilite le travail en commun.

### L'engagement vers un projet éducatif de territoire et l'obtention du label Plan Mercredi

Dans l'intérêt des enfants fréquentant ces structures, La Cali s'est engagée dans un PEDT<sup>74</sup>.

Cette démarche permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

En outre, ce PEDT<sup>74</sup> est nécessaire pour contractualiser un Plan mercredi<sup>75</sup> avec l'Etat.

Ainsi, La Cali va être accompagnée par l'Etat et la CAF<sup>91</sup> pour mettre en œuvre un PEDT<sup>74</sup> de qualité et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour les enfants, avec une attention particulière donnée aux enfants porteurs de handicap.

Dans l'objectif d'obtenir le label Plan mercredi, La Cali s'engage à respecter sa charte qualité, qui s'articule autour de quatre grands principes :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant,
- L'accueil de tous les publics, notamment les enfants en situation de handicap,
- La mise en valeur de la richesse des territoires,
- Le développement d'activités éducatives de qualité.

Cette démarche vise ainsi à permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle, et aux enfants d'avoir accès à une offre éducative et ludique de qualité en dehors de l'école.

<sup>73</sup> Arveyres, Coutras, Génissac, Guîtres, Izon, Les Eglisottes et Chalaures, Lagorce, Libourne, Moulon, Nérigeau, Saint Denis de Pile, Saint Germain du Puch, Saint Médard de Guizières, Saint Quentin de Baron, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres

<sup>74</sup> PEDT : projet éducatif territorial

<sup>75</sup> Le Plan mercredi a été mis en place par les ministères de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des sports, et celui de la Culture. Il vise à maintenir, restaurer ou développer une offre éducative de qualité sur la journée du mercredi, et à la rendre accessible au plus grand nombre d'enfants

## Des démarches exemplaires mises en place au sein des structures

En termes d'animation, de nombreux projets, en lien avec le développement durable ont, comme chaque année, été menés au sein des structures.

- Fruit d'un travail partenarial entre les services enfance et culture, les enfants des centres de loisirs maternel et élémentaire ont pu bénéficier d'une participation au **parcours culturel L'art de grandir** (voir également p. 42).
- Aux vacances de Printemps 2022, le centre de loisirs élémentaire du Maine Pommier a pu reconduire après deux ans d'interruption le projet « Festacle ». Ce projet à destination des enfants de 6 à 15 ans consiste à accueillir des enfants des autres centres de La Cali dans un environnement de 33 hectares au milieu de la nature, en proposant des spectacles interactifs et porteurs de message sur l'environnement,
- Fabrication de structures en papier mâché (fusée de Vector, Minion, voiture de Grou) par le centre de loisirs maternel à Saint Denis de Pile, en lien avec l'accueil périscolaire municipal et l'organisation du Championnat de France des voitures à pédales à Saint Denis de Pile. Les enfants ont été sensibilisés aux tris des déchets,
- Les centres de loisirs élémentaires du territoire ont participé à un challenge valorisant les apports pédagogiques des nouvelles technologies pour déployer des activités robotiques. Pendant plusieurs semaines, les enfants et les animateurs avaient pour mission de réaliser une maquette en brique LEGO sur le thème de l'Olympisme, avec la contrainte d'avoir à motoriser un élément de leur création et de prendre en compte l'accessibilité des personnes porteuses de handicap, une façon de sensibiliser les enfants aux jeux paralympiques. Le Mercredi 21 juin, 22 équipes se sont rassemblées pour présenter leurs réalisations et confronter leur créativité. Chacune des créations était dotée de robots adaptés faisant appel à des compétences de base en ingénierie et en programmation. Le jury a remis à chaque équipe un diplôme d'ingénieur programmeur LEGO et une coupe,
- Le projet SOLIDARITY rassemble depuis maintenant 3 ans les centres de loisirs de Libourne et Coutras. Les animateurs et les enfants réalisent avant la période de Noël de nombreuses décorations et créations sur ce thème pour récolter des dons au profit du Téléthon.

## La jeunesse : l'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans

**Le service Jeunesse** de La Cali propose des accueils, aux jeunes du territoire, dans 7 Espaces jeunes pour qu'ils puissent se rencontrer et se divertir à Abzac, Coutras, Guîtres, Izon, Libourne, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Denis de Pile.

Tout au long de l'année, et particulièrement au moment des vacances scolaires, les **Espaces jeunes** se mobilisent pour proposer aux jeunes des programmes d'activités variées.

En fin d'année, La Cali a fait l'acquisition d'un nouveau local à Guîtres, afin d'y installer l'Espace jeunes et d'accueillir les jeunes dans de meilleures conditions. Ce nouveau local, situé à proximité de l'actuel Espace Jeunes et du collège Jean Aviotte, sera aménagé et disposera de 82 m<sup>2</sup> de surface aménageable au rez-de-chaussée et 80 m<sup>2</sup> d'espace extérieur, clos, à l'arrière. En 2023, des travaux seront envisagés et réalisés. L'ouverture sera programmée en suivant.

Chaque été, le **programme culturel, sportif et de découverte à destination des jeunes** du territoire est établi par le service jeunesse de La Cali. Il est diffusé habituellement dans les collèges, lycées, Maison familiales et rurales du territoire. Les animateurs sont ainsi mobilisés pour proposer des activités sur site ou en extérieur, des actions regroupant plusieurs structures (ateliers, soirées, sorties à la journée), ou encore des séjours. Ces derniers se sont déroulés sur le territoire français et en Europe pour des échanges entre jeunes.

## Les mobilités proposées aux jeunes

Pour les séjours en France, les jeunes ont pu profiter d'un départ aux Francfolies de la Rochelle, à Angers, dans les Landes, à Mimizan, aux Sables d'Olonne...

Pour les destinations à l'étranger, l'objectif est de favoriser le développement d'échanges de jeunes en sollicitant plusieurs dispositifs / programmes tels que le programme Erasmus +, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, la Région Aquitaine...

En 2022, plusieurs séjours ont été réalisés :

- Un échange avec l'Espagne, 6 jours, 15 jeunes de La Cali et 15 jeunes Espagnols

Le thème de l'échange était « La sensibilisation aux modes des consommations écoresponsables, et la sensibilisation à la préservation des espaces côtiers Atlantiques ». Cette mobilité s'est déroulée à « Langre » en Espagne. L'enjeu était de permettre aux jeunes de vivre en collectivité durant 6 jours avec des espagnols de leur âge ayant une culture différente. La thématique principale du projet fut la sensibilisation à la nécessité de préserver les espaces côtiers, sa faune et sa flore. Durant cette expérience les jeunes ont pu échanger sur l'amélioration des modes de consommation, et l'impact de l'homme sur la planète.

- Un échange avec l'Italie, 8 jours, 24 jeunes de La Cali

Un partenariat avec la ville de Montechiarugolo a permis au groupe de bénéficier d'activités de découverte de la ville et ses alentours. Une rencontre avec les jeunes de la structure jeunesse « Air jam » a été organisée, et a conduit à la réalisation d'ateliers autour de la thématique du développement durable, avec pour sensibilisation le visionnage du film « Bigger than us ».

- Deux échanges avec l'Irlande, 2 fois 6 jours, 24 jeunes en avril et 24 jeunes en octobre

Issus d'un partenariat avec l'association Foroige situé à Galway, des activités d'échanges avec les jeunes de la structure jeunesse ont été organisés, sur le thème du cirque. Cet échange a permis aux jeunes d'être initiés aux sports gaéliques, de visiter des sites tels que les falaises de Moher, les lacs du Connemara et la ville de Dublin.

- Un voyage en Belgique, 6 jours, 12 jeunes

Ce voyage a permis aux jeunes de visiter les villes de Bruxelles et de Bruges. Le programme d'activité a été réalisé par les jeunes : visites du musée de l'Europe et de la BD., de l'Atomium.

Les jeunes ont pu participer à des événements festifs à Bruges, aller à la plage d'ostende....

- Un voyage avec l'Allemagne, 4 jours, 15 jeunes de La Cali et 25 allemands

Ce voyage a permis des rencontres et échanges avec des jeunes d'une classe de 2<sup>nde</sup> du lycée « Le Gymnasium Rutesheim ». Le programme d'activité avait été conçu et réalisé en commun avant le départ.



Le BIJ<sup>76</sup> de Libourne, intégré au service jeunesse de La Cali, complète cette offre en proposant aux jeunes de nombreux services en lien avec leur orientation professionnelle ou leurs loisirs.

Zoom sur quelques actions menées avec le BIJ<sup>76</sup> :

- l'opération nationale **Jobs d'été** a été organisée via une version « en ligne » via le site de La Cali,
- **l'accès des jeunes à la formation BAFA<sup>77</sup>** a été favorisé : La Cali a permis à 28 jeunes, de 17 à 25 ans, de finaliser leur formation,
- renouvellement du **label « Relais Eurodesk en région »**, dont la vocation est d'encourager et de faciliter la mobilité des jeunes en Europe. Le BIJ<sup>76</sup> a ainsi des missions d'information et de communication sur les dispositifs mobilisables dans le cadre des projets de mobilité européenne,
- **accompagnement et information auprès des jeunes sur la mobilité internationale**, via la plateforme numérique « So mobilité ». Il est possible de prendre RDV avec un opérateur pour orienter et conseiller les jeunes sur des questions de mobilité à l'étranger, en lien avec les études, le travail, le bénévolat, les stages, le loisir... Un agent du service est opérateur « So mobilité ».

### Des exemples de projets aboutis liés aux Espaces jeunes

De nombreuses **animations** contribuant à l'épanouissement personnel des jeunes et répondant, en ce sens, à plusieurs **objectifs du développement durable**, ont été portées comme par exemple :

- **ateliers thématiques** : une sensibilisation à la réduction des déchets, la réalisation d'ateliers de confection de produits cosmétiques, une sensibilisation sur l'alimentation par la réalisation de diverses interventions (manger sain), la réalisation d'un potager participatif, la création de poubelles avec du matériel de récupération...
- **Cycles de sensibilisation** déployés à l'attention des jeunes fréquentant les espaces jeunes

Rattaché au dispositif **Clubs nature porté par le département de la Gironde** (voir également p. 24), les 6 séances du Cycle de sensibilisation « A l'aventure », animées par La petite fabrique d'autonomie, ont permis de préparer, animer et conclure le **camp nature**, qui s'est tenu dans la forêt de Le Fieu, à partir du 11 juillet. L'objectif fut de permettre aux jeunes de se connecter à la nature, la forêt, pour mieux appréhender cet environnement.



Issus d'un travail collaboratif entre les services jeunesse et transition écologique, ces camps ont permis de conduire les premiers projets pédagogiques dans la forêt de la Double appartenant à La Cali (voir également p. 24).

Fort du succès de l'édition 2022, 3 mini camps nature sont programmés en juillet 2023, et seront de nouveau préparés, animés et clôturés par 2 Cycles de sensibilisation : A l'aventure et Les grands défis de la nature.

- Des projets ont bénéficié de **financements dans le cadre du Schéma départemental jeunesse**

Les animateurs de l'Espace jeunes à Guîtres, durant les périodes de vacances, ont accompagné les jeunes dans la réalisation d'un journal numérique. L'espace jeune à Izon et Saint Denis de Pile ont développé des projets en lien avec la découverte des cultures urbaines, pour permettre aux jeunes d'élargir leurs centres d'intérêts.

L'espace jeunes à Saint Denis de Pile a organisé un séjour nommé « Nature Urbaine » à Angers, considérée la 1<sup>ère</sup> ville verte de France. L'objectif était de faire découvrir aux jeunes, les atouts d'une ville dite « verte » dont l'approche écologique est intéressante à observer.

- Le service jeunesse de La Cali développe aussi des **partenariats avec des groupes de jeunes, des associations du territoire, dans le cadre du programme spécifique aux 14/25 ans**, développé sur l'Espace jeunes de Libourne

Au-delà des accueils et animations proposées, ce lieu est aussi utilisé de manière autonome par des associations ou groupes de jeunes qui souhaitent y organiser des rencontres, concerts, soirées, le principe étant aussi de favoriser des synergies entre les différents acteurs.

En 2022, de nombreux jeunes se sont investis dans l'organisation d'événements : battle de compliments, slam, journées événementiels skate, fête de la musique, plateaux TV...

<sup>76</sup> BIJ : Bureau information jeunesse

<sup>77</sup> BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

- **Le soutien à l'association « Jeun's attitude »**

L'objet de cette association est de fédérer les jeunes de 12 à 20 ans, domiciliés à Saint Quentin de Baron et ses communes voisines. Cette association a été subventionnée au titre de son projet d'actions pour l'année 2022 et du recrutement d'une animatrice jeunesse.

Elle a ainsi pu organiser une formation BAFA<sup>77</sup> et BNSSA<sup>78</sup>, des sorties, des ateliers éco-citoyens, un mini-camp...

- Le partenariat avec l'association « **Osons ici et maintenant** » a continué en 2022



**7 jeunes en service civique** étaient accueillis pour développer des actions de leurs propres initiatives. Ce projet a permis aux jeunes retenus de bénéficier d'une première expérience dans le milieu professionnel, et de contribuer au développement des actions en direction des jeunes (animation, développement de projets de médiation culturelle...). Cette session avait débuté début novembre 2021 et s'est terminée en juin. Les 7 services civiques étaient basés sur l'Espace Jeunes à Libourne, et travaillaient en collaboration afin d'élaborer des projets pour le territoire.

- Des **partenariats accrus avec les collèges et lycées et MFR**<sup>79</sup>

En 2022 le service jeunesse de La Cali a renoué des liens avec les établissements scolaires. Des permanences et actions communes ont pu se remettre en place après la période difficile due au Covid-19.

- Un travail partenarial régulier avec **l'association LEPI**<sup>80</sup>, **la Mission locale, le Réseau Santé Social Jeunes**

Le service intervient aussi dans le cadre de la **politique de la ville** (voir également p. 33 et 52), en participant à différentes cellules de veille du **CISPD**, au travail mené pour le quartier prioritaire à Coutras (voir également p. 13 et 54), au comité technique du quartier Est à Libourne...

- 4 animateurs du service jeunesse de La Cali ont rejoint le **dispositif des « Promeneurs du net »**

Initié en Suède il y a une dizaine d'années et expérimenté en France récemment, ce dispositif se fonde sur un constat : si les adultes professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs sont présents là où se trouvent les jeunes (à l'école, dans les centres sociaux, dans la rue, etc.), ils ne sont pas suffisamment présents dans la « rue numérique » d'Internet et des réseaux sociaux. Les promeneurs proposent des permanences sur les réseaux.

- Le dispositif **Cali Pass été**

Afin de faciliter l'accès des jeunes à des activités de loisirs, culturelles et sportives, un Cali Pass estival a été proposé. Les jeunes domiciliés sur le territoire<sup>81</sup> et adhérant au service jeunesse de La Cali, ont pu bénéficier d'un chéquier d'activités. L'ensemble des 1 200 exemplaires proposés ont été distribués.

### **La participation des jeunes, un axe fort soutenu par les Espaces jeunes**

Un axe privilégié de la politique jeunesse est la dimension « participative » des jeunes qui sont invités à s'impliquer dans la vie des structures, l'élaboration des programmes... Ils ont ainsi pu bénéficier des dispositifs suivants :

- **Le dispositif « Initiatives Jeunes »**, avec la participation à la réhabilitation d'une école au Sénégal (kids sans frontières), la réalisation d'un court métrage, d'un long métrage, un départ en vélo (tour d'Europe) pour sensibiliser aux problématiques environnementales, participation au 4L Trophy ...
- **Le dispositif régional « Destinaction »** : 19 jeunes (4 groupes) ont pu partir en vacances en autonomie en France ou dans un autre pays d'Europe,

<sup>78</sup> BNSSA : brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

<sup>79</sup> MFR : maison familiale et rurale

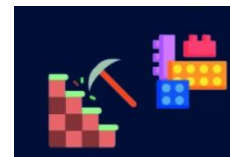
<sup>80</sup> LEPI : Libournais Equipe Prévention Insertion, association spécialisée dans la protection de l'enfance à Libourne et sur le secteur nord

<sup>81</sup> Nés en 2003, 2004, 2005

- La création de la **Web TV « Calidéo »**, avec l'ouverture de la chaîne gérée en coopération avec les élèves en option cinéma du lycée Max Linder (en juin 2022). Elle permet de valoriser les productions audio visuelles réalisées en atelier ou en autonomie par des jeunes. Elle est gérée par un comité de jeunes, il est possible d'emprunter du matériel pour réaliser ses propres productions.

### L'organisation d'événements ponctuels

- La 6<sup>ème</sup> édition du « **Vidéo Games Week** » a eu lieu à Coutras en Octobre. Ce projet co-organisé par le service jeunesse de La Cali et la mairie de Coutras, a permis aux jeunes d'avoir accès à des ateliers d'animation autour du numérique, des projections / débats animés.
- Les 5<sup>ème</sup> « **Rencontres des acteurs de l'éducation aux images / La Calidéo fait son live !** » ont eu lieu en novembre. Le service jeunesse proposait (Espace Jeunes à Libourne) à des groupes de musique locaux de se produire sur scène le temps d'une émission live. L'émission était réalisée par des jeunes qui avaient à leur disposition un plateau de tournage complet, des caméras, un car régi et des costumes. Ils étaient accompagnés par des professionnels. 4 émissions ont été diffusées en direct sur la Calidéo, des clips de présentation EPK ont été donnés à chaque groupe...
- La 19<sup>ème</sup> édition du « **Festival les 6 Trouilles** » s'est déroulée au cinéma Grand-Ecran à Libourne en présence de plus de 400 spectateurs. 7 courts métrages étaient proposés par des groupes de jeunes issus de toute la Nouvelle-Aquitaine. D'autres productions audio visuelles étaient valorisées dont un film de prévention réalisé par des élèves du lycée H Brulle, un retour sur les ateliers « plateau TV 2022 » qui se sont déroulés début novembre...



- Le premier « ta mère la mieux » projet Slam / Rap porté par l'espace jeunes à Libourne, a eu lieu entre mars et mai 2022, avec l'animation d'ateliers par le slameur professionnel « Maras », suivi d'une soirée spectacle en présence d'autres professionnels dont Wojtek. Les jeunes se sont produits en première partie.
- La 1<sup>ère</sup> **rencontre internationale des jeunes**, organisée le 21 septembre à l'Espace jeunes à Libourne. Lors de cette après-midi, une centaine de jeunes de nationalités française, espagnole et allemande se sont retrouvés pour échanger, débattre sur « L'Europe ». Cette rencontre fut pour les jeunes l'occasion de présenter leurs projets de mobilité réalisés depuis le début de l'année.
- En 2022, s'est tenue la 2<sup>ème</sup> édition du **concours d'éloquence**. Il s'adresse aux classes de seconde des lycées et MFR<sup>79</sup> du territoire de La Cali. La finale a eu lieu le mardi 9 novembre au théâtre du Liburnia.



## L'accès à la culture pour tous

### L'éducation artistique et culturelle pour les plus jeunes

#### L'éducation artistique et culturelle pour les plus jeunes : L'Art de grandir

Le dispositif L'Art de grandir s'inscrit dans le cadre d'un COTEAC<sup>82</sup>, co-construit avec la DRAC<sup>83</sup> Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, l'IDDAC<sup>84</sup> et la DSDEN<sup>85</sup> de la Gironde.

Destiné au public scolaire, à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, il s'appuie sur les objectifs essentiels de l'éducation artistique et culturelle : fréquenter, pratiquer, s'approprier.

Sur un territoire où certains habitants peuvent se sentir fragilisés, La Cali a ajouté deux enjeux fondamentaux pour l'accès à la culture : la gratuité (premier frein à la pratique culturelle) et la proximité (en déployant les actions sur tout le territoire, aussi bien dans les villes que dans les communes rurales).

Ainsi, chaque année, des parcours culturels, co-construits avec des opérateurs culturels du territoire et une programmation jeune public, sont proposés aux jeunes Libournais et leur permettent de :

- fréquenter des lieux culturels et patrimoniaux,
- s'initier à des pratiques artistiques aux côtés d'artistes professionnels,
- acquérir des connaissances et des références artistiques et culturelles,
- assister à des spectacles et des festivals,
- partager leurs créations lors des temps de restitution collective et publique pour élargir les actions de sensibilisation aux différents publics du territoire, dont les familles.

En 2022, le dispositif a précisé ses objectifs afin de :

- démultiplier les actions de formation / sensibilisation des acteurs éducatifs du territoire,
- impulser de nouvelles coopérations en intégrant les centres culturels, médiathèques, bibliothèques, musée municipaux pour insuffler une nouvelle dynamique de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire,
- lutter contre la « malnutrition culturelle » à laquelle font face nombre de tout-petits, enfants et jeunes, en programmant 2 parcours d'éveil artistique à destination de 3 crèches et de 2 relais petite enfance, et une journée de médiation artistique pour 1 centre de loisirs maternel,
- intégrer la dimension de la transversalité lors de l'élaboration des parcours culturels en faisant cohabiter les disciplines artistiques et celles de l'environnement et de l'écologie. Avec pour objectif spécifique d'aider les plus jeunes à appréhender les mutations que la planète traverse et les grands enjeux de développement du territoire Libournais. Ainsi, 3 des parcours proposés les 8-18 ans ont été réfléchis dans une approche transversale aux côtés des services Transition écologique, GEMAPI<sup>41</sup> et Développement économique de La Cali, ainsi que le SIETAVI<sup>45</sup> et la LPO. Trois zones naturelles (la forêt de la Double, les Dagueys et les rivières Isle et Dronne) ont été le terrain d'expérimentations artistiques et scientifiques pour près de 450 enfants et jeunes du Libournais.



« Ces parcours culturels nous offrent, à nous enseignants, des respirations tournées vers le beau, des envies de plus de liberté pédagogique, et des moments de partage très émouvants avec nos élèves. »

« Ces projets [sont] incontournables pour ouvrir nos enfants du rural à de la culture de qualité. C'est tout à votre honneur, et à celui des artistes qui jouent si bien le jeu, de vouloir partager ces pratiques avec de jeunes enfants. Ils en retirent tellement : solidarité, moments de convivialité, accessibilité des arts à travers de belles rencontres... Faisons des citoyens de demain des adultes concernés par la culture ! Ça rend intelligent ! »



(Témoignages d'un enseignant et d'une professionnelle de l'animation, 2022.)

<sup>82</sup> COTEAC : contrat territorial d'éducation artistique et culturelle

<sup>83</sup> DRAC : direction régionale des affaires culturelles

<sup>84</sup> IDDAC : institut départemental de développement artistique et culturel

<sup>85</sup> DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale

La crise Covid-19 semble avoir augmenté le désir d'éducation artistique et le désir de coopérations pédagogiques transversales, notamment avec les lieux du livre et les acteurs de l'environnement. En 2022, les demandes d'inscriptions émanant des enseignants ont connu une hausse de 44 % par rapport à 2020 (50 demandes en 2020 contre 72 en 2022) et le nombre de centres de loisirs impliqués sur un parcours est passé de 7 en 2020 à 14 en 2022.

Cette invitation « à grandir », à « s'épanouir » qui, de la petite enfance à la jeunesse, mêle chaque année rencontres d'artistes, explorations et pratiques artistiques, découverte de lieux culturels ou naturels, a valu à La Cali d'être labellisée « 100 % EAC<sup>86</sup> » en septembre 2022 pour une durée de cinq ans (2022-2027) par le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle.



### **L'école de musique intercommunale : sites de Vayres et Izon**

Depuis 2019, l'école s'est dotée d'un projet d'établissement présentant les choix pédagogiques, artistiques et culturels de la structure, dans le respect des textes de référence du ministère de la culture et du Département de la Gironde.

La rentrée scolaire 2022 a été marquée par un retour à la normale du taux d'inscriptions (près de 250 élèves), la reprise de la programmation (auditions des élèves, évaluation en public, concert de fin d'année...) tout particulièrement suivie par les parents d'élèves et la tenue d'un masterclass pour renforcer le projet pédagogique de l'établissement.

En octobre 2022, une consultation a été lancée afin de recruter un bureau d'ingénierie culturelle qui mènera, courant 2023, une « étude d'opportunité et de faisabilité portant sur la définition d'une politique d'apprentissage musical à l'échelle d'un territoire intercommunal ».

### **Développer l'accès à la culture pour tous : le soutien aux associations et manifestations locales**

#### **L'appui porté aux manifestations culturelles d'intérêt communautaire et ses acteurs**

La Cali soutient les associations portant des initiatives et manifestations culturelles d'intérêt communautaire. En effet, ces événements représentent un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire Libournais.

En 2022, la collectivité a soutenu 15 manifestations dont :

- La saison musicale de l'Abbatiale et chant choral, par Les amis de l'abbatiale de Guîtres,
- Le festival MusiK à Pile, par MKP-MusiK à Pile,
- Littérature en jardin, par Permanences de la littérature,
- Les invasions de Lucarne, par Lucarne Musiques
- D'ici Danse ! par Entre-deux-arts,
- Le Printemps photographique de Pomerol, par Images et lumière,
- La Tournée des ateliers d'artistes, par La Tournée....

#### **L'appui porté à L'accordeur : lieu ressources de diffusion et de création artistiques**

Géré par l'association « Mets la prise », ce lieu culturel dispose d'une salle pluridisciplinaire de 600 m<sup>2</sup> à Saint Denis de Pile, d'un pôle d'accompagnement pour les artistes amateurs et en professionnalisation, d'un pôle d'enseignement artistique, et porte de nombreux projets d'action culturelle.

<sup>86</sup> EAC : éducation artistique et culturelle



Composé de 6 salariés, il joue un rôle structurant avéré sur l'agglomération, en développant des liens entre les artistes, le public, le tissu culturel local et les lieux de production et de diffusion musicale et culturelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Pour la période 2022-2025, la DRAC<sup>83</sup> Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Gironde, La Cali et la ville de Saint Denis de Pile se sont associés pour accompagner la mise en œuvre du nouveau projet artistique et culturel de L'Accordeur, défini dans une convention pluriannuelle d'objectifs.

À travers cette convention, les partenaires publics entendent défendre ce maillon essentiel pour :

- favoriser l'émergence artistique (résidence, coaching scénique, formations, conseil...) et soutenir les artistes dans leur professionnalisation,
- développer une programmation aux esthétiques diversifiées, soucieuse des diversités culturelles,
- permettre l'accessibilité à l'offre culturelle au plus grand nombre dont les populations et publics fragiles, éloignés ou « empêchés »,
- porter une attention toute particulière aux publics jeunes (16-30 ans) en développant notamment un axe « musiques urbaines »,
- favoriser la participation des publics et des habitants sur les projets artistiques mis en œuvre,
- générer une activité économique locale, valoriser le territoire libournais et favoriser son attractivité,
- poursuivre le plan d'action amorcé en 2021 pour une meilleure responsabilité sociétale au-delà du projet associatif lui-même.

### **L'appui porté au Groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras**

Depuis 1977, le GRAHC<sup>87</sup> de Coutras collecte des données sur l'histoire, le patrimoine et la mémoire du canton du Nord-Libournais (38 communes) pour une plus grande appropriation du territoire par la population. Afin de valoriser et partager ces connaissances avec le plus grand nombre et de promouvoir la recherche et les publications dans le domaine de l'histoire locale, cette entité a créé un emploi pour structurer et renforcer l'ensemble de ses missions. L'association bénéficie, entre autres, du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde et de la Communauté de communes du Grand Saint-Émilionnais. La Cali a abondé ces aides afin de contribuer au succès de ce travail de recherche et d'analyse.

### **Une aide pour le théâtre Le Bazart porté par l'association Muse et Samouraï**

Créé en 2015, ce lieu de diffusion du spectacle vivant et d'accueil pour les artistes en résidence, participe à la promotion et au développement de l'offre culturelle sur le territoire Libournais. Pour assurer la survie sociale et économique de cette structure fortement impactée par la crise sanitaire de 2020-2021 (chute de 50% de sa billetterie) et la poursuite de ses activités, La Cali, tout comme le Conseil départemental de la Gironde, a débloqué une aide exceptionnelle.

### **Le soutien aux associations sportives de haut niveau**

La Cali soutient les associations et clubs sportifs évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale se déroulant sur le territoire. Ils représentent en effet un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire libournais.

Cette année, La Cali a renouvelé son soutien aux associations et clubs sportifs suivants :

- US Coutras Rink Hockey (participation au Championnat de France Elite et à la Coupe d'Europe filles et garçons),
- Club nautique de Libourne-section aviron (appui au développement des compétitions d'envergure nationale et européenne au Pôle international des Dagueys),
- Tennis club de Saint Germain du Puch (participation au championnat de France Nationale 1),
- MV Jet compétition (participation aux Championnats de France et du monde),
- Canoë Kayak Sport Libourne (organisation du Championnat de France de fond à Libourne et soutien aux athlètes de haut niveau),
- Club Challenger Taekwondo (participation aux championnats d'Europe et du Monde),
- JLA Racing (participation d'un jeune pilote, champion de France, aux Championnats du Monde de karting).

---

<sup>87</sup> GRAHC : Groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras

## Territoire de services et d'épanouissement - Les indicateurs

### La Calinésie

50 000 m<sup>3</sup> d'eau potable produits à partir de l'eau du lac des Dagueys  
252 400 kWh produits grâce aux installations photovoltaïques  
Entre 27 et 33°C dans l'eau toute l'année, en fonction des types de bassins et de leurs usages  
4 toboggans géants  
242 000 visiteurs en 2022  
357 000 visiteurs dont 39 000 scolaires depuis l'ouverture en mai 2021

### Conseil de développement de La Cali

90 membres : 45 candidatures spontanées et 45 tirés au sort  
500 heures passées en visioconférences, présentiel, auditions, visites de sites, groupe de travail en autonomie  
6 groupes de travail  
3 visites de sites  
1 quinzaine d'intervenants experts invités pour faire avancer les travaux des membres et leurs propositions.  
33 propositions-solutions en 83 étapes de mise en œuvre

### Petite enfance / Enfance / Jeunesse

#### Petite enfance

12 structures de la petite enfance gérées ou subventionnées par La Cali (297 places d'accueil)  
630 enfants différents ont été accueillis dans l'ensemble des établissements d'accueil petite enfance gérés et/ou soutenus par La Cali

4 micro-crèches privées (43 places d'accueil)  
1 crèche d'entreprise CEVA (21 places)  
1 crèche hospitalière (60 places)

#### Relais Petite Enfance

499 assistant(e)s maternel(le)s

#### Soutien à la parentalité : lieu d'accueil enfants parents

3 lieux d'accueil  
100 séances annuelles programmées au LAEP  
2 à 7 parents accueillis par séances et accompagnés de leur enfant de moins de 4 ans, soit 67 enfants différents dont 49 nouveaux (61 familles différentes)

416 familles participant, du 19 mars au 19 novembre, à divers événements petite enfance, en présentiel et distanciel

#### Enfance et centres de loisirs

20 centres de loisirs répartis sur 16 communes  
Capacité maximale : 1 508 places  
Des animations auprès des enfants sur les thématiques de l'intergénérationnel, de l'environnement et du développement durable

## Jeunesse

**7 Espaces jeunes** gérés par La Cali, fréquentés par environ 3 000 jeunes âgés de 12 à 25 ans  
18 816 passages environ sur l'ensemble de ces structures

### **1 BIJ (Bureau d'information jeunesse) à Libourne**

Plus de 3 000 passages de jeunes venus pour se renseigner, faire un CV, rencontrer un professionnel ou participer à une simulation d'entretien d'embauche...

916 jeunes hors les murs

Des permanences mensuelles à destination des jeunes, au CDI du lycée Max Linder, au lycée Jean Monnet et Henri Brulle, à la MFR du Libournais (Les Eglisottes), MFR de Vayres, au lycée Jeanne d'Arc (Saint Médard de Guizières) et à Génissac

## Culture

### **L'Art de grandir**

49 classes de cycle 3, 24 équipements communautaires : 12 centres de loisirs, 7 espaces jeunes, 3 crèches, 2 relais petite enfance

6 parcours pour les 9-11 ans, 1 workshop pour les 13-18 ans, 1 journée de médiation artistique pour les 3-6 ans, 2 parcours d'éveil artistique pour les 6 mois-3 ans, 1 spectacle gratuit pour les écoles maternelles (12 représentations)

385 h de pratiques artistiques programmées dans les établissements scolaires, les centres de loisirs et espaces jeunes

23 h d'éveil artistique proposées aux structures de la petite enfance

53 h de formation/sensibilisation aux pratiques artistiques pour les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

9 h de formation sur la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle pour les bibliothécaires

3 expositions « Art et nature » proposées à l'ensemble des Libournais en partenariat avec les médiathèques du territoire (Guîtres, Libourne et Saint Denis de Pile)

1 appel à photographies « L'eau dans tous ses états » organisé à destination des 13-18 ans, suivi de 3 expositions (Guîtres, Libourne, Coutras)

14 compagnies et artistes associés, 6 opérateurs culturels et 5 festivals partenaires

### **1 école de musique intercommunale sur les sites de Vayres et Izon**

247 élèves inscrits

**18 associations** soutenues portant des initiatives ou manifestations culturelles d'intérêt communautaire

## Sport

7 clubs ou associations, évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

|   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|
|  |  |  |  |  |
|---|---|---|---|---|

## Un territoire de solidarité

*La solidarité envers les populations les plus fragiles est l'une des valeurs fondatrice de La Cali. Que ce soit à l'égard des personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires d'aides familiales à travers des structures sociales, confrontées à des situations de violence, nécessitant un accompagnement dans le domaine du logement, La Cali déploie des politiques publiques d'accompagnement des personnes, dans leurs parcours professionnels comme personnels.*

### La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi

#### **Le soutien à l'association PLIE du Libournais, un nouveau protocole d'accord 2022-2027**



Chaque année La Cali adhère à l'association intercommunale « Plan Libournais d'insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du PLIE<sup>88</sup> du Libournais (voir également p. 33) créée depuis 1996. Le PLIE<sup>88</sup> a pour ambition de **favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail**, en proposant un parcours d'accompagnement individualisé et renforcé.

L'Etat, le Conseil Départemental de la Gironde et les intercommunalités adhérentes, dont La Cali, se sont engagés à participer à la mise en œuvre de ce dispositif au bénéfice des habitants du Grand Libournais, par la signature du Protocole d'accord 2015-2021.

Arrivé à échéance, un nouveau programme opérationnel national Fonds Social Européen (FSE +) pour la période 2021-2027, permet de poursuivre le financement de ce dispositif.

La Cali s'est engagée de nouveau à soutenir la mise en œuvre de ce dispositif sur le territoire au travers la signature d'un nouveau Protocole d'Accord 2022-2027. Cela implique d'une part, la poursuite de son adhésion à l'association PLIE<sup>88</sup> du Pays du Libournais et donc le versement d'une cotisation annuelle, et d'autre part à porter les postes des 5 Référents de Parcours et des 2 Référents Emploi pour lesquels elle bénéficie du co-financement du Fonds Social Européen à environ 75% des coûts de personnels.

#### **La Cali soutient les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle**

Afin d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, La Cali adhère à La **Mission locale du Libournais** (voir également p. 33). Sur le territoire communautaire, 7 antennes présentes sur les communes de Libourne, Coutras, Guîtres, Izon, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Médard de Guizières, accueillent les jeunes pour les renseigner sur toutes les questions en lien avec leur orientation, la recherche d'emploi, la formation, la santé, le logement, le transport...

#### **Le soutien à la Maison de la mobilité solidaire du Libournais**

Afin de répondre à la problématique de la mobilité sur le territoire du Libournais, La Cali soutient<sup>89</sup> les services proposés en la matière par 3 acteurs : la régie territoriale Lib'RT, Alter Ego et APRESA. Ouverte depuis 2019, la Maison de la mobilité, guichet unique pour les habitants du territoire, est pilotée par la régie de territoire Lib'RT (voir également p. 21 et 55). Localisée près de la gare de Libourne (au lieu-dit Loiseau à Fronsac), elle regroupe dans un même lieu, les services des différents acteurs de la mobilité :

- des bilans de compétences mobilité afin de trouver des solutions individuelles pour se déplacer, réalisés par la Plateforme Mobilité du Libournais, gérée par Alter Ego,
- un service de location et de réparation de 2 roues à vocation sociale, géré par la Régie de territoire Lib'RT,
- une auto-école solidaire réservée à ce jour aux habitants du quartier prioritaire de Coutras, pilotée par Alter Ego et D-Place,
- un service de location de voitures et un garage social mobile par APREVA.

Ce lieu centralise l'ensemble des informations et des services en termes de mobilité, et favorise également l'appropriation des transports en commun organisés sur le territoire du Libournais, tels que le réseau Calibus de La Cali et le TER. Par ailleurs, les acteurs veillent à intervenir en itinérance sur le territoire, au plus près des publics en difficulté.

<sup>88</sup> PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

<sup>89</sup> Avec le concours du Département de la Gironde, du fonds social européen, de Pôle emploi et des autres communautés de communes du Libournais

## **Le forum emploi formation du Libournais**

Le Forum emploi formation a eu lieu sur deux demi-journées les 09 et 10 novembre à la salle des fêtes de Libourne. Outre des préparations à l'entretien d'embauche, des informations sur les modes de déplacement en Libournais, des conseils santé et bien-être, la découverte de métiers grâce à des masques de réalité virtuelle, l'aide à la recherche d'un emploi en ligne, il a aussi été possible de bénéficier de conseils pour s'orienter, se reconvertir et créer son entreprise et d'échanger en direct avec les entreprises qui recrutent et les organismes de formation du territoire.

Une nouveauté pour cette édition 2022 : une semaine de visites d'un centre de formation (SNCF à Bègles) et de visites entreprises du territoire, a permis à une trentaine de demandeurs d'emplois de découvrir des métiers, les conditions de travail et de préciser ainsi leur projet professionnel.

## **Le soutien à une antenne de l'école de la deuxième chance sur la commune de Coutras**

Fin 2019, l'AFEPT<sup>90</sup> a créé, avec le soutien de La Cali, une antenne de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance sur la commune de Coutras. Le choix de cette commune se justifie par le fait que Coutras fait partie du dispositif des quartiers prioritaires et constitue une polarité du nord de l'agglomération.

Cette école de la 2<sup>ème</sup> chance propose aux jeunes en situation de décrochage scolaire, d'intégrer un parcours d'insertion sociale et professionnelle. La force de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance est de proposer un parcours individualisé sur 8 mois basé sur :

- la découverte du monde professionnel, à travers un système d'alternance en centre de formation et stage en entreprise aboutissant à une formation qualifiante, diplômante ou l'emploi direct,
- l'acquisition de connaissance (savoirs de base, communication orale...),
- le vivre ensemble grâce à une approche collective favorisant la socialisation et la citoyenneté,
- l'accompagnement social (remédiation, lien avec la famille...) et la prévention de la santé.

## **Le soutien aux projets de cohésion sociale**

### **L'inclusion linguistique et numérique**

La Cali a initié deux travaux majeurs autour desquels elle a réuni les parties prenantes (Etat, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Gironde, CAF<sup>91</sup>, MSA<sup>92</sup>), afin d'établir un diagnostic précis et les besoins des acteurs et des publics en la matière, en vue d'apporter une réponse adéquate :

- **l'inclusion linguistique** : courant 2018, un comité technique a été créé pour développer sur le territoire les solutions et outils dans ce domaine, et permettre à chacun, quel que soit son parcours et ses origines, d'être inséré socialement en levant la barrière de la langue (analphabète, illettrée, langue étrangère). Depuis septembre 2019, la Plateforme d'Evaluation des capacités linguistiques d'Orientation et de Suivi de la Gironde, portée par le CLAP<sup>93</sup> Sud-Ouest, opérateur régional sur l'inclusion linguistique, s'est développée aux bénéfices des citoyens du territoire. La Cali soutient le CLAP Sud-Ouest dans le cadre de sa politique de développement social local.
- **l'inclusion numérique** : le numérique est aujourd'hui de plus en plus présent dans nos vies et ne cesse de se diffuser. L'accès au numérique et l'accompagnement à l'appropriation de l'outil numérique est un besoin essentiel auquel de nombreuses structures ont souhaité répondre en développant un service (ordinateur en accès libre, atelier d'initiation à l'informatique...). La Cali a réamorcé – en lien avec le Département de la Gironde, la CAF<sup>91</sup> et la MSA<sup>92</sup> – des travaux en faveur de l'inclusion numérique dans l'objectif de mener de nouvelles actions dès 2023 au profit des citoyens et des structures (associatives / municipales) qui interviennent dans ce champ.



<sup>90</sup> AFEPT : association pour la formation et l'éducation permanente

<sup>91</sup> CAF ; Caisse des allocations familiales

<sup>92</sup> MSA : Mutualité sociale agricole

<sup>93</sup> CLAP : Comité de liaison des acteurs de la promotion. Cette association permet d'accompagner les projets des acteurs qui agissent contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Elle accueille, selon sa demande, toute personne qui s'engage dans un parcours d'acquisition des savoirs de base et le construit avec elle.

## Le soutien aux structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF

Au titre de sa compétence politique de la ville, La Cali s'appuie, depuis 2012, sur les structures d'animation de la vie sociale - centre socioculturel et espace de vie sociale - qui constituent des acteurs de proximité à part entière de la politique sociale, éducative et familiale d'un territoire.

Pour cette année 2022, une plaquette de présentation a été travaillé par le service politique de la ville en collaboration avec les structures afin de donner une meilleure lisibilité pour les familles et élus du territoire sur ce qu'apporte cette dynamique associative sur le territoire avec le « Club des 7 » (instance informelle les regroupant avec l'ADAV33<sup>94</sup> agréé centre social par la CAF<sup>91</sup> et « Les cygnes de vie » EVS<sup>95</sup> basé à Saint Pey de Castets mais qui intervient sur le territoire avec un Point d'accueil écoute jeune (PAEJ) mobile depuis 2022).

Dans le cadre de la Convention territoriale globale de services aux familles de La Cali, la démarche de renouvellement a débuté début 2022 pour 5 ans (jusqu'en 2026) avec un 1<sup>er</sup> COPIL le 2/02 permettant de partager le diagnostic (données du territoire réalisé par 2 chargées d'étude de la CAF<sup>91</sup>) en partenariat avec la MSA<sup>92</sup> à travers sa nouvelle contractualisation « Convention d'Action Sociale » pour une durée de 4 ans (2022-2025) et le département de la Gironde (non-signataire).

En 2022 cela a donné lieu à l'organisation de 3 COPIL, 7 COTHEC et plusieurs réunions des 4 groupes de travail thématiques (Précarité- Insertion, Habitat-Logement, PEEJ et Animation à la vie sociale).

La Cali est ainsi partenaire de 4 structures agréées d'animation de la vie sociale auprès desquelles s'associent également la CAF<sup>91</sup>, la MSA<sup>92</sup>, le Département de la Gironde et les communes concernées : le centre socio culturel « Portraits de familles » à vocation intercommunale basé à Saint Denis de Pile, les Espaces de vie sociale « PoCli<sup>96</sup> » à vocation intercommunale basé à Espiet, « Esprit de solidarité » à Coutras, et « La Consigne » à Libourne.

## Le contrat de ville du quartier prioritaire du centre de Coutras

Au titre de la géographie prioritaire de la politique de la ville, La Cali compte un quartier prioritaire Quartier de Centre de Coutras. Ce quartier bénéficie d'interventions renforcées et ciblées définies par un premier Contrat de ville de Coutras, signé par La Cali pour la période 2015-2020, et prolongé par avenant sur 2020-2022 (voir également p. 13 et 45), puis 2023.

Le comité de pilotage du 29/06 a été l'occasion d'évaluer les 7 années de contrat (2015-2021), de présenter les actions retenues pour 2023 et de proposer les priorités pour 2023 et surtout l'après contrat de ville en attendant la décision de l'Etat sur la géographie prioritaire.

Depuis 2018, la mission ville de la préfecture de la Gironde, la ville de Coutras et La Cali financent des actions s'inscrivant dans les objectifs opérationnels du contrat de ville. Comme chaque année, la mobilisation des associations a été importante et démontre, en mettant à profit leur savoir-faire, leur volonté de participer activement à l'amélioration de la situation des habitants du quartier. Après instruction conjointe, 37 projets ont été retenus, dont 20 nouveaux).

Comité de pilotage évaluation 2015-2021 du Contrat de Ville du « Quartier du Centre » de Coutras  
29 juin 2022



<sup>94</sup> ADV : association départementale Les amis des voyageurs de la Gironde

<sup>95</sup> EVS : espace de vie sociale

<sup>96</sup> PoCli : pour créer des liens

La Cali a fléchi son soutien sur 10 actions (dont 5 déjà financées en 2021 et 5 nouvelles) :

- l'organisation d'ateliers bien-être solidaire pour aider les participants à reprendre confiance en eux à valoriser leur image, par l'association Imagin'actions,
- l'animation d'ateliers Coup de pouce numérique, par l'association Imagin'actions,
- la remobilisation, par la médiation culturelle, des publics éloignés et isolés, grâce à un clown et une photographe, par Nez Pyc ;
- la proposition d'ateliers de balades photographiques, visionnage collectifs et discussion autour des photos, à l'attention des jeunes de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance, par le collectif API,
- la réalisation d'une fresque participative dans la ville de Coutras avec les habitants, par Le Grand Chemin-Plastick'Art
- la mise en place d'une auto-école sociale et solidaire offrant un accompagnement personnalisé, avec Alter Ego Conseil,
- l'expérimentation pour la mise en place d'un camion mobile aménagé permettant de faire des permanences et des prestations de petites mécaniques, par l'association APREVA,
- la proposition de 6 CDD de trois semaines avec rémunération au Smic, à des publics de 18/25ans et 26/64 ans, par la Régie Lib'Rt (voir également p. 21 et 52),
- la participation à l'initiative « Le vestiaire de La Cravate Solidaire Bordeaux », proposant exclusivement des vêtements de seconde main ou de fin de stocks de magasins. Au-delà du retour vers l'emploi, l'objectif sera de remobiliser les publics concernés dans leur démarche d'insertion professionnelle, en travaillant sur leur autonomisation, notamment grâce à des partenariats avec les entreprises et structures de l'insertion, mais aussi la participation et l'organisation d'événements de mobilisation, par La cravate solidaire,
- L'accès aux jeunes de 13-25 ans issus de quartier prioritaire ou de milieu rural, en voie de décrochage scolaire, à des champs des possibles plus larges, afin de les re-motiver, leur permettre de trouver leur orientation professionnelle, et acquérir les compétences personnelles pour s'y épanouir, par Soyons le changement.

Afin de favoriser l'initiative citoyenne et associer les habitants à la construction du projet de quartier Politique de la ville, La Cali soutient **l'association Conseil Citoyen de Coutras**.

En 2022 il y a eu la parution de la 6<sup>ème</sup> édition du journal « Ça bouge dans mon quartier » avec pour thématique traitée la santé, et la fête de quartier qui s'est déroulée le samedi 10 septembre 2022 au square Charles de Gaulle (co organisation avec EDS et LEPI<sup>80</sup>).

#### Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, La Cali a la responsabilité du CISPD<sup>97</sup>, qui se concentre sur 4 axes :

- le développement de l'accès aux droits,
- la lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes,
- l'amélioration de la tranquillité publique,
- l'accompagnement des jeunes en difficultés et/ou exposés à la délinquance.

Pour répondre à ces enjeux, le CISPD encourage et coordonne la mise en place d'actions par des opérateurs locaux. Il s'appuie depuis plusieurs années, entre autres, sur deux acteurs transversaux (voir également p. 64) en matière d'accès aux droits et de lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes :

- le CIDFF<sup>98</sup> pour informer, orienter le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit,
- le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco pour l'aide aux victimes sur le territoire, par la mise en place de permanences juridiques et psychologiques et la mise à disposition d'un travailleur social au sein de la compagnie de gendarmerie de Libourne chargé d'assister des personnes en situation de détresse, à leur demande.

---

<sup>97</sup> CISPD : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

<sup>98</sup> CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Cette année, ces associations ont été subventionnées :

- L'association RUELLE<sup>99</sup>, dont l'objet est la lutte contre toutes formes d'exploitation dans le cadre du parcours de traite des êtres humains (travail forcé, exploitation sexuelle, esclavage domestique, mendicité ou délinquance forcée). L'association souhaite développer son intervention sur le territoire girondin, et plus particulièrement Libournais sur lequel elle est de plus en plus amenée à intervenir. De plus, La Cali a mis à sa disposition un bureau au Point-justice de La Cali pour lui permettre d'assurer l'accueil et le suivi des victimes.
- L'association « Les Cygnes de Vie », centre socio-culturel situé à Saint Pey de Castets. Depuis 2021, l'association a mis en place le Point Accueil Ecoute Jeunes. Il s'agit d'un « bureau bus » qui se déplace notamment sur le territoire de La Cali pour accueillir, sensibiliser, soutenir, orienter les jeunes de 12 à 25 ans en situation de vulnérabilité ainsi que leurs proches. L'objectif est de permettre aux jeunes de pouvoir exprimer leur mal-être, et de les raccrocher aux institutions de droit commun.
- L'association Entre 2 eaux, qui a pour objet la lutte contre toutes les discriminations et le harcèlement moral contre les personnes LGBT<sup>100</sup>. Leurs actions se déclinent autour de l'accompagnement sur-mesure des personnes qui les sollicitent, la tenue de permanences au Point-justice de La Cali et la sensibilisation au sein des établissements scolaires.
- L'observatoire de la laïcité, qui a pour objet le développement et l'accompagnement du principe de laïcité grâce à 3 champs d'action : le débat (« rencontres laïcité »), la médiation (expertise auprès des structures du territoire) et la transmission (rallye pédagogique à destination des collégiens).

### La coordination d'un Point-justice (anciennement point d'accès aux droits)

La Cali coordonne avec le CDAD<sup>101</sup>, depuis 2015, un Point-justice composé de 3 antennes : au CCAS<sup>102</sup> de Libourne, au CCAS<sup>102</sup> de Coutras, et depuis le 1<sup>er</sup> janvier au Centre socioculturel Portraits de Familles à St-Denis-de-Pile dont l'inauguration a eu lieu en juillet (voir photo).

En 2022, 15 partenaires associatifs et institutionnels ont ainsi assuré des permanences gratuites d'avocats, de notaires et de juristes spécialisés, en fonction des problématiques rencontrées.

Dans le cadre de la semaine de l'accès aux droits, La Cali a organisé plusieurs temps forts avec les partenaires, du 25 au 28 mai. En plus des permanences du Point-justice, il a été proposé :

- un atelier d'animation du jeu Dilemme avec CRESUS,
- un rallye citoyen avec des jeunes conduits par Info Droits,
- un ciné-débat autour du film « Moi, Daniel Blake »,
- une action avec les partenaires vers les administrés sur les marchés de Coutras et de Libourne.



<sup>99</sup> RUELLE : Relais urbains d'échanges et de lutte contre l'exploitation

<sup>100</sup> LGBT : sigle utilisé pour qualifier les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans

<sup>101</sup> CDAD : Conseil départemental de l'accès au droit

<sup>102</sup> CCAS : centre communal d'action sociale



## La lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes

Plusieurs supports de prévention ont été créés par la Cali en association avec l'hôpital de Libourne, les services de l'Etat et les associations du territoire : la carte locale des numéros utiles de proximité et la plaquette Stop aux violences à destination des victimes et témoins de violences en 2018, complétés cette année par une affiche et des supports numériques renvoyant à ces numéros.

Une large campagne de communication sur les violences intrafamiliales a été réalisée dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences intrafamiliales du 25 novembre, avec :

- La diffusion de ces supports aux 45 communes de la Cali, aux partenaires associatifs et institutionnels du territoire, ainsi qu'aux professionnels du territoire (médico-social, santé, insertion) afin qu'ils les mettent à disposition de la population,
- La distribution de ces supports par l'équipe TAPAJ<sup>103</sup> portée par l'association CEID<sup>104</sup> qui a permis à 4 jeunes en grande précarité d'effectuer une mission rémunérée.



Deux actions à destination des professionnels du territoire ont été réalisées :

- Une journée de sensibilisation sur les mécanismes des violences intrafamiliales, les dispositifs du territoire, le parcours des victimes ainsi que leur orientation vers les acteurs locaux (*59 personnes présentes*),
- Un ciné-débat autour du film « Jusqu'à la garde » suivi d'échanges avec 4 professionnels (*130 personnes présentes*).



## L'accompagnement des jeunes en difficultés et / ou exposés à la délinquance

La Cali a, cette année encore, organisé le café citoyen à la gare de Libourne, action hors les murs à ciel ouvert, pour aller à la rencontre de la jeunesse, des usagers de la gare de Libourne : 1 fois par mois le vendredi devant la gare avec les acteurs de la médiation / animation / prévention.

La Cali est amenée à être sollicitée par des établissements scolaires afin de financer des actions de prévention sur les comportements à risque. En 2022 ces actions ont principalement porté sur les risques liés à l'usage des outils numériques, ainsi que sur les relations filles / garçons.

## L'amélioration de la tranquillité publique

Deux cellules de veilles ont réuni des acteurs locaux en 2022, afin de trouver des solutions communes à des actes d'incivilités et de délinquance sur le territoire de La Cali.

Le CISPD travaille également en partenariat avec le SPIP<sup>105</sup> dans le développement des mesures de TIG<sup>106</sup> auprès des 45 communes de La Cali. Ces mesures alternatives à l'incarcération permettent aux personnes placées sous-main de justice, d'effectuer un travail non rémunéré dans l'intérêt collectif. Il s'agit d'une peine qui a 5 objectifs : sanctionner, réparer, insérer, prévenir et socialiser.

<sup>103</sup> TAPAJ : travail alternatif payé à la journée

<sup>104</sup> CEID : comité d'étude et d'information sur la drogue et les addictions

<sup>105</sup> SPIP : service pénitentiaire d'insertion et de probation

<sup>106</sup> TIJ : travail d'intérêt général

## La gestion par le CIAS de services de proximité

### **Un appui aux communes et aux associations, pour un développement social territorial**

La crise du Covid-19 a eu un impact sur les activités du chargé de mission jusqu'à la fin du premier trimestre 2022. Les actions menées par le CIAS<sup>107</sup> dans la lutte contre le Covid-19 et ses conséquences, ont permis la mise en place d'espaces d'échanges avec les CCAS<sup>102</sup> du territoire et notamment les associations d'aide alimentaire, pour faire face à la pandémie en 2020.

Les apports du chargé de mission aux communes et aux associations de l'aide alimentaire perdurent aujourd'hui, sous la forme d'une ingénierie au service de l'action sociale de proximité.

Il a été engagé :

- Dans le cadre de la plateforme sociale (pour une proposition en 2023) :
  - o Une analyse comparative et une négociation d'offres de mutuelles aux communes de l'agglomération, destinées aux administrés,
  - o Une adaptation concertée de la plateforme sociale aux besoins actuels.
  
- Dans le cadre du réseau des acteurs de l'aide alimentaire du Libournais
  - o La mise en lumière des problématiques de logement et accompagnement sur le déménagement du Secours Populaire de Libourne,
  - o La coordination et distribution alimentaire pendant la période estivale,
  - o Le renforcement du partenariat entre l'agglomération et la banque alimentaire,
  - o La communication sur la collecte annuelle de la banque alimentaire,
  - o Le lancement de l'état des lieux de l'aide alimentaire porté par des étudiants en Diplôme d'Etat d'ingénierie Sociale et la mobilisation des associations concernées, du territoire.

Après le travail consacré à la réalisation d'une ABS<sup>108</sup> au niveau de l'agglomération, le CIAS<sup>107</sup> de La Calie s'est engagé à le valoriser dans différentes instances et dans l'accompagnement des CCAS<sup>102</sup> des communes dans la mise en œuvre de leur ABS<sup>108</sup>.

Cela s'est traduit par :

- La valorisation des travaux de l'ABS<sup>108</sup> intercommunal dans le cadre de la CTG<sup>109</sup>,
- Des portraits statistiques finalisés pour différentes communes,
- L'organisation d'une formation externe, à l'adresse des élus et agents communaux, sur la concertation dans la conduite de projets auprès des habitants.

### **Le portage de repas à domicile**

Le portage de repas à domicile est un service pour les personnes en perte d'autonomie.

Les ambitions de cette prestation communautaire sont triples :

- être accessible aux personnes à revenus très modestes grâce une tarification sociale tenant compte des revenus du foyer. Les tarifs s'élèvent de 3,79€ le repas pour les personnes seules relevant des minimas sociaux (3,09€ pour un couple relevant des minimas sociaux) à 10,85€ pour les personnes seules ayant des revenus mensuels supérieurs à 2 060 € (seuil relevé à 3030€ pour un couple)
- favoriser le maintien à domicile en palliant les difficultés liées à l'organisation des repas,
- participer à la santé des personnes à travers une alimentation équilibrée.

---

<sup>107</sup> CIAS : centre intercommunal d'action sociale

<sup>108</sup> ABS : analyse des besoins sociaux

<sup>109</sup> CTG : convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales

## Le transport destiné aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées



Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite permet d'assurer le **droit au transport pour tous**, en s'adressant aux usagers en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou à toute autre personne en perte d'autonomie momentanée. Ce service prend aussi en compte la fragilité de la personne, avec un accompagnement « individualisé », qui consiste à aider l'utilisateur, depuis sa prise en charge à son domicile, jusqu'au lieu de destination. Il offre ainsi une réelle solution de mobilité pour ces publics « captifs » qui, pour la plupart, n'ont pas d'autres alternatives pour se déplacer, et leur facilite l'accès aux commerces et aux différents services sur l'ensemble du territoire de La Cali. Le service participe également au maintien d'une certaine autonomie et d'un lien social, surtout pour les personnes les plus isolées (voir également p. 7).

Durant cette année 2022, le service a connu une hausse de la fréquentation, d'une part en raison de la proclamation de la fin de l'état d'urgence relative au Covid-19, entraînant une reprise des habitudes de vie des bénéficiaires qui ne limitent plus leurs déplacements, et d'autre part suite à l'augmentation du nombre d'utilisateurs.

## La mission santé publique

Sur la base de différentes délibérations<sup>110</sup> votées par La Cali, l'intérêt communautaire en matière de santé publique a été défini, et concerne :

- le soutien aux actions de promotion et de prévention de la santé à l'échelle supra communale,
- la contribution à l'amélioration du parcours de santé sur le territoire, notamment en matière de santé mentale,
- la participation à la promotion des habitudes de vie et un environnement favorable à la santé à l'échelle supra communale.

Dans ce cadre, les actions suivantes ont été conduites :

- Signature, chaque année, d'une convention d'objectifs entre le Réseau santé social jeunes du Libournais (voir également p. 45) et le CIAS<sup>107</sup> Libournais.



Afin de soutenir l'action du réseau, les intercommunalités participent, en fonction du nombre d'habitants par collectivité, à son financement par le versement d'une subvention annuelle.

Pour 2023, un projet de la rédaction d'une convention pluriannuelle est à l'étude, avec une augmentation de la subvention versée.

- La participation aux réunions du CLS<sup>111</sup> et CLSM<sup>112</sup>

La Cali participe au groupe de travail du CLS<sup>111</sup> dont l'objectif est notamment de renforcer les partenariats et la coordination. Une fiche action a été rédigée « Mettre en place des Groupes de Coordination Locale de Santé Mentale sur le secteur du Libournais » en collaboration avec le pôle de psychiatrie de l'hôpital Robert Boulin, visant à transformer la cellule de veille existante sur Libourne en Groupe de Coordination Locale en Santé Mentale, à l'échelle de La Cali.

La cellule de veille de Libourne avait été mise en place en 2017 par le CISPD<sup>97</sup>, en réponse aux difficultés du personnel du CCAS<sup>102</sup> de la ville de Libourne confronté de plus en plus à des procédures de soins psychiatriques sans consentement et au besoin d'échanger sur des situations concrètes.

Cette année a vu la création de 2 CLSM<sup>112</sup>, une cellule sur le secteur du centre médico- psychologique de Libourne et une sur celui de Coutras.

<sup>110</sup> La délibération n° 2015-06-077 du 2 juin 2015 a élargi la compétence de La Cali au titre de l'action sociale d'intérêt communautaire en matière de soutien aux équipements de santé pluridisciplinaire et à l'attractivité médicale.

La délibération n° 2019-07-154 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du 1<sup>er</sup> juillet 2019 a acté la subvention au RSSJ (Réseau santé social jeunes) du Libournais pour l'année 2019

La délibération du 3 décembre 2019 a modifié l'intérêt communautaire en matière d'action sociale en confiant la gestion de la mission santé publique au CIAS du libournais.

<sup>111</sup> CLS : contrat local de santé. C'est un outil porté conjointement par l'Agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

<sup>112</sup> CLSM : contrat local de santé mentale

- Dans le cadre du CLSM<sup>112</sup>, La Cali participe au comité de pilotage des **semaines de la santé mentale** se déroulant sur le Grand Libournais et notamment sur La Cali.

En 2022, une soirée d'improvisation « Plus on est de fous, plus on rit » a été organisée le 14 octobre à Coutras

- Octobre rose

Dans le cadre du programme Octobre, une action de prévention a été organisée à Saint Denis de Pile en partenariat avec le CCAS<sup>102</sup> de la commune et Portraits de famille, et la chargée de mission santé publique du centre hospitalier de Libourne

## La politique d'accueil des gens du voyage

### **La gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

Dans l'objectif d'assurer une cohérence globale de gestion des aires d'accueil, les élus de La Cali ont approuvé le principe d'une gestion des aires d'accueil de Libourne, Saint Denis de Pile, Coutras et, ainsi que les terrains familiaux de Coutras, en délégation de service public.



- l'aire de Libourne permet l'accueil d'une quarantaine de familles (soit environ 200 personnes) sur 22 emplacements (dont 2 emplacements PMR<sup>66</sup>),
- l'aire de Coutras est constituée d'une partie aire d'accueil avec 8 emplacements (16 places) et d'une partie terrain familial<sup>113</sup>, composée de 8 logements de type T1 mis en location,
- l'aire de Saint Denis de Pile est constituée de 8 emplacements (16 places).

### **Une expérimentation pour mettre en place un forfait pour les usagers de l'aire d'accueil des gens du voyage de Libourne**

Afin de résoudre divers dysfonctionnements constatés sur l'aire d'accueil de Libourne, une conciliation avec les usagers dans le cadre d'un dialogue, s'est déroulé en avril et juin. Les doléances des usagers portant essentiellement sur les coûts relatifs au droit d'usage de place ainsi que des fluides (eau et électricité), une expérimentation a été mise en place. Ils pourront, pour une durée expérimentale de 5 mois, payer un forfait au tarif de 6.65€ par jour, pour leurs consommations d'électricité et d'eau, et pour le droit d'usage.

### **Le projet social éducatif**

Le PSE<sup>114</sup> constitue un volet obligatoire de la mise en œuvre de la compétence « accueil des gens du voyage ». Il est fondé sur 2 notions essentielles : la citoyenneté et le droit commun. En outre, il permet de faciliter la gestion des équipements et la vie sur les aires, par la mise en œuvre d'un travail d'accompagnement et d'actions, concernant en priorité :

- l'accès aux droits sociaux et à la protection sociale,
- la scolarisation des enfants dès l'entrée en maternelle,
- l'animation à destination des familles (ateliers illettrisme, vie quotidienne, atelier santé, équilibre alimentaire...),
- l'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé (consultation PMI),
- l'insertion sociale et professionnelle (action sur les 16-25 ans, l'autoentreprise...).

Sur chacune de ses aires d'accueil, La Cali coordonne la mise en place de mesures socio-éducatives. Sur les aires de Libourne et Coutras, elles sont gérées en régie par une animatrice socio-éducative, alors que l'animation du PSE<sup>114</sup> de l'aire de Saint Denis de Pile est confiée au CCAS<sup>102</sup> de la commune.

### **La création de terrains familiaux à Vayres**

La création d'un terrain familial d'une capacité de 10 emplacements sur la commune de Vayres est inscrite dans le SDAHGV<sup>115</sup> de la Gironde 2019-2024. L'étude du projet et la recherche foncière sur 2 ou 3 parcelles se poursuit et des terrains ont été repérés. Le premier projet constituait de 4 emplacements devrait voir le jour en 2023.

<sup>113</sup> Dans le cadre d'un parcours résidentiel, les terrains familiaux répondent à une forte demande des gens du voyage souhaitant aller vers une première démarche de sédentarisation. Le terrain familial, contrairement à l'aire d'accueil, n'est pas un équipement public mais correspond à un habitat privé.

<sup>114</sup> PSE : projet social éducatif

<sup>115</sup> SDAHGV : Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

## L'aménagement d'une aire de grand passage à Les Billaux

Comme prescrit dans le SDAHG<sup>115</sup> de la Gironde 2019-2024, La Cali a créé un équipement de 200 places. Le site est officiellement ouvert depuis juin 2021.

La saison estivale 2022 devait accueillir 10 missions entre mai et septembre, mais 5 sont effectivement venues, les autres ont annulé leur venue du fait des incendies et de la canicule.



*Arrivée de la 1<sup>ère</sup> mission*

Entre 2021 et 2022, des travaux ont été également effectués afin de réparer la bâche incendie aérienne vandalisée. Une cuve enterrée a été installée et sécurisée. Parallèlement à ces travaux, les pieds du portique qui ferme l'entrée, ont été bétonnés afin d'éviter toute intrusion.

## Territoire de solidarité - Les indicateurs

### Politique de la ville

#### **Insertion par l'activité économique, l'emploi et la formation**

PLIE du Libournais

- 7 emplois portés par La Cali sur les 10 du Libournais

- 620 personnes bénéficiant d'un accompagnement renforcé du PLIE dont 370 personnes sur le secteur de La Cali

#### **Mission locale du Libournais**

2 705 jeunes accompagnés dont 1 773 sur La Cali

#### **Soutien à la mobilité**

Des solutions pour accompagner les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle : Plateforme mobilité du Libournais, APREVA, LibRT et la Maison de la mobilité solidaire

#### **Cohésion sociale**

1 projet communautaire soutenu au titre de la cohésion sociale (CIDFF)

Structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF :

4 structures soutenues :

1 Centre socio-culturel intercommunal,

3 Espaces de vie sociale intercommunal (« Pochi », « Esprit de solidarité » à Coutras, « La consigne » à Libourne)

1 subvention allouée à « Les cygnes de vie » au titre du PAEJ mobile qui intervient sur le territoire en complément des permanences du Réseau Santé Social Jeunes

#### **Contrat de ville de Coutras dans le cadre des politiques de cohésion sociale**

37 actions dont 10 soutenues par La Cali (dont 5 nouvelles)

1 soutien à l'association Conseil Citoyen de Coutras

#### **CISPD**

5 structures subventionnées (Vict'aid, CIDFF, RUELLE, Entre 2 eaux, Observatoire de la laïcité)

3 lieux d'accueil pour un accès aux droits sur le territoire (antenne Point-justice à Libourne, antenne au CCAS de Coutras, antenne au Centre socioculturel Portraits de Familles à St Denis de Pile)

15 associations ou institutionnels présents au Point-justice

189 professionnels sensibilisés aux violences intrafamiliales

7 cafés citoyens organisés devant la gare de Libourne

4 actions de prévention financées au sein d'une école primaire et de 3 collèges

5 TIG réalisés auprès de la ville de Libourne, 1 auprès d'un service de La Cali

#### **CIAS**

1 appui aux communes et aux associations, pour un développement social territorial

3 associations soutenues par l'organisation d'une distribution alimentaire estivale

1 lancement d'analyse comparative et une négociation d'offres de mutuelles aux communes de l'agglomération, destinées aux administrés

1 lancement de l'adaptation concertée de la plateforme sociale aux besoins actuels

1 lancement de l'état des lieux de l'aide alimentaire porté par des étudiants en Diplôme d'Etat d'ingénierie Sociale et la mobilisation des associations concernées

3 portraits statistiques finalisés pour différentes communes

### **Portage de repas à domicile**

63 427 repas sur l'année

239 bénéficiaires au 30 novembre 2022

445 personnes différentes ont bénéficié du service dans le courant de l'année 2022

134 nouvelles prises en charge dans l'année

160 évaluations menées à domicile

### **Transport pour les personnes à mobilité réduite**

2 049 personnes inscrites

1 004 utilisateurs différents

30 398 trajets effectués

### **Santé publique**

1 convention d'objectifs entre le Réseau Santé Social Jeunes du libournais et le CIAS

1 implication au sein du CLS (Contrat Local de Santé) et CLSM (Contrat Local de Santé Mental)

1 projet de Maison de santé à Saint Seurin sur l'Isle

### **Accueil des gens du voyage**

3 aires d'accueil sur le territoire : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile

1 terrain familial sur Coutras

1 projet social et éducatif mis en œuvre

1 Aire de Grand Passage : Les Billaux

### **Sur l'aire de Libourne**

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 48 familles

2 emplacements PMR pouvant accueillir une famille chacun

Taux d'occupation : 93%

Scolarisation, inscription et fréquentation dans les écoles de secteur :

13 enfants en maternelle, 14 enfants à l'école élémentaire et 13 enfants au collège

### **Sur l'aire de Saint Denis de Pile**

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles

Taux d'occupation : 95%

Scolarisation, inscription et fréquentation dans les écoles de secteur :

2 enfants en maternelle, 7 enfants en élémentaire, 4 enfants au collège

### **Sur l'aire de Coutras**

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles sur l'aire d'accueil

Taux d'occupation : 31%

8 logements occupés par 14 adultes et 15 enfants sur le terrain familial

2 enfants en maternelle, 5 enfants en élémentaire, 4 enfants au collège

Sur l'aire de grand passage : entre le 5 juin et le 4 septembre : 250 caravanes ont été comptabilisées

### **La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)**



## Un territoire de projets durables

*Parce qu'elle a de grandes ambitions pour le développement de son territoire, La Cali porte en parallèle de nombreux projets, encore à l'état de réflexion, tout juste commencés, ou presque achevés. Par ailleurs, La Cali assure la réalisation des documents d'urbanisme pour le compte de ses communes et l'instruction du droit des sols pour certaines d'entre elles.*

*Le point commun de tous ces projets est qu'ils sont conçus de manière à prendre en compte les besoins locaux, en recherchant la performance, notamment en mobilisant les meilleures technologies, dans le but d'aboutir à des projets économes en énergie et respectueux de l'environnement et de la préservation des espaces.*

### **Le projet de pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne**

Le projet de l'aménagement d'un PEM<sup>116</sup> à la gare de Libourne vient compléter et renforcer le dispositif ambitieux du RER<sup>2</sup> Métropolitain. Mené depuis 2017 avec nos partenaires, Région, SNCF G&C, et plus récemment Bordeaux Métropole (dans le cadre la coopération), ce projet est en phase d'études d'avant-projet et devrait aboutir à un début de travaux 2024/2025, pour une livraison en 2027/2028.



Centrées sur les aménagements d'intermodalités et les relations entre les quartiers limitrophes et le site de la gare, ils s'articuleront notamment autour des fonctionnalités suivantes et du réaménagement des espaces publics :

- recomposition du parvis de la gare pour les besoins des mobilités douces avec l'agencement de la dépose minute et zone taxis,
- réorganisation de la gare routière,
- construction d'un parking en ouvrage,
- aménagement de stationnements vélos,
- construction de points d'attente conviviaux et ombragés...

### **Le soutien au projet de centre d'hébergement porté par l'association Laïque du Prado**

En partenariat avec les communautés de communes du canton de Fronsac et du Grand Saint-Émilionnais, La Cali porte un projet de **création d'une maison des saisonniers**. En effet, le territoire du Libournais accueille chaque année près de 2 000 saisonniers, notamment dans les secteurs de la viticulture et de l'agriculture.



Soutenu par l'Etat, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et départemental de la Gironde, ce projet de l'association laïque du Prado doit développer une résidence hôtelière à vocation sociale de 87 logements, à proximité du centre-ville de Libourne.

Les mairies de l'agglomération pourront bénéficier d'un contingent annuel de logements pour leurs administrés – à leur charge. Ces nuitées serviront à toutes personnes dans le besoin de se reloger immédiatement (accident de la vie, accident domestique, expulsion de logement, violences conjugales, organisation d'événements...).

La Cali quant à elle s'engage spécifiquement auprès des associations CIDFF et Vict'aid (voir également p. 55) dans le parcours de prise en charge de victimes, en prenant à sa charge des nuitées pour les victimes de violences intrafamiliales lorsque le droit commun ne le permet pas.

### **Un projet de maison de santé à Saint Seurin sur l'Isle**

Un projet d'une MSP<sup>117</sup> est en cours sur Saint Seurin sur l'Isle. Une réunion s'est tenue en octobre avec les financeurs (Agence régionale de santé, Département, CPAM<sup>118</sup>), et la commune de Saint Seurin sur l'Isle, afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet, et faire inscrire la MSP<sup>117</sup> à l'ordre du jour du comité régional MSP<sup>117</sup> de décembre 2022.

<sup>116</sup> PEM : pôle d'échange multimodal

<sup>117</sup> MSP : maison de santé pluriprofessionnelle

<sup>118</sup> CPAM : caisse primaire d'assurance maladie



## L'élaboration d'une stratégie numérique responsable

Sur la base du décret n°2022-1084, La Cali va s'engager dans l'élaboration d'une stratégie numérique responsable, ainsi que dans un programme de travail préalable à cette stratégie. En effet, la loi du 15 novembre 2021, visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, a créé une obligation pour les communes et EPCI<sup>10</sup> de plus de 50 000 habitants d'élaborer une stratégie numérique responsable. Les collectivités concernées ont jusqu'au 1er janvier 2025 pour élaborer ce document. Les collectivités et EPCI<sup>10</sup> doivent, pour ce faire, élaborer un programme<sup>119</sup> de travail préalable à l'élaboration de la stratégie au plus tard le **1er janvier 2023**.

Afin de se conformer à cette obligation et relativement aux points suivants du décret, La Cali a d'ores et déjà prévu de s'engager :

- « *La commande publique locale et durable, dans une démarche de réemploi, de réparation et de lutte contre l'obsolescence* » : demander un pourcentage (non encore déterminé) de matériel reconditionné dans le cadre du prochain marché de matériel informatique qui sera lancé en 2023.
- « *La gestion durable et de proximité du cycle de vie du matériel informatique* » : prolonger la durée de vie du matériel en remplaçant les disques par des disques plus rapides. La même chose sera faite pour la mémoire.

## Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit

La Cali participe financièrement, aux côtés d'autres acteurs publics<sup>120</sup>, à la mise en œuvre du projet Gironde Haut Méga, visant à permettre le déploiement du Très Haut Débit sur son territoire. En effet, faire face aux volumes croissants de données échangées sur Internet suppose d'améliorer et construire des infrastructures numériques de haute performance.

Les travaux pour permettre l'accès à la fibre optique pour tous les foyers de La Cali, engagés dès mi 2018, seront totalement finalisés à l'horizon 2025. Ces infrastructures permettront ainsi à chaque habitant ou entreprise du territoire de bénéficier des technologies les plus performantes existant sur le marché. Il s'agit non seulement d'un enjeu d'accès à l'information, mais aussi d'offrir la capacité à chacun de bénéficier de services ou loisirs en ligne dans un confort optimal de navigation.

## L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes

### L'instruction du droit des sols, un service proposé par l'agglomération

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, La Cali traite les demandes d'autorisation d'urbanisme<sup>121</sup> pour le compte de 8 communes : Arveyres, Cadarsac, Génissac, Izon, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Vayres.

Le service instructeur est amené à prendre en compte de nombreux critères de développement durable lors de l'étude des dossiers de demande de permis de construire, tels que le respect de la réglementation thermique 2012 pour les économies d'énergie, remplacée depuis janvier 2022 par la Réglementation environnementale 2020 (dite RE2020), ou les efforts d'aménagement paysager et de protection de la biodiversité...

Afin de pouvoir répondre à toutes ces exigences, les particuliers sont accompagnés par La Cali, ainsi que par des experts, comme les architectes du CAUE<sup>122</sup> de la Gironde. Depuis le pré-projet jusqu'à la phase décisionnelle, ces prescriptions permettent d'améliorer la qualité des logements.



<sup>119</sup> Ce programme comprend un bilan de l'impact environnemental du numérique et celui de ses usages sur le territoire concerné. Il décrit de plus, sous forme de synthèse, les actions déjà engagées pour l'atténuer le cas échéant. Un bilan de cette stratégie devra être inclus dans le rapport annuel de développement durable (L2311-1-1 du CGCT).

<sup>120</sup> Etat, Conseil départemental de la Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine, autres EPCI concernées, Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

<sup>121</sup> Tous les travaux ayant pour projet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation

<sup>122</sup> CAUE : conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

## La gestion des documents d'urbanisme par La Cali



Depuis le transfert de plein droit de la compétence PLU<sup>123</sup> aux communautés d'agglomération, et dans un souci de cohérence territoriale, La Cali gère désormais les documents d'urbanisme, PLU<sup>123</sup> et carte communale<sup>124</sup> des 45 communes de l'agglomération.

L'élaboration de ces documents est l'occasion pour la commune de mobiliser sa population, à travers des réunions et des procédures d'enquêtes publiques destinées à la population, afin de recueillir son avis, et de l'intégrer à la réflexion.

Ainsi, le service planification urbaine conseille les communes dans l'élaboration, la révision et la modification de leurs documents d'urbanisme, en veillant au respect des principes du développement durable (préservation des espaces naturels et agricoles, gestion économe des ressources, règles de gestion des eaux pluviales, utilisation d'énergies renouvelables...).

En 2022, 16 communes<sup>125</sup> ont été accompagnées, et 14 délibérations jalonnant les procédures ont été présentées devant le Conseil communautaire.

## L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacement

La Cali s'est engagée, par délibération en date du 23 septembre 2021, dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de PLUi-HD<sup>126</sup>.

Le PLUi-HD<sup>126</sup> est un document « 3 en 1 » qui associe 3 documents d'aménagement du territoire :

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol,
- Le Programme Local de l'Habitat (PLH) : il détermine actuellement la stratégie pour l'habitat de La Cali (voir également p. 9) pour la période de 2019 à 2025 et accompagne le développement résidentiel des communes. Etant un document non figé, qui évolue avec le développement du territoire, le PLUi-HD<sup>126</sup> est l'occasion de le réviser pour confirmer les orientations prises dès 2019 et/ou les compléter par de nouveaux objectifs et actions au regard des évolutions récentes du territoire,
- Le plan de mobilité (PDM) : démarche inédite à l'échelle du territoire, il s'inscrit dans une vision qui va au-delà du Schéma Directeur des Transports, mis en place par La Cali en 2018, et ayant notamment permis le déploiement du réseau Calibus en 2019 (voir également p. 8). Il définira, la manière dont devrait s'organiser la mobilité sur le territoire en favorisant le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer (développement des transports collectifs et des modes alternatifs et innovants, amélioration de l'usage et du partage de la voirie, prise en compte des conditions de sécurité des déplacements...). Il s'inscrit dans un objectif de réduction des impacts environnementaux, d'amélioration de la santé et de la sécurité.

Aujourd'hui, sur les 45 communes que composent La Cali, 39 communes disposent de documents d'urbanisme (29 PLU, 10 Cartes Communales) et 6 en sont dépourvus. Demain les règles d'urbanisme seront traduites dans un seul document, le PLUi-HD<sup>126</sup>.

Il s'agit, grâce à l'élaboration d'un diagnostic partagé avec les élus, les acteurs (État, Région, SCoT...) mais aussi les habitants, d'établir, pour les 15 prochaines années, les nouveaux fondements des politiques d'aménagement, d'organisation de l'espace, de construction, en phase avec les grands enjeux environnementaux, sociaux, et de développement économique. Le PLUi-HD<sup>126</sup> est un outil pour comprendre le territoire et développer une prospective sur son habitabilité, ses centralités, ses mobilités, sa cohésion territoriale à préserver au sein du Grand Libournais, mais aussi de la ceinture métropolitaine.

---

<sup>123</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisme, document de planification visant à organiser l'évolution de la commune à partir d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), en fixant les règles de construction applicables aux zones qu'il a établies. Il permet de traduire règlementairement les principes et objectifs définis dans les documents supracommunaux, comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Programme Local de l'Habitat (PLH) ou encore le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

<sup>124</sup> Carte communale : document simplifié qui identifie sur une commune les zones potentiellement constructibles

<sup>125</sup> Arveyres, Coutras, Espiet, Gours, Guîtres, Izon, Les Billaux, Libourne, Maransin, Les Peintures, Saint Ciers d'Abzac, Saint-Denis-de-Pile, Saint Quentin de Baron, Saint-Médard de Guizières, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres

<sup>126</sup> PLUi-HD : Programme local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements

Cette année a été le temps de l'écoute, de l'observation et de la compréhension.

Suite au recrutement d'un groupement de bureaux d'études début 2022, l'ensemble des communes de La Cali a pu être entendu par celui-ci et le service urbanisme, à travers des entretiens individuels. Des circuits-bus ont été organisés permettant aux élus de prendre la parole, de présenter leur commune et leurs enjeux ressentis.

Aussi, des temps de concertation avec la population ont été mis en place. 8 réunions publiques permettant de rencontrer une centaine de personnes se sont déroulées sur différentes communes de La Cali afin d'apporter un minimum d'information sur le déroulement de l'élaboration du PLUi-HD<sup>126</sup> mais également pour faire ressortir auprès des habitants et des acteurs locaux les enjeux préalables ressentis.

2022 a aussi permis d'entamer la construction du diagnostic territorial.

En effet, une série d'ateliers traitant des thématiques telles que l'urbanisme, l'habitat, la mobilité, la démographie, le développement économique ou encore l'environnement, ont été réalisés avec les élus afin de comprendre l'évolution du territoire de la communauté d'agglomération.

La suite de la mission se portera sur l'identification et la priorisation des enjeux auxquels devra répondre le PLUi-HD<sup>126</sup> afin de poursuivre le débat sur les perspectives d'évolution du territoire.

### **La coopération avec Bordeaux Métropole**

Dès 2015, La Cali et Bordeaux Métropole ont entamé un dialogue autour d'enjeux territoriaux partagés qui a abouti, mi-2017, à la signature d'un protocole cadre de coopération. Il visait la conduite et l'approfondissement de réflexions conjointes, sur la période 2017-2020.

Conscients de l'interdépendance forte et croissante entre les deux territoires, les élus ont souhaité consolider ce processus de coopération, amplifier cette dynamique et intégrer cette action inter-territoriale au sein de leurs propres projets et missions, au service de la qualité de vie des habitants.

Un nouveau programme de travail, baptisé CoNECT<sup>127</sup>, a été élaboré. Ce programme énonce les grands principes et engagements des deux territoires pour la période 2022-2026, précise les modalités de gouvernance liées à la mise en œuvre et au suivi des actions et définit les axes et les pistes opérationnelles prioritaires de coopération, complétés d'un programme de travail.

Ce nouveau cadre de coopération s'articule autour des enjeux prioritaires suivants :

- Mobilités, accessibilité des populations et habitat, visant la poursuite de la mise en œuvre du projet de RER<sup>2</sup> métropolitain, la création d'un PEM<sup>116</sup> à Libourne, la mise en place de la Zone à Faibles Emissions sur la Métropole et ses mesures d'accompagnement, la coordination de la gouvernance des mobilités, celle des réseaux et de leur interopérabilité et enfin la production d'une offre de logements accessibles et de qualité.
- Développement économique et touristique, visant un accompagnement renforcé par Invest In Bordeaux, l'extension du Parc d'Activités de Camparian, le partenariat avec Technowest, l'étude de la création d'un outil d'aménagement économique à l'échelle Girondine, une participation coordonnée aux grands événements sportifs, l'ouverture d'un itinéraire de GR<sup>128</sup> ou GR P (Pays) reliant Bordeaux à Libourne ou encore le développement de la Recyclerie / SMICVAL market, porté par le SMICVAL et soutenu par La Cali.
- Valorisation des ressources locales et promotion des circuits courts, visant une collaboration active en matière de transition énergétique et écologique, le renforcement de l'offre du MIN<sup>129</sup> de Bordeaux et la réflexion d'une orientation commune « Stratégie Déchets 2027 » à l'échelle de la Gironde.



<sup>127</sup> CoNECT : contrat des nouveaux équilibres de coopérations territoriales

<sup>128</sup> GR : grande randonnée

<sup>129</sup> MIN : marché d'intérêt national

## Territoire de projets durables - Les indicateurs

### Un territoire de projets

1 projet de pôle d'échange multimodal à la gare de Libourne

1 projet de Maison de santé à Saint Seurin sur l'Isle

1 réseau de fibre optique en cours de déploiement afin d'alimenter tous les foyers de La Cal

### Urbanisme et PLU

8 communes adhérentes au service instructeur de La Cal

23 procédures d'évolution de PLU en cours dont 10 soumis au Conseil Communautaire

Coutras, Génissac, Gours, Les Billaux, Les Peintures, Libourne, Maransin, Saint Ciers d'Abzac, Saint Denis de Pile, Saint Médard de Guizières

6 procédures d'évolutions des PLU approuvées

Génissac, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint-Médard de Guizières

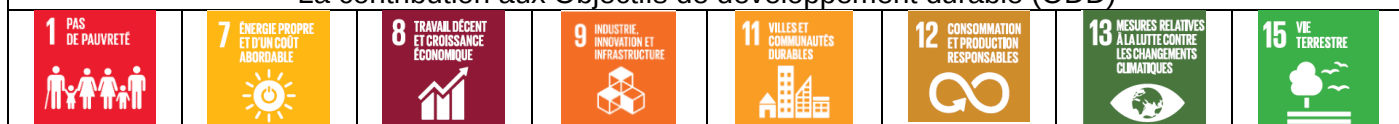
9 révisions générales en cours

Arveyres, Coutras, Espiet, Guîtres, Izon, Maransin, Les Peintures, Saint Denis de Pile, Vayres

1 PLUi-HD en cours

**1 Contrat des Nouveaux Equilibres de Coopération Territoriale (CoNECT) 2022-2026 signé** entre La Cal et Bordeaux Métropole, dont les enjeux prioritaires sont les mobilités, accessibilité des populations et habitat, le développement économique et touristique, la valorisation des ressources locales et promotion des circuits courts

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## La collectivité exemplaire et responsable

*Mettre en œuvre une politique de développement durable à l'échelle d'un territoire suppose, de la part de la collectivité, ce même niveau d'engagement en interne. Les services supports de La Cali, administratifs et financiers, ressources humaines, techniques et communication, veillent dans leurs pratiques professionnelles, à être exemplaires et responsables dans leur fonctionnement et les services qu'ils peuvent rendre à la population.*

### La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement

#### **Les effectifs et la gestion du personnel**

Au 31 décembre, la collectivité compte 510 agents, services communs inclus. La répartition des effectifs est la suivante :

- Titulaires et stagiaires : 270
- Contractuels sur emplois permanents : 77
- Collaborateur de cabinet : 1
- Contractuels sur remplacement : 16
- Contractuels sur emplois non permanents (saison / temporaire) : 139
- Contractuel sur contrat de projet : 1
- Parcours emplois compétences (PEC) : 1
- Apprentis : 5

Il convient d'ajouter à cet effectif une centaine d'agents mis partiellement à disposition dans le cadre de la compétence enfance (centres de loisirs).

La Cali a poursuivi la promotion de l'apprentissage comme mode de formation, en reconduisant le recrutement de deux contrats d'apprentissage pour la préparation du CAP Accompagnement éducatif petite enfance et en complétant dans les domaines de l'énergie (bâtiments communaux), la communication et la jeunesse.

#### **La création du comité social territorial commun entre La Cali et le CIAS**

Conformément à l'article L. 251-7 du code général de la fonction publique relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, La Cali a acté, lors du conseil communautaire du 11 mai, la création d'un comité social territorial commun à La Cali et au CIAS<sup>107</sup> à l'issue des prochaines élections professionnelles du 8 décembre 2022.

Son rôle est large : associer le personnel, représenté par un collège d'agents élus, aux questions intéressant l'organisation, au fonctionnement des services et aux évolutions des administrations, l'accessibilité des services et à la qualité des services rendus, les orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines, les lignes directrices de gestion en matière de promotion et valorisation des parcours professionnels, les enjeux et aux politiques d'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations, les orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire, d'action sociale et aux aides à la protection sociale complémentaire, la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et au respect des prescriptions légales y afférentes.

Ce comité social territorial est une nouvelle instance issue de la fusion du comité technique (CT) et du comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT). Depuis plusieurs années, ces deux instances étaient communes à La Cali et au CIAS<sup>107</sup>. Pour des facilités de gestion et compte tenu des problématiques communes, il apparaît nécessaire de disposer d'un comité sociale territorial commun compétent pour l'ensemble des agents de La Cali et du CIAS<sup>107</sup>.

## **Le dialogue social**

Le comité technique s'est réuni à 4 reprises (06/01, 14/03, 08/06, 17/10) et le CHSCT à 3 reprises (28/03, 20/06, 10/10).

Le dialogue social s'est penché sur les thématiques suivantes :

- Les règlements particuliers du temps de travail après l'adoption du règlement général en 2021,
- Les modifications d'organigrammes et d'organisation de directions,
- Le bilan du RIFSEEP<sup>130</sup> après 1 an de mise en place.

## **La mise en œuvre d'une politique d'apprentissage pour 2022-2023**

La Cali a la volonté d'élargir son champ d'action sur l'insertion des jeunes, en mettant en place une politique d'apprentissage volontariste qui participe à la bonne gestion de ses emplois et compétences, à son attractivité et à son rôle d'employeur local en contribuant à la formation de jeunes sur son territoire.

Au-delà d'un outil d'insertion sociale et professionnelle, l'apprentissage présente des bénéfices directs pour la collectivité.

D'une part ce mode de formation permet de former des personnes sur des métiers en tension au sein de la collectivité et d'attirer les futurs talents. En fonction des perspectives d'emploi, La Cali propose de recruter certains apprentis à l'issue de leur formation. L'apprentissage devient donc un levier au service d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences efficaces.

D'autre part, ces accueils concourent à l'enrichissement des pratiques des équipes en place par la co-construction, le dialogue et le partage d'expérience de l'apprenti (nouvelles méthodologies, techniques, technologies...).

Cette nouvelle stratégie d'apprentissage vise donc plus de diplômés et titres professionnels dans des domaines de compétences plus élargis, répondant ainsi à la diversité de La Cali.

En 2022, 5 apprentis ont pu être accueillis. En place des 2 préparations du CAP Accompagnement éducatif petite enfance qui étaient menées ces dernières années, nous trouvons les qualifications dénommées ci-après.

- 1 CAP Accompagnement éducatif petite enfance,
- 1 DE Auxiliaire de puériculture,
- 1 TP Eco-énergéticien,
- 1 BPJEPS Animation,
- 1 Licence 3 Information territoriale.

A l'avenir, d'autres contrats d'apprentissage pourraient être proposés, en fonction de l'évolution des métiers en tension et des capacités d'accueil des services concernés, tout en tenant compte des possibilités budgétaires.

## **La formation et le parcours professionnel des agents**

Formations de perfectionnement, de professionnalisation, d'intégration ou de préparation aux concours ou examens (voir répartition ci-après), accompagnés par le service formation, les agents de La Cali ont bénéficié de 970 jours de formation (voir graphique ci-après).

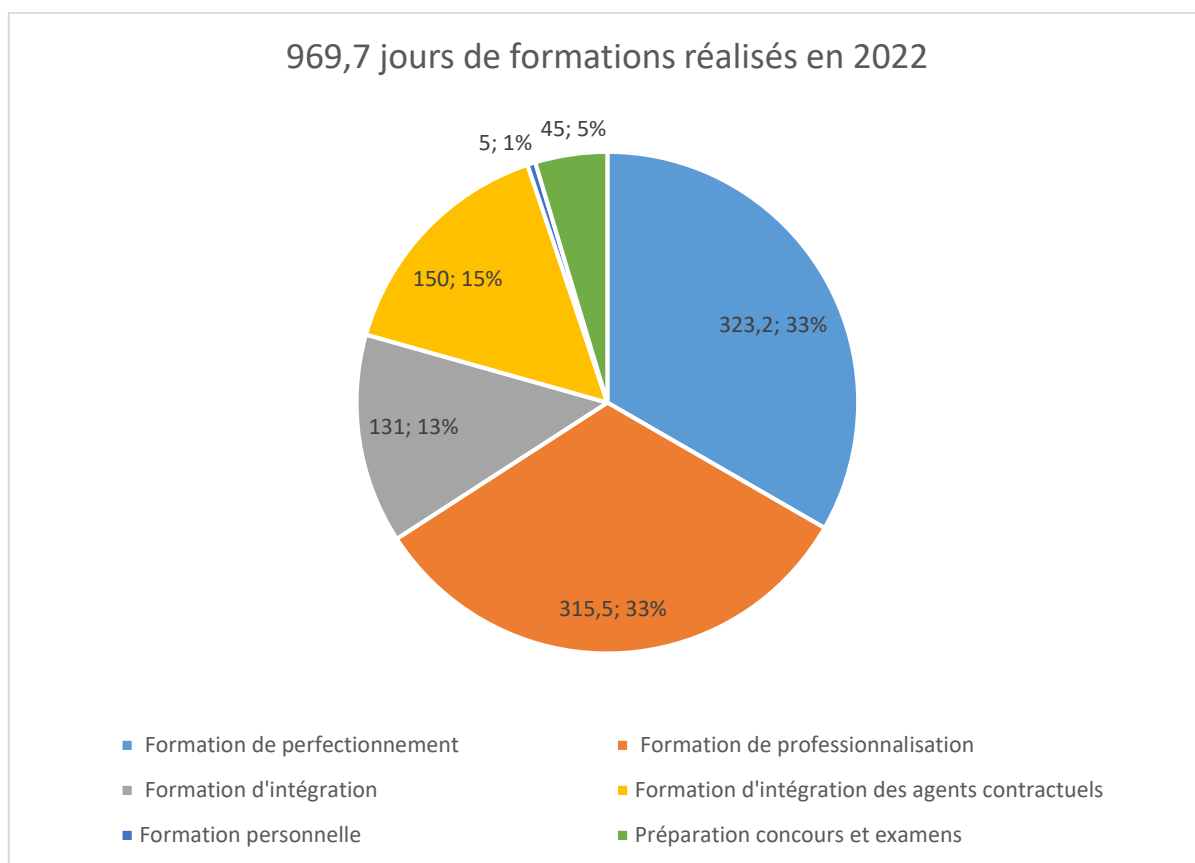
Le service « parcours professionnel » accompagne dans leurs démarches les agents qui souhaitent évoluer :

- 2 agents ont suivi une formation à la découverte des outils informatiques et bureautiques proposées en intra spécifiquement en lien avec les missions d'assistant administratif,
- 1 agent a suivi un bilan de compétences,
- 2 agents ne répondant pas aux critères de la PPR ont tout de même bénéficié d'une réaffectation temporaire leur permettant de découvrir un nouvel environnement professionnel à leur demande,
- 2 agents bénéficient d'un temps partiel sur autorisation au motif de création d'une entreprise,
- 9 agents ont bénéficié, à leur demande, d'une mobilité dans l'un des services de La Cali,
- 7 agents ont bénéficié, à leur demande, d'une mutation externe vers une autre collectivité et 2 agents ont bénéficié d'une disponibilité pour convenances personnelles leur permettant de prendre un poste dans le secteur privé.

---

<sup>130</sup> RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

## 969,7 jours de formations réalisés en 2022



### L'égalité professionnelle

L'article 80 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 renforce les obligations d'égalité professionnelle et de prévention des discriminations.

Il prévoit plus particulièrement, dans les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants, l'obligation d'élaborer et mettre en œuvre un **plan d'action pluriannuel pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes** dont la durée ne peut excéder trois ans renouvelables.

### La refonte du temps de travail

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 supprime les accords dérogatoires à la durée légale du temps de travail dans la fonction publique territoriale. Cette abrogation ne concerne toutefois pas les régimes spécifiques tenant compte des sujétions particulières propres à certaines missions ou cycles de travail tels que prévus par l'article 2 du décret 2001-623 du 12 juillet 2001.

La réécriture des règlements relatifs à l'organisation du temps de travail a été construite autour des axes suivants :

- la poursuite de l'harmonisation et de la modernisation des dispositions applicables aux agents de La Cali et de son CIAS<sup>107</sup> avec celles des agents de la ville de Libourne et de son CCAS<sup>102</sup>, se traduisant concrètement par :
  - l'extension aux agents communautaires de la prise en compte de la pénibilité et des sujétions particulières, sous forme de réductions horaires,
  - l'extension aux agents municipaux de la possibilité de pouvoir disposer, sous certaines conditions, d'horaires aménagés dans un souci d'amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle,
  - la reconnaissance de la pleine légitimité de l'encadrant à organiser de façon optimale le temps de travail de son équipe en fonction des impératifs de continuité d'activité et de commande politique,
  - la reconnaissance d'un droit à la déconnexion, quel que soit le niveau de responsabilités exercé.

- l'actualisation des règles applicables pour intégrer les récentes évolutions réglementaires liées notamment à la conciliation des vies personnelles et familiales (temps partiel annualisé à l'occasion de l'arrivée d'un enfant, congé de deuil, autorisation spéciale d'absence allaitement, etc.) et clarification de la portée et des modalités d'exercice de ces règles afin de garantir une uniformité stricte de leur application, et donc une réelle équité entre les agents.

Le règlement du temps de travail adopté en 2021 est entré en vigueur au 1er janvier 2022. Cette année, un travail a été entamé sur des règlements particuliers mais n'a pas complètement abouti.

### **La communication interne à destination des agents de La Cali**

Dans le cadre d'une réorganisation, la communication interne, initialement assurée par la DRH, a été transférée à la Direction communication (voir également p. 75). Cette communication a été réactivée fin 2022 et elle est désormais commune à la ville de Libourne et à la Cali.

### **Un télétravail désormais ancré dans l'organisation des services communautaires**

En 2022, le nombre de bénéficiaires du télétravail a encore poursuivi sa progression avec une augmentation de 12%, soit 109 agents concernés par le dispositif au 31 décembre 2022.

14 d'entre eux ont d'ores et déjà sollicité un avenant à leur autorisation initiale : ces ajustements portent le plus fréquemment sur une modification des jours télétravaillés mais le nombre de jours télétravaillés reste lui stable, avec une très large majorité d'option pour 2 par semaine.

Une sensibilisation à l'ergonomie particulière du travail sur un PC portable a pu être menée à l'occasion de visites du CHSCT, en présence du médecin du travail ainsi que de l'ergonome, à destination des agents des locaux rénovés du 13 rue Waldeck Rousseau et de ceux du 54 rue des Bordes.

### **La gestion responsable du patrimoine**

#### **Le patrimoine communautaire de La Cali**

Le patrimoine communautaire est constitué de **61 bâtiments** (pour une surface de plancher de 20 000 m<sup>2</sup>) et de **8 terrains** (principalement des zones d'activités économiques et des aires d'accueil des gens du voyage). En 2020, un **schéma directeur de l'immobilier** a été lancé. Celui-ci a pour objectif la réalisation d'un état des lieux précis et exhaustif du patrimoine bâti (technique, juridique, financier) et l'élaboration de plans pluriannuels d'investissement et de maintenance applicables par la collectivité. A ce jour, la première phase de diagnostic est achevée et l'année à venir sera consacrée aux différents scénarii prospectifs et orientations stratégiques sur les bâtiments (restructurations lourdes, valorisation, adaptabilité, cession...).

Les sujets d'optimisation de la performance énergétique, de la maîtrise des charges d'exploitations et de la valorisation des actifs sont les enjeux à court / moyen termes de ce travail.

Le siège de La Cali et la pépinière d'entreprises sont concernés par le décret tertiaire (construction de + de 1 000 m<sup>2</sup> sur une assiette foncière). Ce décret vise la réduction progressive de la consommation d'énergie des bâtiments à usage tertiaire d'ici 2050<sup>131</sup>. La Cali étudie comment atteindre ses objectifs dans le délai imparti.

Pour ce faire, la collectivité est accompagnée par le SDEEG<sup>132</sup> sur ce volet, et va référencer courant février 2023, sur la plateforme Opéra, les 2 sites concernés, en précisant une année de référence des consommations la plus avantageuse pour la collectivité.

Pour le ou les sites qui ne rempliront pas les différentes conditions de réduction des consommations, le SDEEG<sup>132</sup> accompagnera également la collectivité pour l'établissement de diagnostics énergétiques.

La planification des travaux sera ensuite, priorisée, notamment en fonction du retour sur investissement.

Afin de créer un véritable centre technique communautaire regroupant les services actuellement situés à Lagorce et à Libourne, La Cali s'est portée acquéreur d'un terrain d'une superficie de 3 137 m<sup>2</sup> avec un bâtiment de 540 m<sup>2</sup> à usage de bureaux, situé zone industrielle Marais d'Eygreateau à Coutras. Les agents des services techniques s'installeront dans ces nouveaux locaux début 2023.

<sup>131</sup> Objectifs du décret tertiaire : - 40 % d'ici 2030 / - 50 % d'ici 2040 / - 60 % d'ici 2050

<sup>132</sup> SDEEG : Syndicat départemental énergies et environnement



Suite au départ de l'économe de flux au 1er trimestre de cette année, et aussi afin de répondre avec pertinence et expertise sur la nécessaire question de la gestion de l'énergie sur le patrimoine communautaire, un nouveau **technicien économe de flux a été recruté en alternance** en septembre.

La Cali a ainsi pu poursuivre son analyse plus fine des dépenses, et l'optimisation de la gestion de la consommation d'énergies (eau, électricité, gaz). La démarche de sensibilisation aux bonnes pratiques de l'énergie prévue cette année n'ayant pu être menée elle est envisagée l'année prochaine dans le cadre de formation aux utilisateurs.

En parallèle, la composante « **énergies** » est pleinement prise en compte dès la phase faisabilité des opérations de travaux menées (aménagement, rénovation, Ad'Ap<sup>133</sup>) à l'écoute des besoins des utilisateurs du bâtiment et des usagers des services (climatisation, chauffage, isolation, électricité).

En 2022, une opération majeure a été menée sur le patrimoine communautaire, avec l'aménagement paysager du parking du centre de loisirs Fabre Eglantine. Ce projet, a été travaillé avec une attention particulière afin de ne pas imperméabiliser les surfaces de stationnement (dalles béton alvéolées avec végétation et système d'arrosage).

Concernant **l'achat d'énergie**, un marché conclu avec le SDEEG<sup>134</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (pour une durée de 3 ans renouvelable) permet l'approvisionnement en « énergie 100% verte » tout en bénéficiant de tarifs compétitifs.

La collectivité possède 73 véhicules (voiture, camion, mini bus...), dont 3 voitures 100% électriques et 13 voitures hybrides. La collectivité dispose également de 8 vélos électriques pouvant être mis à disposition des agents. Une politique de remplacement des véhicules (+10 ans ou + de 100 000 kms) est en cours en fonction des besoins.

Pour **l'entretien des bâtiments**, la collectivité utilise des produits éco-labélisés (écolabel, écocert...). Ces produits permettent de préserver l'environnement et la santé des utilisateurs et usagers. L'ensemble des personnels a été formé au protocole d'utilisation des produits.

### L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son adhésion au SMGN<sup>135</sup> afin de bénéficier de l'accès proposé aux **services numériques**. En effet, le passage à l'administration électronique et à l'informatisation des services doit être accompagné, car il a pour corollaire le développement de logiciels applicatifs, du parc informatique et de besoins de stockage et d'archivage numérique importants.



Le respect des obligations légales de dématérialisation, l'augmentation de la productivité, l'amélioration des prestations proposées aux administrés et l'adaptation à l'environnement informatisé de l'ensemble des interlocuteurs, induisent des efforts d'investissement et de fonctionnement conséquents sur ce type d'outils par les collectivités territoriales. Face à ces constats, le SMGN propose une offre de services numériques mutualisés.

Depuis 2013, l'adhésion de La Cali au SMGN<sup>135</sup>, lui permet de bénéficier de services qui incluent des prestations variées, induisant notamment une diminution des impacts négatifs sur le milieu naturel, en limitant les échanges « matérialisés » : mise à disposition d'un matériel de sécurisation des données sur site, accès à un serveur de sécurisation des données à distance, accès à une plateforme des marchés publics, mise à disposition de tiers de télétransmissions des actes...



Par ailleurs, La Cali a fait le choix d'une adhésion mutualisée qui bénéficie aussi à **l'ensemble de ses communes, de leurs CCAS<sup>102</sup> et regroupements pédagogiques intercommunaux**, leur offrant ainsi l'accès aux services numériques disponibles dans le catalogue du SMGN<sup>135</sup>. Ainsi, la totalité des communes de La Cali bénéficient des services de Gironde Numérique.

<sup>133</sup> Ad'Ap : agendas d'accessibilité programmée. Dispositif institué par l'ordonnance 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées

<sup>134</sup> SDEEG : syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde

<sup>135</sup> SMGN : Syndicat Mixte Gironde numérique

## Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité

### Les finances publiques

Cette année, le service a poursuivi son travail sur la dématérialisation des pièces comptables et des factures. Par ailleurs, tous les documents budgétaires de La Cali sont dématérialisés.

### La constitution de groupements de commande comme levier d'achat durable

8 nouveaux groupements de commandes ont été lancés dans le courant de l'année 2022.

La Cali est soit :

- membre coordonnateur :
  - o Services de téléphonie,
  - o Services de formations obligatoires,
  - o Assistance juridique,
  - o Assurance statutaire,
  - o Gestion du centre de loisirs et du périscolaire – groupe scolaire Les Eglisottes,
  - o Fourniture d'ordinateurs et équipements informatiques,
  
- membre adhérent :
  - o Service de restauration collective – groupe scolaire de Saint Quentin de Baron,
  - o Fourniture d'énergie gaz et électricité avec le SDEEG<sup>132</sup>.

### L'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

Les marchés publics doivent prendre en compte le développement durable dans son volet environnemental ou social. Les acheteurs publics respectent ces obligations en :

- imposant des conditions d'exécution (nombre d'heures d'insertions imposées aux candidats dans le cadre de l'exécution des prestations, obligation de recyclage ou de réemploi de matériaux...),
- analysant et intégrant les propositions des candidats (valorisation dans les critères d'attribution et contractualisation des propositions des candidats),
- mêlant ces deux options,
- concluant des marchés réservés.

La Cali et le PLIE<sup>88</sup> du Libournais collaborent pour la mise en place de ces clauses et leur suivi.

Sur un volume global de 45 consultations lancées en 2022 par La Cali ou le CIAS<sup>107</sup>, 19 ont fait l'objet d'une clause sociale ou environnementale ou de critères d'attribution en lien avec le développement durable, et 1 procédure a été lancée en marché réservé. Par ailleurs, une procédure de maîtrise d'œuvre a été lancée pour les études en vue de l'aménagement d'ombrières photovoltaïques sur le parking de La Calinésie.

### Les affaires juridiques

Le service des affaires juridiques a poursuivi le processus de dématérialisation de la gestion de ses dossiers :

- réunions par visio ou audio conférence avec les avocats représentants La Cali.
- dépôt des requêtes et des mémoires contentieux devant les juridictions administratives sur la plateforme Télérecours,
- dématérialisation du traitement des courriers via le logiciel Opendemande,
- déclaration de sinistres et suivi des échanges avec l'assureur effectués par mail et par le biais de plateformes,
- notification aux cocontractants des actes juridiques signés (contrat de prestation, convention d'occupation...) en priorité par courriel,
- fin de l'impression des dossiers contentieux,
- traitement des questions juridiques de manière dématérialisée uniquement (pas d'impression des documents),
- envoi des documents administratifs (CADA) par voie dématérialisée.

Par ailleurs, la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet 2022 des dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements a modifié les règles relatives à l'entrée en vigueur des actes administratifs. Ainsi, les actes réglementaires et les décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel, font dorénavant l'objet d'une publication sous forme électronique en veillant à garantir leur authenticité et à assurer leur mise à disposition du public de manière permanente et gratuite.

### **La fiscalité**

Cette année, concernant la fiscalité directe locale, l'avancée vers la dématérialisation s'est concrétisée par l'utilisation d'un nouveau portail partenaires plus interactif mis en place par l'Urssaf depuis le 1er janvier 2022 (<https://partenaires.urssaf.fr/> pour le suivi du versement mobilité).

### **La communication responsable**

#### **Un service commun « communication » entre La Cali et la ville de Libourne**

Créé le 1er mars 2017, le service commun « direction de la communication » concentre les personnels et les moyens agissant à la conception et à la mise en œuvre des politiques de communication institutionnelle respectives de La Cali et de la ville-centre de l'agglomération, Libourne. Ce service commun permet de mutualiser les actions, d'adopter un regard global sur les missions et services apportés aux citoyens et de développer des actions de communication cohérentes à l'échelle du territoire.

#### **« À la ville comme à l'agglomération » : l'info lettre des agents de la ville de Libourne, du CCAS, de La Cali et du CIAS**



Les missions relatives à communication interne ont été basculées à la Direction de la communication en 2022 suite au départ en retraite de la responsable de la documentation et de la communication interne (voir également p. 72). L'objectif premier a donc été de relancer l'information mensuelle adressée aux agents. Auparavant déclinée en deux communications différenciées, l'une pour

la ville, l'autre pour l'agglomération, choix a été fait de mutualiser la diffusion de l'information pour contribuer au développement d'une identité collective. Lancée pour la première fois en décembre, l'infolettre a reçu un accueil positif et chaleureux et continuera chaque mois d'être envoyée par mail aux agents. Les chefs de service sont invités à imprimer de manière exceptionnelle la lettre d'information pour les agents n'ayant pas de messagerie électronique.

« À la ville comme à l'agglomération » regroupe des informations comme les arrivées, départs et mouvements du personnel, un focus sur la politique d'apprentissage menée par les collectivités ou encore des articles en lien avec l'actualité RH ou les grands projets des institutions, fil rouge des missions des services de la ville et de l'agglomération.

#### **La communication digitale : une communication de proximité et sans filtres**

Initiés au plus fort de la pandémie de 2020, les « Facebook live » du Maire-Président et la retransmission en direct des Conseils municipaux de Libourne continuent et sont chaque mois de plus en plus suivis. Ces rendez-vous permettent une relation de proximité avec les administrés et contribuent à une relation de confiance avec les élus. Économiques, souples et très facilement consultables, les Facebook live sont la clé de voûte de la stratégie de communication digitale avec de la **diffusion d'information institutionnelle** en début de direct, puis de l'échange questions/réponses avec les habitants en toute transparence en suivant. Ces fenêtres de vies, démocratiques et institutionnelles, sont particulièrement attendues par les internautes.

Avec cette montée en puissance des réseaux sociaux et l'évolution des usages sur Internet, la communication digitale occupe aujourd'hui une place prédominante au sein de la **stratégie de communication**. Possédant une grande souplesse d'actualisation, les publications sur les sites internet permettent une meilleure gestion des contenus, garantissant ainsi un plus faible impact environnemental qu'un usage papier. L'utilisation des réseaux sociaux, Facebook, Twitter et Instagram notamment, permettent également une grande réactivité et l'assurance d'un relai quasi instantané par les communautés.



Chaque Facebook live du Maire-Président génère 200 à 400 commentaires en direct via les internautes connectés. Grâce au replay, les Facebook live culminent à 4 000 vues en moyenne.

### **Une communication papier raisonnée**

Le service commun Communication s'inscrit dans une démarche de consommation responsable en privilégiant une communication numérique. Toutefois, l'impression papier reste un support traditionnel de communication efficace et auquel les administrés sont attachés. La direction de la Communication soutient quotidiennement tous les services et élus dans la promotion des projets et initiatives avec un regard appuyé sur la stratégie de diffusion. Chacune des actions de communication sont pensées sous le prisme d'une diffusion responsable de l'information et une limitation de l'usage papier. La ville comme La Cali s'engagent à ne plus distribuer de flyer en masse et un effort important est fait pour réviser chaque année et sur chaque support la quantité nécessaire. Enfin, la ville de Libourne et La Cali veillent à choisir des imprimeurs labellisés et engagés dans une démarche de respect de l'environnement.

## Collectivité exemplaire et responsable - Les indicateurs

### Ressources humaines

510 agents, services communs inclus  
5 contrats d'apprentissage signés

### **Dialogue social**

4 réunions du Comité Technique et 3 du CHSCT

### **Formation**

970 jours de formations pour l'ensemble des agents

1 réécriture des règlements relatifs à l'organisation du temps de travail

109 agents communautaires bénéficiant du **télétravail** (jusqu'à 2 jours possibles)

### Gestion et entretien du patrimoine

#### **Le patrimoine bâti de La Cali**

61 sites bâtis communautaires

20 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher

8 terrains communautaires (zones d'activités économiques et aires d'accueil des gens du voyage)

1 schéma directeur de l'immobilier en cours de finalisation

### **Mobilité interne**

1 parc de 73 véhicules (dont 3 véhicules électriques et 13 véhicules hybrides)

8 vélos électriques à disposition des agents

### Adhésion mutualisée aux Services numériques de Gironde Numérique

1 adhésion au SMGN valant pour La Cali et ses communes membres

La totalité des communes de La Cali ont bénéficié des services de Gironde numérique :

26 communes utilisent le service de sauvegarde de données pour un volume de 1,2 To de données (1.45 Millions de fichiers)

100% des communes utilisent le service d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics

32 communes ont bénéficié de certificats électroniques ou de la mise en place d'un système de télétransmission

20 communes ont été conseillées pour déployer leurs pages / site internet ou ont pu profiter de l'installation de diverses applications métiers (agendas partagés, mails, espace collaboratif de travail...)

21 communes utilisent le parapheur électronique

12 communes ont lancé un diagnostic Ecoles Numériques

24 communes utilisent le DPO<sup>136</sup>

5 communes ont lancé un diagnostic sur la téléphonie

<sup>136</sup> DPO : Data protection officer. Les administrations utilisant des données à caractère personnel doivent recourir aux services d'un DPO

## Finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité

### **Les achats et les commandes publics**

1 politique d'achat durable renforcée

8 groupements coordonnés par La Cali ou auxquels La Cali et le CIAS ont adhéré

45 consultations lancées, dont 19 ont fait l'objet d'une clause sociale ou environnementale ou de critères d'attribution en lien avec le développement durable, et 1 marché réservé

### **Les affaires juridiques**

1 plateforme de dépôt des requêtes et des mémoires contentieux devant les juridictions administratives « Télérecours »

### **La fiscalité**

1 plateforme de déclaration et règlement de la taxe de séjour

1 nouvelle version du logiciel OFEA

1 portail partenaires Urssaf

### **Communication**

1 recours accru aux outils de communication digitale

1 marché impression satisfaisant des exigences environnementales élevées

7 000 abonnés à la page Facebook, dont 1 630 nouveaux followers en 2022

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)





*Rapport*  
**Développement durable**  
*de La Cali*

